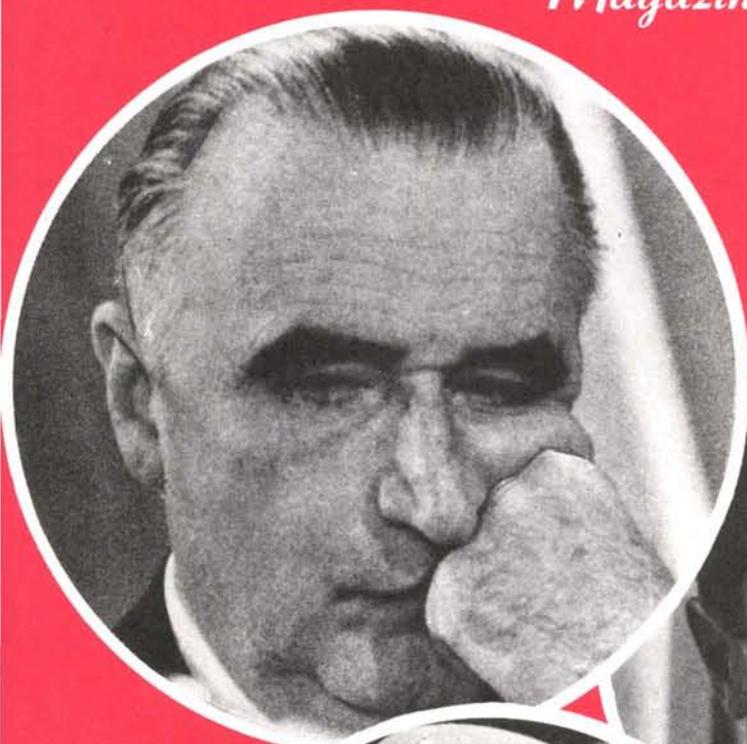


LE CRAPOUILLOT

Magazine non conformiste



**HISTOIRES
SECRÈTES
DE LA V^e
2^e partie**

**DE GAULLE ET LES COMMUNISTES • Le chagrin
mortel du président Coty • LA DISGRACE DE
POMPIDOU • Comment Salan a sauvé sa tête
• LES COUPS DE COUVE • C.N.L., Pouillon et Cie**

ROGER PEYREFITTE

le best-seller de l'été

LES AMERICAINS

100^e mille

FLAMMARION

INSOLITE

RARE

curieux

**livres et productions
exclusifs, non exposés**

catalogue de 100 pages illustrées, 600 articles,
contre 5 timbres à :

A. de P. serv. CR

BP 100 PARIS 15
70, rue Castagnary

LE CRAPOUILLOT

Nouvelle série n° 4

Société d'Editions Parisiennes Associées
R.C. Seine 63 B 5039

Direction - Rédaction - Administration - Publicité
49, avenue Marceau, Paris (16^e). Tél. : 553-65-09

CONSEIL DE DIRECTION

Jean BOIZEAU
Jean-François DEVAY
Roland LAUDENBACH

REALISATION TECHNIQUE

Guy PIAULT
Pierre GATINIOL

Abonnements (Tél. : 508-06-57)

4 numéros : FRANCE 25 F

ETRANGER 28 F (Taxes aériennes en sus)

C.C.P. : SEPA, Paris 19-61-8-03

(Pour changement d'adresse, joindre 1 F et la dernière bande)

Composition : Typo - Elysées
91, Champs-Elysées - Paris-8^e
Imprimerie Van Cortenbergh
290-292, avenue Van Volxem - Bruxelles



Le directeur de la publication : J.-F. Devay
Dépôt légal : 4^e trimestre 1968

Christian Charrière

LE PRINTEMPS DES ENRAGES

Une féroce gaieté...

Nanterre-la-Folie (22 mars)

Le sublime rouquin (22 mars - 2 mai)

La Sorbonne casquée (3 mai - 5 mai)

La rue aux larmes (6 mai - 9 mai)

Le camp retranché (10 mai - 12 mai)

La marche des solidaires (13 mai - 14 mai)

Le quartier libre (Sorbonne et Odéon)

Les Enragés de Nantes (15 mai - 19 mai)

La chaîne de Billancourt (14 mai - 20 mai)

Huit millions de grévistes (20 mai - 22 mai)

La nuit des guérilleros (23 mai - 24 mai)

L'artillerie de Georges Séguy (25 mai - 26 mai)

Mitterrand sur les marches du trône (27 mai - 28 mai)

Le vieil homme sublime (29 mai - 30 mai)

Les étonnements de la Pentecôte (31 mai - 7 juin)

Les C.R.S. à l'usine (7 juin - 11 juin)

La fin du quartier libre (11 juin - 17 juin)

La moisson de juin (18 juin - 21 juin)

FAYARD

LA BIBLIOTHÈQUE DE SEXOLOGIE

Raymond de BECKER - RÊVE ET SEXUALITÉ

La sexualité éclairée par le rêve. 1 volume - 12,40 F.

Docteur John EICHENLAUB - MANUEL DE L'AMOUR

"L'acte sexuel: une action qui s'inscrit dans le temps: presque un art". 1 volume - 16,00 F.

Richard HAUSER - LA SOCIÉTÉ D'EN FACE

Un tableau complet de l'Homosexualité. 1 volume - 16,60 F.

Léna LÉVINE et David LOTH - FEMMES MODERNES ET SEXUALITÉ CONJUGALE

Tous les problèmes de la sexualité conjugale. 1 volume - 15,50 F.

Docteur Isidore RUBIN - L'AMOUR APRÈS 60 ANS.

L'activité sexuelle peut être prolongée bien au-delà de la soixantaine. 1 volume - 15,00 F.

Docteur A. ELLIS - CÉLIBAT ET SEXUALITÉ

Tout ce qu'il faut savoir sur la femme. 1 volume - 16,00 F.

Docteur VALENSIN - SCIENCE DE L'AMOUR

Le comportement amoureux de chacun des sexes en face de l'autre. 1 volume - 17,10 F.

Docteur VALENSIN - SANTÉ SEXUELLE

Un panorama des principaux problèmes sexologiques qui hantent nos contemporains. 1 volume - 13,00 F.

Docteur VALENSIN - ADOLESCENCE ET SEXUALITÉ

Une étude rigoureuse de la sexualité chez les jeunes. 1 volume - 18,10 F.

Docteur VALENSIN - DICTIONNAIRE DE LA SEXUALITÉ

Un répertoire scientifique, historique et anecdotique. 1 volume - 22,30 F.

Catherine VALABREGUE - CONTROLE DES NAISSANCES ET PLANNING FAMILIAL

Le dossier du contrôle des naissances par vice-présidente du M.P.F.F. 1 volume - 13,50 F.

Docteur X - LE COUPLE HUMAIN ET LA RÉGULATION DES NAISSANCES

Une méthode qui permet à chaque femme de déterminer elle-même ses périodes de fertilité et d'infertilité. (préface de l'Abbé Oraison). 1 volume - 24,30 F.

Pour tous renseignements concernant ces ouvrages, écrire au CRAPOUILLOT - 12, rue du Croissant - PARIS 2^e

Ica VILANDER

LA FEMME VUE PAR UNE FEMME: Album de modèles.

Préface de Cécil Saint-Laurent.

1 volume relié sous jaquette illustrée

entièrement illustré de 106 photographies en noir - 39,30 F.

Jean-Claude PERETZ et Marcel VÉRONÈSE

MADEMOISELLE 1+1

1 volume relié pleine toile sous jaquette illustrée pelliculée

160 pages tirée en héliogravure. 65,00 F.



la table ronde



Collection Révolte



LA NUIT DU POUVOIR OU LE 24 MAI MANQUE

DEBRESSE R. GASCON Collection Révolte

Collection Révolte



DEBRESSE Collection Révolte

LES NOUVELLES EDITIONS DEBRESSE

17, rue Duguay-Trouin - Paris (6^e) - 548.10.47



**payer sans argent,
ni chèque,**

ne coûte que 72* Francs par an
demandez au Diners Club
la carte accréditive mondiale n° 1

Dans le monde entier, 350.000 établissements de qualité (hôtels, restaurants, loueurs de voitures, grands magasins, agences de voyage, etc...) acceptent, dans l'immédiat, pour règlement, votre seule signature sur présentation de la carte Diners Club de France. Seul le Diners Club met à votre disposition, dans 135 pays, une gamme aussi complète de facilités, comprenant aussi des stations-service essence (Antar, B.P.), 100 compagnies pour vos billets d'avion, et les taxis G.7. Vous recevez un seul relevé de factures mensuel. Les notes ne subissent ni majorations ni agios. Les dépenses faites à l'étranger s'effectuent au cours légal du change; vous réglez donc en francs toutes vos dépenses. Cotisation : 72 F par an. Dans le cas d'une société ou pour votre conjoint, adhésion supplémentaire réduite à 24 F.*

* TVA comprise

Envoyez cette demande d'admission à la SEPA - B.P. 164.02 Paris

demande d'admission au diners club de France

Précisez si la présente souscription est établie dans le cadre de l'entreprise ou à titre personnel

NOM _____ Prénom _____
en majuscules
Adresse privée _____

tél. _____ Banque _____

N° de compte _____

Adresse de la Banque _____

Société _____

Fonction _____

Adresse de la Société _____

A _____ Signature _____

le _____

CLAUDE OFFENSTADT VOUS PROPOSE 4 MAGNIFIQUES ALBUMS
EDITIONS AZUR



Louis Forton
LES PIEDS NICKELÉS EN AMERIQUE 1921-1927
... le plus grand humoriste français.

Les Pieds Nickelés arrivent aux USA • La prohibition • Les Pieds Nickelés à Chicago • Les Pieds Nickelés au Far-West • Les Pieds Nickelés au Mexique • China Town.
Préface d'Honoré Bostel • Hommage à Forton par Serna Ramos • Mon ami Forton par Georges Fronval • Une documentation inédite sur les USA pendant les années terribles •
Un volume relié - 240 pages en 4 couleurs - Format : 25 x 32 - Tranche file sous jaquette plastifiée en 4 couleurs.
Prix de souscription : 68,50 F, après parution (février 69) : 78,50 F



Vasquez de Sola
LA TRISTE VIE D'UN HOMME TRISTE
... un ouvrage révolutionnaire par un artiste révolutionnaire.

Féroce et drôle, la description de la réalité espagnole par un dessinateur de talent •
Un volume 164 pages entièrement dessiné et réalisé par l'auteur - Format : 24 x 32 - Relié pleine toile - Jaquette en 5 couleurs.
Prix de souscription : 81,50 F, après parution (fin octobre 68) : 96,50 F

Roland Villeneuve
LE FETICHISME ET L'AMOUR
... une éblouissante démonstration.

Table des matières : essai de définition du fétichisme sexuel • Le fétichisme corporel • Le fétichisme tératologique • Le fétichisme macabre • Le fétichisme vestimentaire • Le fétichisme impersonnel • Pièces annexes • Bibliographie.
Illustrations de Félix Labisse, Desimon, Druillet, Hiquily, Molinier, Serna-Ramos, Trouille, etc.
Un volume relié pleine moire blanche - Format : 19 x 23 - 300 pages - 180 illustrations en noir et en couleurs - Tête dorée - Titre à l'or fin - jaquette rhodoïd et emboîtement.
Prix de souscription : 83,50 F, après parution (fin octobre 68) : 98,50 F

Roland Villeneuve
LE MUSEE DES SUPPLICES
... de la douleur à la volupté

• une véritable encyclopédie de la cruauté humaine, de ses manifestations et de ses méthodes à tous les âges de l'histoire du monde • une éblouissante iconographie : des reproductions de peintures classiques, de photos de films, de bandes dessinées enrichie par la participation de : F. Béalu, H. Bellmer, R. Cat, C. Trouille, P. Molinier etc. • et un exceptionnel frontispice de Félix Labisse •
• un véritable livre d'art : reliure grand luxe • titres et motifs en or • 390 pages sur velin • format 21 x 27 • 350 illustrations en noir et en couleurs • prix en librairie : 98,50 F



BON DE COMMANDE (à découper ou à recopier)

Je désire recevoir :

- ex. de **LES PIEDS NICKELÉS EN AMERIQUE** au prix de souscription de 68,50 F
 ex. de **FETICHISME ET AMOUR** au prix de souscription de 83,50 F
 ex. de **LA TRISTE VIE D'UN HOMME TRISTE** au prix de souscription de 81,50 F
 ex. de **LE MUSEE DES SUPPLICES** au prix exceptionnel de 98,50 F

Total

Ces ouvrages (franco de port et d'emballage) je choisis de les régler par
 chèque bancaire mandat chèque postal à votre C.C.P. Paris 2301-58.

NOM

PRENOM

ADRESSE

DATE SIGNATURE

Ce bon de commande doit être adressé, accompagné de son règlement aux éditions AZUR-CLAUDE OFFENSTADT 27, rue du Faubourg-Montmartre - Paris 9^e.

* Pourquoi je suis devenu anti-sémite * Pourquoi j'ai liquidé les S.A. *
 Pourquoi j'ai envahi la Tchécoslovaquie * Pourquoi j'ai sauvé l'Angleterre
 à Dunkerque * Pourquoi j'ai désavoué Rudolf Hess * Pourquoi j'ai été
 trahi par mes généraux * Pourquoi j'ai attaqué l'U.R.S.S....

**" POURQUOI
 J'AI
 PERDU
 LA
 GUERRE "
 PAR
 ADOLF
 HITLER
 ET
 SAINT
 PAULIEN**



Un volume de 480 pages avec des photos inédites
 sous couverture toile signée Jean Mara.

39 F franco 42 F — Aux Editions du Clan, 10 rue Quincampoix — PARIS C.C.P. 10.230.08

CLAN

les éditions du Vous rappellent ses livres...

- Mon après-guerre,
 par François Brigneau 30 F
 — les souvenirs du grand polémiste
- Mémoires de Porthos,
 par Henry Charbonneau 30 F
 — Le roman noir de la Droite

... ses documents

- Les Caméléons
 (les girouettes de la V^e)
 - Paris 40-44
 (la capitale occupée)
 - La Mort en Face
 (les fusillés vous parlent)
 - Les pamphlets de F. Brigneau
- CHAQUE EXEMPLAIRE : 15 F

CES TROIS VOLUMES RELIÉS

OFFRE UNIQUE **POUR CUIR 17F** **VÉRITABLE LES TROIS**

SANS AUCUNE INSCRIPTION A UN CLUB - SANS RIEN D'AUTRE A ACHETER



INTER CONSEILS PUBLICITE

*** OFFRE LIMITÉE A UN SEUL ENVOI PAR FOYER**

TROIS OUVRAGES DE LUXE AU PRIX DES SÉRIES DE POCHE
telle est cette offre absolument unique

1^{er} VOLUME
LES GRANDES ÉNIGMES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Qui a tué Darlan? L'incroyable réseau de l'Orchestre Rouge (les espions de Staline chez Goering). Le dossier de la disparition de Hitler. Les armes de la nuit. Le testament secret de Roosevelt. La bouteille de cognac qui faillit tuer Hitler. Les Cent Jours de la République Rouge des Maquis. La mystérieuse affaire Toukhatchevski.

2^e VOLUME
LA MORT DE L'EMPIRE AZTÈQUE

Qui sont ces fous qui prétendent, à quatre cents, affronter la puissance d'un empire qui unit les deux océans et ses innombrables armées? Comment Fernand Cortés conquiert, perd et reconquiert le plus vieil empire du Nouveau Monde.

3^e VOLUME
20 ANS DE GROGNE ET DE GLOIRE AVEC L'EMPEREUR

L'épopée napoléonienne racontée par ses grognards, ceux qui conquirent les sables d'Égypte, les sierras d'Espagne, les neiges de Russie, les bœufs de Pologne... la cour des Adieux de Fontainebleau.

POURQUOI CETTE OFFRE ANORMALE

Obtenir 3 livres reliés cuir véritable, largement illustrés, dans ces conditions, sans obligation aucune d'achat ultérieur, cela ne s'est jamais vu. Hâtez-vous d'en profiter. En vous faisant ce véritable cadeau, les Amis de l'Histoire, la plus puissante association d'amateurs d'ouvrages historiques espère attirer votre attention sur la valeur littéraire de ses éditions aussi bien que sur la qualité de leur présentation. Vous serez tenu au courant de nos activités, mais vous ne contracterez aucune obligation en profitant de cette offre unique dans l'histoire du livre. Étant donné l'immense intérêt que va susciter notre offre, nous allons recevoir une avalanche de demandes. Les premiers à répondre seront évidemment les premiers servis.

PLUS PASSIONNANTS QUE LE MEILLEUR ROMAN POLICIER PARCE QUE CES LIVRES SONT DES HISTOIRES VRAIES

TITRES ET MOTIFS PRESSÉS A CHAUD AU BALANCIER. NOMBREUSES ILLUSTRATIONS HORS-TEXTE. PAPIER BOUFFANT DE LUXE

POUR LES RELIURES DE LUXE IL N'Y A QUE LE CUIR

LES AMIS DE L'HISTOIRE

83-SEYNE-S/MER : 1, avenue J. M. Fritz • MONTREAL 38 P. Q. : 3400, E. boul. Métropolitain (\$ 3.95) • BRUXELLES 5 : 33, rue Defacqz (F. B. 159) • GENEVE : 1213 Petit-Lancy-1 GE. Route du Pont-Butin, 70 (Fr. S. 14).

VENTE EN MAGASIN : 14, rue Descartes, Paris 5^e - 1, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris 17^e

BON OFFRE UNIQUE à renvoyer à : Service 137 A. Les Amis de l'Histoire, 1, avenue J.M. Fritz, 83-LA SEINE S/MER. Veuillez m'adresser vos 3 volumes reliés cuir. Je réglerai 17 F + 2,50 F de frais d'envoi après réception des ouvrages. Je ne m'engage à rien d'autre.

MON NOM

MON ADRESSE COMPLÈTE

SIGNATURE



CE DISQUE GRATUIT

vous prouvera que l'on peut apprendre à **PARLER ANGLAIS** chez soi, en 3 mois.

Dans votre fauteuil. La méthode audiovisuelle Linguaphone a été conçue pour que tout soit facile : il suffit d'écouter des disques, enregistrés par des professeurs qui parlent dans leur propre langue. En même temps, vous suivez sur un livre, où chaque mot nouveau est illustré. Même si vous n'avez aucune notion de la langue, vous comprendrez facilement les premiers disques. Et vous aurez, dès le

début, une intonation et un accent parfaits jusque dans les moindres inflexions.

Avec Linguaphone, pas de dictionnaire. Rien à traduire, rien à apprendre par cœur. A aucun moment vous n'aurez l'impression de travailler. Très vite, vous aurez autant de plaisir à "passer" vos disques Linguaphone que ceux de vos artistes préférés.

38 langues au choix :

ANGLAIS - AMERICAIN - ALLEMAND - ESPAGNOL - ITALIEN - RUSSE
NEERLANDAIS - PORTUGAIS - ARABE - GREC - etc...

BON POUR UN DISQUE GRATUIT

En échange de ce bon, vous recevrez, sans aucun engagement de votre part, notre brochure illustrée et un vrai disque 45 tours qui restera votre propriété, même si vous ne donnez pas suite.

Nom (Mme Mlle Mr)

Prénom

Profession

N Rue

Localité

N Dept

Langue choisie pour : études, profession, tourisme, culture (rayer les mentions inutiles).

INSTITUT LINGUAPHONE 12, RUE LINCOLN, PARIS 8^e
Pour la Belgique : 54, rue du Midi, Bruxelles

Cadeaux, étrennes !

HOMMES ET FAITS DU XX^e SIÈCLE

La prestigieuse collection de disques d'Histoire



MC 7001 Disque 33 T 30 cm
LES CHOUANS (Chants de guerre)
 25 chansons évoquant les guerres de Vendée et de Bretagne.
 Commentaire historique J.M. Le Pen



HF 15 Disque 33 T 30 cm
MARCHES MILITAIRES DE LA RUSSIE IMPERIALE
 24 marches militaires de la Russie des Tsars — Hymne impérial — Preobrajensky — Semenovskiy — Chevaliers-gardes — Gardes à cheval — Kol Slaven, etc...
 Un joyau de la musique militaire.



HF 10 1 coffret de 4 disques 30 cm
LE III^e REICH
 Plus de 200 documents, chants et discours. L'Allemagne nazie avant et pendant la 2^e guerre mondiale.
 Le coffret 120 F



HF 9 - coffret de 4 disques 30 cm
 La fresque tragique des événements d'Algérie. Plus de 250 documents sonores.
 Le coffret 120 F



HF 17 - coffret de 2 disques 30 cm
LA REVOLUTION IRLANDAISE
 évoquée par les ballades, les chants, les poèmes et les documents. Livret bilingue.
 Le coffret 60 F



HF 18 - **THEODORE BOTREL**
 évoqué par sa femme et ses 24 chansons les plus célèbres. Spécial jeunes. Le coffret de 2 disques stéréo avec livret illustré.
 Le coffret 65 F



L'anthologie de la musique militaire française d'après la collection officielle du Musée de l'Armée par l'Orchestre de la Garde les 200 marches qui ont rythmé l'Histoire de France

4 DISQUES 33 T 30 cm STEREO compatible
 en un somptueux coffret toile doré aux fers accompagnés d'un livret illustré.

Le coffret 140 F

MARCHES ET REFRAINS DE L'ARMÉE FRANÇAISE

MC 7003 - La Monarchie
 MC 7004 - La Révolution et l'Empire

MC 7005 - Le XIX^e siècle et l'épopée coloniale
 MC 7006 - Le XX^e siècle et les deux guerres mondiales

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

SERP 6, rue de Beaune — PARIS (7^e) — BAB. 41.75 — C.C.P. 20.033.49 PARIS
 Le disque mono 30 F — stéréo 35 F.

Expédition immédiate sur commande

Déjà parus dans la collection
**HOMMES ET FAITS
 DU XX^e SIECLE**

- HF 01 - Plaidoirie pour la Défense.
- HF 02 - Le procès du Petit-Clamart.
- HF 03 - Centenaire de Caméroune.
- HF 04 - Papes de notre temps.
- HF 05 - Philippe Pétain, Maréchal de France.
- HF 06 - Poèmes de Fresnes.
- HF 07 - La guerre d'Espagne.
- HF 08 - Tixier Vignancour parle.

— La guerre d'Algérie*

- HF 09/I - Le 13 Mai.
- HF 09/II - Les Barricades.
- HF 09/III - Le Putsch.
- HF 09/IV - L'O.A.S.

— Le III^e REICH*

- HF 10/I - Voix et chants de la Révolution allemande (1933-1939).
- HF 10/II - Chants de guerre de l'armée allemande (1939-1940).
- HF 10/III - La Wehrmacht au combat (1941-1942).
- HF 10/IV - L'agonie de l'armée et l'effondrement du III^e Reich (1943-1945).

- HF 11 - Présidentielles 65
- HF 12 - Philippe Henriot.
- HF 13/I - HF 13/2 - Mussolini et le fascisme.
- HF 14 - Le Marquis de Cuevas et ses ballets (grand prix du disque).
- HF 15 - Marches militaires de la Russie Impériale.
- HF 17/I - HF 17/2 - La Révolution Irlandaise.

- HF 16 - L'Action française.
- MC 7001 - Les Chouans.
- MC 7002 - Chants et refrains royalistes.
- MC 7003-7004 - MC 7005-7006 - Marches et refrains de l'armée française.
- MC 7007 - 4 siècles de musique militaire allemande.
- LVA 1001-1002 - Plaidoirie pour Salan (album de 2 disques).
- LVA 1007 - Le Président Monnerville (discours au Sénat du 9 octobre 1962).

* Un coffret est offert à l'acheteur de la série complète.

A PARAÎTRE :

- HF 19 - Jacques Doriot et le P.P.F.
- HF 20 - Les Anarchistes.
- HF 21 - La grande guerre (14-18).

LE CRAPOUILLOT



HISTOIRES SECRÈTES DE LA V^e

TOME II

*Il y a deux histoires : l'histoire officielle, menteuse...
puis l'histoire secrète où sont les véritables
causes des évènements... (BALZAC)*



En col de fourrure, le général débarque chez les cosaques pour signer « la belle et bonne alliance ». Un épisode d'une

DE GAULLE ET LES COMMUNISTES



longue idylle traversée d'orages et d'infidélités passagères.

par
René
SAIVE

I. - Les camarades et l'exilé

DEUX ans avant la capitulation allemande, deux ans et demi avant la capitulation japonaise, le 25 mai 1943, Maurice Schumann se sent illuminé par une certitude qu'il se hâte — la chose en vaut la peine — de communiquer à ses auditeurs de la B.B.C.

— L'après-guerre (*sic*) commence bien, s'écrie-t-il dans le fracas des bombardements. La décision de Moscou favorise au-delà de nos espérances l'union entre les pays vainqueurs et l'union à l'intérieur des pays vainqueurs.

La décision de Moscou, c'est la dissolution du Komintern. Hosannah ! Pour le porte-parole officiel du général de Gaulle, « l'idée de nation vient de remporter une victoire éclatante sur les mythes du XX^e siècle ». En clair : relevé de son vœu d'obéissance à la papauté moscovite, le parti de Maurice Thorez devient effectivement français. Et s'il devient français, il ne peut que devenir gaulliste.

Seize mois s'écoulent. L'« après-guerre » continue comme elle a commencé. « Bien. » On se bat rudement sur tous les fronts. De Gaulle siège à Paris, rue Saint-Dominique. Maurice Schumann, lui, siège à l'assemblée consultative, palais du Luxembourg. Et c'est là que, le 22 novembre 1944, une nouvelle crise de délire divinatoire le saisit.

— Dans quelques jours, mon général, s'écrie-t-il, vous élèverez d'emblée la négociation de Moscou à la hauteur où vous avez su porter toutes vos entreprises.

De Gaulle, en effet, s'apprête à voler vers le Kremlin, à y signer la « belle et bonne alliance ». Et Maurice Schumann de rappeler le discours prononcé à Londres le 20 janvier 1942 par le grand Charles après — délicieux euphémisme ! — « l'entrée de la Russie dans la grande coalition » :

— C'est avec enthousiasme que le peuple français salue les succès et l'ascension du peuple russe... L'apparition certaine de la Russie au premier rang des vainqueurs de demain apporte à l'Europe et au monde une garantie d'équilibre dont aucune puissance n'a, autant que la France, de bonnes raisons de se féliciter. Pour le malheur général, trop souvent depuis des siècles, l'alliance russe fut empêchée ou contrecarrée par l'intrigue ou l'incompréhension.

Elle n'en demeure pas moins une nécessité que l'on voit apparaître à chaque tournant de l'Histoire.

Candidement assuré d'attirer le P.C.F. dans sa mouvance, de Gaulle, qui inventera plus tard une Europe de l'Atlantique à l'Oural, se flatte-t-il alors de gaulliser l'U.R.S.S. ? Les grandes pensées du règne en deux épisodes se dessinent en tout cas. Mais que de « tournants » dans cette histoire dont les héros, de virage en virage, semblent vouloir défier les plus hardis cascadeurs !

A l'origine, il y a, sans doute aucun, malentendu.

Le parti communiste, le 23 août 1939, a dû brusquement retourner ses batteries. Antihitlérien et belliciste jusqu'à la signature du pacte germano-soviétique, il a repris, non sans déchirement, le thème que développait Thorez, le 15 mars 1935, devant la Chambre des députés : « Nous ne permettrons pas qu'on entraîne la classe ouvrière dans une guerre dite de défense de la démocratie contre le fascisme. » Florimond Bonte, président, et Arthur Ramette, secrétaire du groupe Ouvrier et Paysan ont, le 1^{er} octobre, adressé à Edouard Herriot, président de la Chambre, une lettre ultra-pacifiste :

« Chaque Français veut la paix, ont-ils écrit, car il sent qu'une guerre de longue durée serait terrible pour notre pays et compromettrait à la fois son avenir et ses libertés démocratiques. Il faut empêcher qu'on puisse rejeter *a priori* des propositions de paix et nous conduire, par cela même, à l'aventure et aux pires catastrophes. »

A cette date, Staline — auteur du toast célèbre : « Je sais combien la nation allemande aime son Führer, j'aime donc boire à sa santé ! » — a digéré son morceau de Pologne. Le 6 octobre, le sapeur Maurice Thorez qui, par précaution, se laissera pousser barbe et moustache, prend congé de son unité cantonnée à Chauny. Coïncidence : c'est ce 6 octobre que l'Allemagne soumet à la France et à la Grande-Bretagne, qui les repoussent, les offres de paix annoncées par Florimond Bonte et Arthur Ramette.

La drôle de guerre se prolonge ainsi. Daladier a ordonné des poursuites contre les dirigeants communistes. Pour cause... « La propagande communiste et la propagande hitlérienne ne font qu'une : la propagande ennemie, accuse le socialiste Marx Dormoy, le 19 mars 1940, au Sénat. S'il était besoin de faire la preuve de cette affirmation, il suffirait d'indiquer, avec le fait que ce sont les avions allemands qui éparpillent les tracts communistes, cet autre fait que les postes de radio de la propagande communiste, « La Voix de la Paix » et « Radio-Humanité », qui sont exactement repérés, lancent leurs émissions du territoire allemand. »

Bref, lorsque le 18 juin de Gaulle appelle ses compatriotes à la résistance, la réponse du parti communiste est toute prête : le lendemain 19, Mme Denise Ginollin sollicite de la Kommandantur parisienne l'autorisation de publier « L'Humanité ».

Déat, Laval, et le domestique de la Cité

Que serait-il advenu si Denise Ginollin avait échoué dans sa noble mission ? Marcel Cachin aurait peut-être éprouvé quelque difficulté à proclamer, en avril 1943 : « Ce sera l'éternel honneur du parti communiste français de s'être toujours placé à la pointe du combat contre les ennemis de la France et de la liberté. Ses militants se sont levés avant le jour pour lutter contre le fascisme. »

Quoi qu'il en soit, en cette année 1940, de Gaulle et les pontifes communistes marchent avec une égale vigueur dans des directions opposées.

Le 28 juin, de Gaulle, avec l'approbation de Winston Churchill, s'élève au rang de « Chef des Français Libres ». Le 23 septembre, il tente de débarquer à Dakar. Le 27 octobre, à Brazzaville, il fonde le Conseil de Défense de l'Empire.

Réduite à la clandestinité, « L'Humanité » imprime dans son numéro du 4 juillet ces lignes où l'on chercherait en vain la moindre trace d'exaltation guerrière : « Il est reconfortant, en ces temps de malheur, de voir de nombreux travailleurs parisiens s'entretenir amicalement avec les soldats allemands, soit dans la rue, soit au bistrot du coin. Bravo, camarades, continuez, même si cela ne plaît pas à certains bourgeois aussi stupides que malfaisants. »

Le 10 juillet, Jacques Duclos et Maurice Thorez signent, au nom du Comité Central, un « appel au peuple de France ». Ils dénoncent les « politiciens à la Reynaud » — protecteur de De Gaulle — qui « ont poussé la France à la guerre pour... porter les armes contre l'U.R.S.S., pays du socialisme ». Ils ajoutent que « seuls, les communistes ont lutté contre la guerre » et que, seuls, ils ont « réclamé la paix ». Cette paix, ils ne cessent pas de la réclamer. Au gouvernement légal de Vichy, sauf erreur. Car, disent-ils encore, « nous avons conscience de servir la cause de la paix et de l'indépendance de notre pays en demandant la conclusion d'un pacte d'amitié franco-soviétique ». Et ce pacte-là, qui le négocierait, sinon le maréchal Pétain ? Un simple signe à S. Exc. l'ambassadeur Bogomolov et l'affaire sera réglée.

Le 19 décembre, d'ailleurs, c'est vers Vichy, non vers Londres, que François Billoux se tourne. Dans une lettre qu'il adresse au Maréchal, avec « l'assurance de sa haute considération », le député communiste des Bouches-du-Rhône, condamné pour excès de pacifisme à l'instigation du gouvernement Daladier, proteste contre l'injustice qu'il y aurait à les considérer, lui et ses camarades, comme « les agents de l'Angleterre ». L'Angleterre qui tient tête à l'Allemagne ? Raca ! Billoux adjure Pétain d'« en finir avec les mensonges ». Sa recette : « Il faut libérer immédiatement les communistes et les seuls députés qui se sont dressés contre la guerre. »

Au début de 1941, le plus doué des extra-lucides ne saurait prévoir une réunion prochaine des forces gaullistes et des forces communistes pour un combat commun.

En février, Thorez et Duclos diffusent une « lettre aux militants ». Juste pour assimiler « l'émigré de Londres, le domestique de la Cité », à Déat et Laval. Condamnant la « guerre impérialiste », les deux augures précisent fièrement : « Nous avons rempli notre devoir de prolétaires révolutionnaires ne perdant pas de vue que selon la belle (*sic*) formule de Liebknecht : l'ennemi est chez nous. »

En territoire français quelques réseaux se sont constitués, sans liaison ni avec de Gaulle ni avec le parti communiste. A en croire ses publications (1), celui-ci aurait créé, le 15 mai, une organisation de résistance destinée à « accélérer le rassemblement de toutes les forces qui se mettent en mouvement » : le « Front National ». Ce qui est sûr, c'est que si cet événement s'est produit le 15 mai 1941 — cinq semaines avant l'irruption des troupes allemandes en U.R.S.S. — le texte qui l'annonce répudie formellement le gaullisme et ses œuvres. « Ce n'est pas, y

(1) « Le Parti Communiste Français dans la Résistance ». (Editions Sociales).



Thorez en 1940. Dans la clandestinité, le déserteur s'est laissé pousser la barbe du sapeur qu'il a cessé d'être.

lit-on, derrière le mouvement gaulliste, d'inspiration réactionnaire et capitaliste, à l'image de l'impérialisme britannique, que peut se réaliser l'unité de la nation française pour la libération nationale. »

Parbleu ! Politiquement, le P.C. n'est pas d'humeur partageuse. De Gaulle pas davantage. Mais, le 22 juin, la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie — « l'entrée en guerre de l'U.R.S.S. » traduisent pudiquement les historiens communistes — va les contraindre, deuxième divine surprise, à s'accorder.

Le 23, de Gaulle, qui se trouve à Damas, saisit la balle au bond. A Maurice Dejean, son commissaire aux Affaires étrangères, il envoie ce message télégraphique : « Sans accepter de discuter actuellement des vices et même des crimes du régime soviétique, nous devons proclamer, comme Churchill, que nous sommes très franchement avec les Russes. »

Illico, Dejean et son collègue Cassin, commissaire à la Justice, entament des pourparlers avec Maisky, ambassadeur des Soviétiques à Londres. Au bout de trois mois, le 26 septembre, Staline reconnaît en de Gaulle « le chef

de tous les Français libres ». Il lui promet « d'assurer la pleine et entière restauration de l'indépendance et de la grandeur de la France » (2).

Moscou s'étant prononcé, les Staliniens de France n'ont à surmonter que leur aversion pour « les éléments réactionnaires, maurrassiens et cagouleurs » dont, à leur avis, le Comité national gaulliste est peuplé. Bah ! L'essentiel n'est-il pas désormais que ce Comité « représente la France dans la coalition antihitlérienne » ?

De Gaulle, au demeurant, s'abuse s'il pense coiffer la résistance. C'est aux comités du « Front National » que « L'Humanité » du 25 septembre invite les « patriotes » à s'inscrire. Et c'est aux gaullistes, expressément désignés et nommés avant tous autres, communistes inclus, qu'elle accorde, sur le papier, la place d'honneur. Aux manœuvres diplomatiques du Général, contre quoi il n'a pu se défendre, le P.C.F. riposte par le noyautage. Première manche d'un jeu infernal.

Défense d'utiliser la « Confrérie Notre-Dame »

Lorsqu'ils s'engagent dans le « combat commun », les communistes ont un sérieux retard à rattraper. Ils ont été devancés, et de loin, par des rivaux tels que « Combat », d'Henry Frenay ; « Libération », d'Emmanuel d'Astier ; « Franc-Tireur », de Jean-Pierre Lévy. Selon leur propre témoignage, leurs « Francs-Tireurs et Partisans », les F.T.P., n'apparaissent qu'au début de 1942 (3). Raison de plus pour enchérir sur la concurrence. « L'Humanité » a donné la consigne : « Il faut de l'action, encore de l'action, toujours de l'action. » Et Pierre Georges, alias Fabien, a donné l'exemple : le 21 août 1941, à la station de métro Barbès-Rochecouart, il a abattu un officier de la Kriegsmarine, le commandant Moser.

Ces excès de zèle, dangereux surtout pour la population civile exposée aux représailles, ne sont que médiocrement appréciés à Londres. Là, depuis la visite de Jean Moulin, à l'automne de 1941, on s'efforce de « regrouper la France dans la guerre » sous l'autorité du général de Gaulle et — déjà — de « lui épargner la subversion ». L'état-major de l'armée secrète, de son côté, juge l'action immédiate prématurée : il préfère organiser, attendre, déterminer les objectifs futurs.

Fin mars 1942, cependant, un Lysander, avion de liaison nocturne, dépose en Grande-Bretagne deux passagers que Renault Gilbert, alias Rémy, est allé chercher au-delà de la Manche : François Faure, alias Paco, et Christian Pineau, alias Berval.

François Faure, officier de réserve, ancien combattant de 1914-18 et de 1939-40, est porteur d'un message du plus haut intérêt. Avant son départ pour Londres, le professeur Marcel Prenant lui a ménagé une conversation avec un membre du Comité Central communiste. Et ce dernier l'a chargé d'offrir à de Gaulle la collaboration totale du P. C. « jusqu'à la victoire finale ». A charge pour de Gaulle, néanmoins, de fournir des armes aux F.T.P. Des armes et de l'argent !

Les F.T.P. ? Par Rémy on avait appris l'existence du

(2) Charles de Gaulle : « Mémoires ». (Plon, éditeur).

(3) « Le Parti Communiste Français dans la Résistance ». (Editions Sociales).

De Gaulle, connais pas !..

Fac-similé de tracts et de papillons répandus par les communistes dans les premiers mois de l'occupation allemande. Ils disparaîtront après le virage de juin 1941.

Assez de sang français

De Dunkerque à Lorient, de Dakar en Indo-Chine, des Français tombent pour le profit des capitalistes.

Les communistes luttent pour la paix, pour maintenir la France en dehors du conflit.

RAPATRIEMENT DES SOLDATS ET MARINS d'Afrique, de Syrie et d'Extrême-Orient,

A BAS LA GUERRE IMPERIALISTE

THOREZ au pouvoir!

Le Parti Communiste Français S.F.I.C.

*Les jeunes Français
ne veulent se
faire massacrer
Ni pour Hitler avec Pétain
Ni pour Churchill avec De Gaulle
A bas la guerre
impérialiste
La Jeunesse Communiste*

Ni LONDRES, ni BERLIN!

Le 'National Zeitung' félicite Laval et vante Pétain. Les dirigeants anglais utilisent de Gaulle et Catroux.

Seul le Parti Communiste lutte contre tous les Capitalistes fauteurs de guerre.

**A la porte les forbans de Vichy,
valets de l'étranger!**

La France aux Français!

THOREZ au pouvoir!

Le Parti Communiste Français (S.F.I.C.)

« Front National » et sa filiation avec le parti communiste. Les F.T.P., voilà du neuf. Est-ce du raisonnable ? De Gaulle fait préparer le parachutage d'un lot d'armement. Circonspect, il refuse toutefois que l'organisation communiste à laquelle il procurera des postes émetteurs, utilise les moyens de transmission de la « Confrérie Notre-Dame », le réseau dirigé par Rémy, son agent personnel. « Alliance totale » sans doute, mais sous bénéfice d'inventaire.

En réalité, de Gaulle et Dewavrin-Passy, chef de son 2^e bureau ou B.C.R.A., comptent que les communistes vont diriger sur eux une masse accrue d'informations militaires. Hélas !

En mai, Rémy, qui a rencontré un chef des F.T.P., Beaufils, alias Joseph, alias colonel Drumont, convaincra bien les communistes de créer un réseau de renseignements, baptisé « Fana ». Mais, devra constater Passy, « si les agents de « Fana » étaient, paraît-il, de bons informateurs politiques ou des propagandistes avisés, l'expérience de plus de deux années nous prouva, sans conteste possible, qu'ils étaient déplorables dans le domaine purement militaire. Leurs courriers furent très maigres — n'atteignant pas au total un demi pour cent du volume des informations que nous recevions de nos autres réseaux — et d'une qualité plus que médiocre. On peut donc affirmer, preuves en main, que la contribution du parti communiste à l'effort de guerre français, dans le domaine du renseignement, fut pratiquement négligeable » (4).

Quant à la collaboration financière et militaire entre de Gaulle et le P.C., elle ne manque pas, à cette époque, d'un certain piquant.

En juin, Rémy, qui a organisé pour les F.T.P. une livraison aérienne et une livraison maritime d'armes et d'explosifs, arrive à Londres avec un gros paquet de livres sterling détériorés. Le communiste Joseph, qui l'a prélevé sur le trésor du parti, souhaite en obtenir l'équivalent — « à un taux favorable » — en monnaie française. Obligamment, le B.C.R.A. s'entremet auprès de l'Intelligence Service. Joseph et ses amis auront satisfaction.

Mieux : lorsque, l'automne venu, les réfractaires au « Service du Travail Obligatoire » grossissent soudain les maquis, Joseph persuade Rémy de lui verser immédiatement un million, puis cinq cent mille francs par semaine. Système dont les F.T.P. profiteront jusqu'en février 1943, date à laquelle de Gaulle, peu soucieux de favoriser un parti ou un groupement autre autres, confiera à Jean Moulin la centralisation et la distribution des fonds.

Ordre de Staline : traiter de Gaulle avec égards

Tant de bonnes manières, malheureusement, n'amollissent pas les communistes. En application des accords passés avec Faure-Paco, de Gaulle désire qu'un officier de liaison le représente auprès des F.T.P. Passy à Londres, en trouve un : René-Georges Weil, alias Mec, qu'il fait parachuter le 28 mai. Déveine. Mec, aussitôt arrêté par la Gestapo, porte d'Auteuil, se suicide. Par qui le remplacer ? Rémy, en octobre, suggère à Joseph d'envoyer en Angleterre, pour un stage de formation, un de ses officiers F.T.P. « Niet », répond Joseph. Les F.T.P. ne peu-

vent se priver d'un seul homme. Et il en sera ainsi pendant six mois (5). La confiance règne...

Au sommet, Dieu merci, les perspectives sont moins sombres. Le 13 juin 1942, séjournant à Londres, Molotov, ministre russe des Affaires étrangères, a reçu de Gaulle. Le signataire du pacte germano-soviétique a daigné, par communiqué officiel, « souligner le rôle du Comité national français dans la résistance croissante de la nation française et dans l'affirmation des droits du peuple français à la victoire par sa participation à la lutte commune ». C'est prometteur. Aussi bien, le 22 septembre, Staline reconnaît-il le Comité national français comme « l'organe directeur de la France combattante, ayant seul qualité pour organiser la participation des citoyens et des territoires français à la guerre et pour représenter, auprès du gouvernement de l'U.R.S.S. les intérêts français ».

Aux camarades subalternes d'aviser : de Gaulle étant le patron, il convient de le traiter avec un minimum d'égards. Et le minimum n'est-il pas, selon le vœu exprimé par Félix Gouin dans une lettre à Léon Blum (6), « qu'un responsable de l'organisation communiste française vienne prendre sa place ici (à Londres), au cœur du mouvement et prenne, par conséquent, ses responsabilités ».

Les temps sont proches.

II. - Intrigues pour le pouvoir

Juin 1943, au crépuscule. A quelques lieues de Compiègne, suivant un cycliste, deux hommes et une femme cheminent dans la forêt. Direction : un pavillon de chasse à volets verts, ultime étape avant leur envol pour l'Angleterre.

L'un des deux mâles ahane. En plus de sa valise, il coltine celles de la dame. Et son bibi de tulle fleuri pardessus le marché. Passe pour les valises. Mais le chapeau ! Il le jette surnoisement dans un buisson.

— Tant pis, grogne son compagnon, si les Londoniens aiment la tarte aux fleurs !

Malgré ses lunettes, la dame n'a rien vu. Perchée sur ses hauts talons, elle est trop occupée à pester contre la noblesse française dont, bien obligée, elle subira ce soir la courtoise hospitalité. Il s'agit — et tout s'explique — de Mme Fernand Grenier, qui tente de rejoindre son époux, l'un des grands pontes du P.C., en territoire britannique.

L'expédition, trente-six heures plus tard, réussit, du reste, à merveille. Au moment de se hisser à bord du Lysander de service, Mme Grenier ne perd que ses talons (7). Ce léger accroc ne gênera pas sa nuit de retrouvailles avec le cher Fernand. Le couple Grenier troublera le sommeil de ses voisins d'hôtel par des effusions stricte-

(5) Colonel Passy. *Op. cit.*

(6) Claude Paillot : « L'Echiquier d'Alger ». (Robert Laffont, éditeur).

(7) Jacques Dinfréville : « Messieurs les EX ». (Editions de la Table Ronde).

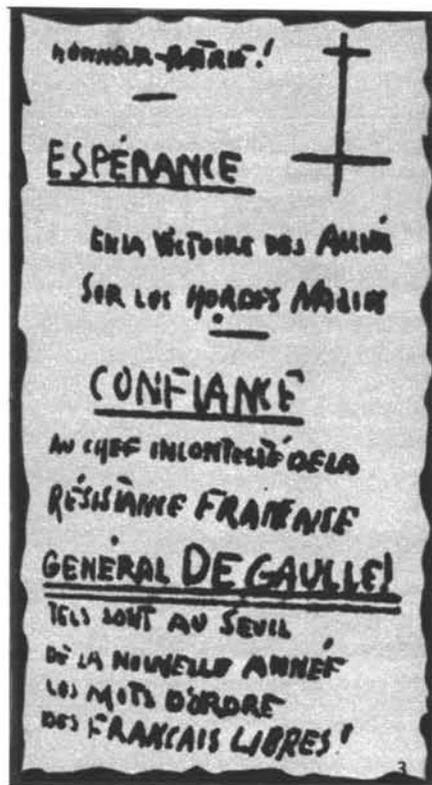
(4) Colonel Passy : « Souvenirs ». (Raoul Solar, éditeur).

ment verbales. Des effusions où le mot « amour » se prononçait « parti ».

Le Parti, avec un P majuscule, a, il est vrai, sauté le pas. En novembre 1942, Rémy, introduit par Joseph, a pris langue avec Grenier, député de Saint-Denis et membre du Comité Central. Le 8 janvier 1943, il l'a transporté à Londres où Waldeck Rochet, conformément aux usages communistes, viendra le surveiller à partir d'octobre. On est très loin, cependant, de l'entente cordiale.

Grenier, mandaté par ses pairs, reconnaît, certes, l'autorité de De Gaulle et de son comité, tandis que de Gaulle reconnaît dans les F.T.P. un élément de la France Combattante.

Mais Grenier se pique d'apolitisme. « Aucune étiquette politique, soutient-il benoîtement devant Jacques Soustelle, ne compte plus devant la tâche nationale du moment, qui consiste simplement à battre le Boche. » Et c'est



1943 : les « cocos » ont viré leur cuti.

pourquoi, dans une déclaration publique, il va jusqu'à reconnaître aussi l'autorité du général Giraud.

Incartade ? Non pas. Dans les mêmes heures, le commandant André Manuel, alias Pallas, agent du B.C.R.A., entend à Lyon un membre du Comité Central lui tenir les propos que voici :

« Nous sommes assez réticents pour reconnaître le Comité National de Londres, parce qu'il ne nous paraît pas comporter les représentants de toutes les nuances françaises. En effet, n'y figurent point les représentants du grand capitalisme, de la haute bourgeoisie, de la grande industrie, de l'armée, nuance Giraud. Nous sommes des patriotes intransigeants et nous ne pouvons nous rallier à un groupe qui ne représente pas l'unanimité française (8). »

(8) Jacques Soustelle : « Envers et contre tout. D'Alger à Paris ». (Robert Laffont, éditeur).

Hénaurme ! Jacques Soustelle note que le parti communiste a résolu de jouer sur tous les tableaux, d'exploiter toutes les rivalités et que tout pousse à la reconstitution des partis comme à la création d'un organe commun.

De Gaulle, pour sa part, affirme sèchement sa suzeraineté par cette lettre aux secrétaires du P.C. :

« L'arrivée de Fernand Grenier, l'adhésion du P.C. au Comité national qu'il m'a apportée en votre nom, la mise à ma disposition, en tant que commandant en chef des Forces Libres des vaillantes formations de Francs-Tireurs que vous avez constituées et animées, voilà autant de manifestations de l'unité française. »

Là-dessus, de Gaulle décore Grenier du titre de conseiller au commissariat de l'Intérieur — détenu par le socialiste André Philip — lui interdit de parler à la B.B.C. et censure toute allusion publique aux F.T.P.

Moyennant quoi, le 20 mars, les F.T.P. consentent à s'intégrer à l'armée secrète. Et moyennant quoi, le 25 mai, rue du Four, à Paris, Jean Moulin, commissaire national du général de Gaulle, préside la première réunion du Conseil National de la Résistance. Mercier y est le délégué du parti communiste. Il siège aux côtés de Le Troquer, Marc Rucart, Georges Bidault, Debû-Bridel, Joseph Laniel, qui représentent respectivement la S.F.I.O., le parti radical, les démocrates chrétiens, la Fédération Républicaine (de Louis Marin) et l'Alliance Démocratique.

Mais il s'en faut que Mercier soit isolé. Car cinq mouvements de zone nord, trois mouvements de zone sud et deux syndicats sont également représentés. Or Villon, au « Front National », est un communiste authentique. Sallant, de la C.G.T., tout pareillement. Et Pascal Copeau, de « Libération Sud », mérite largement la carte du parti.

Reste que, pour cette séance inaugurale, tous ces messieurs approuvent une motion de Georges Bidault souhaitant « la création d'un véritable gouvernement provisoire » et assorti de cette phrase qui, pour tous, vaut allégeance :

« La France entend que ce gouvernement — c'est le devoir du conseil de l'affirmer avec netteté — soit confié au général de Gaulle, qui fut l'âme de la Résistance aux jours sombres et qui n'a cessé, depuis le 18 juin 1940, de préparer en pleine lucidité et en pleine indépendance, la renaissance de la Patrie détruite comme des libertés républicaines déchirées. »

On songe au sacre de Reims. D'heureux jours se préparent.

Duclos dicte ses conditions à Alger

Le général Giraud tient l'Algérie. Le 5 février 1943, le général Catroux, chef de la mission gaulliste en Afrique du Nord, lui a arraché la libération de vingt-sept députés communistes incarcérés à Maison-Carrée. Les vingt-sept « renvoient l'ascenseur » : ils réclament l'installation à Alger d'un gouvernement unique de Gaulle-Giraud.

Cela ne va pas sans difficultés. Le 30 mai, enfin, de Gaulle débarque à Alger. Le 3 juin, le « Comité Français de la Libération Nationale » (C.F.L.N.), présidé alternativement par de Gaulle et Giraud, est constitué. En juillet, il n'y a plus un seul détenu communiste : l'interdiction qui frappait le P.C. a été levée le 5 juin. Et Staline, après dissolution du Komintern, reconnaît de facto le C.F.L.N.



Fernand Grenier. A Londres, il sera le cheval de Troie des communistes. De Gaulle en fait son commissaire à l'Air.

Que veulent les Russes, pourtant ? Jacques Soustelle le sait depuis février.

— Les Russes, lui a révélé un officier de l'escadrille « Normandie », stationnée en U.R.S.S., se méfient des Anglo-Saxons, qui, croient-ils, ne débarqueront en Europe que pour les empêcher de prendre Berlin. Ils se méfient des Polonais et ils ne leur rendront jamais les territoires que l'Armée rouge a occupés en 1939. Ils se méfient de Giraud parce qu'il est dans la main des Américains. Mais ils se méfient aussi de « l'entourage réactionnaire du général de Gaulle » et ils préparent en France leurs F.T.P. pour pouvoir combattre de Gaulle et se ménager en tout cas une porte de sortie après la Libération (9).

L'affaire de Corse, en septembre, confirmera, pour une part, l'exactitude de cette appréciation. Ce sont les communistes qui, par le truchement du « Front National », s'empareront de toutes les municipalités au fur et à mesure de l'avance des troupes françaises. Répétition générale de ce qui sera tenté ensuite en France continentale. Là, au demeurant, le noyautage des mouvements de résistance va bon train. Au printemps 1944, les chefs militaires du P.C., appuyés par Emmanuel d'Astier, commissaire à l'Intérieur, pousseront l'audace jusqu'à réclamer pour les F.T.P. l'exclusivité des livraisons d'armes ! (10)

Menacé de la sorte, que fait de Gaulle ? Le 3 novembre 1943, il crée une Assemblée consultative, émanation du Parlement de la III^e République et des organisations de résistance. Les communistes y trouvent tout naturellement leur place avec Marty, leur leader accouru de Moscou, Billoux, l'auteur de la lettre à Pétain, Bonte, Fajon, Pourtalet, Grenier...

Mais l'élection de Grenier à la présidence de la commission de l'Information est, pour sûr, insuffisante. En septembre, de Gaulle lui a proposé un poste de commissaire

au C.F.L.N. Grenier s'est récusé. Il lui faut, à cet homme, l'autorisation du Comité central. L'autorisation parvient le 2 octobre. Rédigée par Jacques Duclos, qui s'abrite dans une résidence secrète de la banlieue parisienne, d'où il coordonne les activités du P.C., elle est conditionnelle.

Aucun membre du parti, aux termes de ce message, ne peut participer au C.F.L.N. si celui-ci — c'est-à-dire de Gaulle — ne s'engage à développer l'effort de guerre et « armer les patriotes », à châtier les traîtres et épurer les administrations, à adopter « une politique démocratique et sociale », à « pratiquer une politique d'union de la plus grande France par la compréhension et la satisfaction des légitimes revendications des masses indigènes », à accroître le « rôle de la France dans le bloc des Nations Unies sur la base de l'indépendance de notre pays et de la restauration de sa grandeur ».

Il n'y a rien là-dedans qui embarrasse de Gaulle. Les cinq conditions posées par Duclos seront remplies. A commencer par le « châtiement des traîtres » : Pucheu, ancien ministre de Vichy réfugié à Alger sous sauf-conduit de Giraud, mais accusé d'avoir, en 1941, désigné au peloton d'exécution allemand les otages communistes de Châteaubriant, sera condamné à mort le 11 mars 1944 et fusillé le 20. La voie est donc libre, ou presque.

De Gaulle se trompe, en effet, lorsque, fin octobre 1943, il offre à Fernand Grenier de choisir entre les portefeuilles du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture. Il provoque l'hilarité lorsque, ayant essuyé un refus, il lui propose le Ravitaillement. Marty, en novembre, met les points sur les I : c'est deux ministères que le P.C. revendique. Education et Jeunesse pour Fajon, Production industrielle pour Midol.

Il y a maldonne. De Gaulle, qui n'est pas d'accord sur la quantité, n'est pas d'accord non plus sur la méthode : il n'accepte pas que ses collaborateurs lui soient imposés par les partis. Chacun se retranche sur ses positions.

— Nous ne voulons pas d'un régime autoritaire (*sic*) et d'un Vichy sans Vichy, fulmine Grenier à l'Assemblée consultative.

Il va de soi qu'on ne peut en rester là. Giraud, éliminé du C.F.L.N. à la faveur d'un astucieux tour de passe-passe — démission collective remise à de Gaulle pour « remaniement » — on en revient à la participation communiste. Le 4 avril 1944, affaire conclue. De Gaulle s'est résigné à négocier avec le parti. Fernand Grenier devient commissaire à l'Air et François Billoux commissaire d'Etat.

L'Etat-major des F.F.I. sous la coupe du P.C.

De l'autre côté de la Méditerranée, pendant ce temps, les communistes grignotent ou plutôt dévorent la Résistance.

Au bureau permanent du C.N.R., que préside maintenant Georges Bidault, alias Bip, Villon, Saillant et Pascal Copeau, dont Emmanuel d'Astier est complice, détient la majorité. Villon et Kriegel-Valrimont, maîtres du « Comac » — comité militaire du C.N.R. — avec l'apolitique de Vogüé, manœuvrent de manière à s'assurer le commandement de toutes les forces armées de l'intérieur. Une occasion miraculeuse, en mai 1944, se présente à eux de réaliser leur rêve.

Les Forces Françaises de l'Intérieur qui rassemblent,

(9) Jacques Soustelle. *Op. cit.*

(10) Jacques Soustelle. *Op. cit.*

théoriquement, l'Armée Secrète, les Groupes Francs, les F.T.P. et l'Organisation de Résistance de l'Armée, sont constituées depuis février. Le général Kœnig en exerce le commandement, théorique, avec délégation à l'état-major allié de Londres. Sur place, le général de Jussieu, alias Pontcarral, assure les fonctions de chef d'état-major national. Mais il est arrêté par la Gestapo et, comme il relève du « Comac », c'est au « Comac » qu'il appartient de nommer son successeur.

Villon, aussitôt, publie son intention de soutenir la candidature d'un officier F.T.P. Tohu-bohu dans la Résistance. Les communistes ont les dents trop longues ! Il n'y a aucune raison, par surcroît, de ne point choisir Rebattet, alias Cheval, chef du « Service national maquis », que soutient le Mouvement de Libération Nationale. Soit. Kriegel-Valrimont, qui appartient au M.L.N. et le représente au « Comac », accepte de défendre la candidature de Rebattet-Cheval. Etant de mèche avec Villon, il entend sans surprise son compère du « Front National » opposer son veto. Et c'est sans surprise non plus — tout a été combiné entre eux — qu'ayant sorti sur-le-champ la candidature de Malleret, alias Joinville, apolitique pour la circonstance et communiste pour les initiés, il entend Villon approuver d'enthousiasme...

Triomphe de Malleret-Joinville et mort du petit cheval. L'état-major national des F.F.I. vient de passer sous la coupe du P.C. Malleret-Joinville, en militant discipliné, se hâte de nommer à la tête des F.F.I. parisiens le camarade Tanguy, colonel Rol dans la clandestinité (11).

De Gaulle n'a pas fini d'avalier des couleuvres.

III. - De Gaulle ou Rol- Tanguy ?

Le 6 juin 1944, les troupes alliées débarquent en Normandie. Le 21, commencent les combats du Vercors. Les F.F.I. qui tiennent ce réduit ont besoin d'aide. Le 26 juin, au Comité de Défense Nationale, Jacques Soustelle demande à Fernand Grenier, commissaire de l'Air, de créer une unité aérienne de soutien, l'unité « Patric ». Est-ce possible ? Oui, affirme le colonel Morlaix, collaborateur de Grenier. Non, proteste Grenier : il n'y a pas d'avions disponibles. Soustelle insiste. Grenier s'incline. L'unité « Patric », cependant, ne sera jamais constituée. Et les combattants du Vercors succombent le 23 juillet sans même avoir eu le bonjour du patriote Grenier. Il y a lieu de penser qu'ils n'étaient pas communistes.

Incident non moins caractéristique, à la gravité près, le 23 août. Alors que de Gaulle approche de Paris, Soustelle apprend à Alger que des choses étranges se passent dans la région de Toulouse. Des drapeaux rouges flottent sur l'aérodrome de Franczal. Et le dénommé Asher, dit colonel Ravel, paraît travailler « dans un sens qui n'est peut-être pas souhaitable pour le gouvernement ».

Soustelle estime que l'apparition à Toulouse de deux



délégués du gouvernement — un civil : lui-même, et un militaire : général Bertin-Chevance — ne serait pas inutile. Le colonel Morlaix mobilise une escadrille. On est paré, quand, vingt-quatre heures avant l'appareillage, Fernand Grenier se réveille. M. le commissaire à l'Air n'admet pas qu'on utilise « ses avions » sans son visa. Il veut consigner les ordres de mission. Pour Soustelle, bon ! Quant à Chevance-Bertin, non ! Soustelle atteste que l'infortuné général, après quatre heures de discussion et de supplication, dut battre en retraite devant l'assaut de Mme Grenier.

— Evidemment, commente-t-il, le parti n'admettait pas qu'un délégué militaire allât mettre son nez dans les affaires de Ravel (12).

Les communistes n'ont pas seulement misé sur la province. Dès le 26 juillet 1944, Rol-Tanguy, chef de la région Ile-de-France par la grâce du P.C., convoque, faubourg du Temple, l'état-major F.F.I. de la Seine.

Deux parties dans son exposé. Primo, la Résistance n'est pas seulement antiallemande : elle implique aussi « l'union

(11) Jacques Soustelle. *Op. cit.*

(12) Jacques Soustelle. *Op. cit.*



« Qu'est-ce que c'est que cette signature ? »
 Leclerc, le Libérateur de Paris, se fait eng... par le Libérateur du territoire (ci-dessus à droite). Au bas de la reddition de von Choltiz, de Gaulle a découvert le paraphe de Rol-Tanguy, « colonel » d'aventure mais communiste de vocation (à gauche).

de tous les éléments de la Résistance sur certains principes populaires » énoncés par le C.N.R. Secundo, il est urgent d'établir les plans d'attaque, de défense et de mobilisation pour la bataille de Paris.

Le lendemain, sur un banc de l'avenue de Suffren, deux personnages discutent : l'authentique colonel de Marguerittes, alias Lizé, commandant des F.F.I. de la Seine, et Raymond Massiet, alias commandant Dufresne, son chef d'état-major.

Tous deux ont assisté à la réunion du 26. Tous deux ont entendu la harangue de Rol-Tanguy. Ils l'ont différemment appréciée. Massiet penche vers les F.T.P. et le « Front National ». Marguerittes-Lizé subodore les manœuvres communistes dont Rol-Tanguy, ancien des brigades internationales, est l'instrument docile.

— Heureusement, dit Lizé à son adjoint, je suis bien décidé à empêcher toute action qui pourrait aboutir à un soulèvement révolutionnaire (13).

(13) Raymond Massiet : « La préparation de l'insurrection et la bataille de Paris ». (Payot, éditeur).

De fait, contrairement à Massiet qui s'aligne sans réserve sur Rol-Tanguy et les activistes du « Comac », Lizé se méfie de l' « insurrection à tout prix ». Il a ses raisons qui sont fortes. Personne ne peut prévoir les péripéties de la bataille en cours. Quel sera le sort de Paris insurgé si les Alliés subissent un revers ? Et avec quoi va-t-on se battre ?

Raymond Massiet, qui n'est pas suspect, récapitule ainsi l'armement des F.F.I. de la Seine à la veille du soulèvement : 29 mines, 4 mitrailleuses — dont une sans trépied — 22 fusils mitrailleurs, 83 mitraillettes, 562 fusils, 825 revolvers et 192 grenades... Une misère.

L'insistance des communistes à recommander l'insurrection immédiate répond donc à un calcul politique. En cas de succès, la gloire et le profit de l'opération reviendront au P.C. : de Gaulle entrera dans une capitale conquise et quadrillée par les Cosaques ; on traitera avec lui d'égal à égal. En cas d'échec, la responsabilité retombera sur de Gaulle, que la population tient pour le chef tout-puissant de la Résistance et dont le prestige subira une atteinte fatale.

Lizé respire quand, le 5 août, un émissaire du général Chaban-Delmas, délégué militaire national de De Gaulle, approuve ses prudentes conceptions. Mais, le 14 août, les dés sont jetés. A sept heures du matin, devant les ordres, plusieurs groupes de F.F.I. ouvrent le feu à Paris et en banlieue (14).

Qui a précipité le mouvement ? Mystère. Rol-Tanguy, de toute façon, appuie sur l'accélérateur. Les combats, dans lesquels intervient une nouvelle troupe communiste, les « Milices Patriotiques », s'intensifient jusqu'au soir. A l'aube du 20, les Allemands contre-attaquent.

(14) Raymond Massiet. *Op. cit.*

Ne jouez pas avec les armes à feu

Un document unique : de Gaulle l'arme à la main. Mais le stratège de Montcornet ne semble pas familier de ces engins modernes. On a d'ailleurs pris la précaution d'ôter le chargeur de son pistolet mitrailleur.





Six ans après sa désertion, le condamné à mort Maurice Thorez devant le peloton d'honneur.

C'est l'instant où parvient aux états-majors F.F.I. le texte suivant daté de la veille :

« En raison des promesses faites par le commandement allemand de ne pas attaquer les édifices publics occupés par les troupes françaises et de traiter tous les Français conformément aux lois de la guerre, le Gouvernement Provisoire de la République française et le Comité National de la Résistance vous demandent de suspendre le feu contre l'occupant jusqu'à l'évacuation promise de Paris. »

Une trêve ? Pas possible ! Comme Lizé lui paraît hésitant, Massiet-Dufresne court chez Rol-Tanguy.

Epatant, le colonel.

— Je suis un soldat, déclare-t-il fièrement à son visiteur. Tous pour parler avec l'ennemi, en temps de guerre, est une faute contre la nation. Seul le commandant militaire peut être autorisé à conclure une trêve, mais au moins doit-il en être informé. Le commandant militaire est, d'ailleurs, le seul juge en ces matières... (15).

« Seul juge », Rol-Tanguy décide en conséquence qu'« aucune trêve n'a été conclue entre le commandement français et le commandement ennemi ». Il fait placarder cet avis, signé de Lizé, sur les murs de Paris. Et, deux jours durant, c'est la confusion.

Les voitures de la Préfecture de police, que contrôlent Luizet et les gaullistes, se répandent dans Paris et leurs occupants diffusent par haut-parleur la consigne de trêve. Mauvais coup pour Rol-Tanguy, qui louche sur les armes des policiers. Rol-Tanguy répond par un « ordre de mobilisation générale ».

Le 31 août, à 16 h 45, Lizé adresse cette note à ses subordonnés : « Si les Allemands qui traversent votre secteur n'ont pas une attitude hostile et n'emmenent pas de prisonniers, se conformer strictement à l'ordre de trêve et les laisser passer sans attaques ni provocations. »

(15) Raymond Massiet. *Op. cit.*

A la même heure, son propre chef d'état-major, Massiet-Dufresne, et Rol-Tanguy ordonnent aux mêmes exécutants de harceler les Allemands sur tous les points, d'élever des barricades dans toutes les rues, d'ignorer la trêve, qui n'est pour eux qu'une manœuvre de l'ennemi aux abois (16).

A qui se fier ? Au 8 de l'avenue du Parc-Montsouris, le « Comac » et le C.N.R. se réunissent en présence de Chaban-Delmas. Appuyé par Mutter, Chaban met les communistes en garde contre le risque de représailles allemandes. Il se réfère à des instructions du général Koenig, chef suprême des F.F.I., et plaide pour la trêve. Saillant, Villon, Vaillant, tous communistes, répliquent avec violence. Parodi fond en larmes.

C'est dans ces conditions que l'emporte la thèse de la lutte à outrance. Au soir du 24 août, sous le commandement du capitaine Dronne, les éléments avancés de la division Leclerc, heureusement détachée du gros de l'armée alliée, débouchent sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Le 25, la division entière déferle sur Paris. A midi, gare Montparnasse, Leclerc reçoit la reddition de von Choltitz. Il accepte que Kriegel-Valrimont et Rol-Tanguy l'assistent dans cette cérémonie. De Gaulle lui en marquera de l'humeur.

Juin reçoit de bizarres coups de téléphone

Les résultats de ces journées dramatiques ne sont pas, pour les communistes, aussi brillants qu'ils l'espéraient. Le P.C. a imposé Marrane à la présidence du Conseil municipal, alors qu'il comptait lui faire attribuer la Préfecture de la Seine, donnée à Flouret. Les gaullistes, avec Luizet, ont conservé le bastion essentiel de la Préfecture

(16) Raymond Massiet. *Op. cit.*

de police. Et c'est de Gaulle, non Rol-Tanguy, que les Parisiens acclament.

La fureur des communistes éclate dès l'arrivée de Soustelle. Celui-ci, chef des services secrets, prétend dissoudre — et il y parviendra — le « deuxième bureau F.F.I. », qui n'est rien d'autre, à ses yeux, qu'une organisation illégale de police politique. Villon le prend furieusement à partie. Il l'accuse de lèse-démocratie, de lèse-patrie, le traite de cagouillard et de fasciste.

— Vous avez trahi la Résistance ! hurle-t-il pour conclure.

Ce que Soustelle traduit par : « Vous nous avez empêché de prendre le commandement des forces de l'intérieur (17). »

Les bagatelles de la porte expédiées, de Gaulle s'installe au 14 de la rue Saint-Dominique, siège du ministère de la Guerre. Un peu à l'étroit. Il partage les lieux avec Diéthelm, ministre. Lequel doit s'accommoder du « Comac », qui s'incrute.

Le général Juin, chef d'état-major général de l'armée, est là aussi, dans la nuit du 25 au 26. La première réflexion qu'il a recueillie de la bouche de De Gaulle sur le seuil du vénérable immeuble, c'est qu'« il y a décidément trop d'armes répandues dans Paris et placées, pour la plupart, dans des mains inexpertes et non contrôlées. »

Trop d'armes et trop d'intrigues, sinon de complots, en vérité. Car Juin, cette nuit, ne réussit pas à fermer l'œil. Au téléphone, il reçoit des « communications bizarres qui, raconte-t-il, me révélèrent la présence non loin du ministère, peut-être dans ses murs, d'une organisation qui me paraissait avoir une étrange activité nocturne ».

Une voix, en particulier, le tient en éveil. Inlassablement elle demande un certain général dont le nom semble avoir la consonnance du sien.

— Oui, répond Juin. Ici le général Juin.

— Le général Joinville, insiste le correspondant anonyme.

Qui est ce Joinville que Juin ne connaît ni des lèvres ni des dents ? De Gaulle, le lendemain, lui apprendra qu'il s'agit d'un « général » du « Comac » (18).

C'est l'aspect plaisant de l'aventure. Sur le fond, de Gaulle est édifié. Il ne peut tolérer l'existence de deux autorités militaires, l'existence de deux armées, dont l'une obéirait à l'état-major du « Comac » et exercerait sur le gouvernement la pression des « Milices Patriotiques ».

Le 27 août, il communique sa décision aux chefs de l'insurrection parisienne et au bureau du C.N.R. : les F.F.I. seront intégrés à l'armée régulière.

Tout beau ! Si les hommes de l'ex-armée secrète et de l'ex-organisation de résistance de l'armée obtempèrent sans hésitation ni murmure, ceux des F.T.P. ne fournissent, avec lenteur, que de faibles contingents au général de Lattre de Tassigny.

L'ennemi est-il aux frontières ? Est-il « chez nous », comme l'a écrit Liebknecht cité par Thorez ? Le fait est que, malgré le remaniement gouvernemental du 9 septembre et la nomination de Charles Tillon à l'Air et de François Billoux à la Santé publique, les F.T.P., toujours en armes, s'implantent dans la banlieue parisienne, où ils s'agglomèrent aux « Milices Patriotiques » et qu'ils essaient vers Montpellier, Toulouse, Limoges, où Gilbert de

Chambrun, Asher, Ravanel, Guingouin édifiant, face au pouvoir central, de petites républiques soviétiques.

Une inspection de De Gaulle, le 17 septembre, ne modifiera guère la situation de ces régions troublées. Il faudra employer des moyens plus énergiques : envoyer, par exemple, à de Chambrun le colonel Zeller, qui le meta et diriger sur Toulouse, fief de Ravanel, une brigade montée de spahis. Guingouin, épaulé par le préfet Chaintron, ne cédera qu'en avril devant l'irruption d'unités régulières destinées à renforcer, autour de Royan, les troupes de Larminat (19).

La réduction des milices qui cernent Paris et que Laurent Casanova tient en main, présente d'autres difficultés. De Gaulle qui, le 12 octobre, a créé une nouvelle Assemblée consultative largement ouverte aux communistes, prononce, le 28, la dissolution des « Milices Patriotiques ». Cautére sur jambe de bois. Le P.C. proteste. Se rendant aux instances de l'ambassadeur Bogomolov et de Debû-Bridel, embarqué dans le « Front National », surmontant sa répugnance à pardonner ce qu'il appelle une désertion, de Gaulle se convainc peu à peu qu'une seule solution lui reste : amnistier Maurice Thorez. Usant de son droit régulier, il signe un décret de grâce amnistiant.

— Compte tenu des circonstances d'antan, explique-t-il, les événements survenus depuis, les nécessités d'aujourd'hui, je considère que le retour de Maurice Thorez à la tête du parti communiste comporte plus d'avantages que d'inconvénients.

Quel avantages ? De Gaulle en voit trois.

Thorez, pense-t-il, « traînera toujours la casserole de la désertion. » Partant, ce sera un personnage malléable.

Thorez, dit-il encore, sera plus apte que quinconque à « monter sur les tréteaux pour inviter les Français à retrousser leurs manches. »

— J'ai ramené Thorez, déclarera-t-il surtout au colonel Groussard, afin de me trouver en mesure de désarmer les « Milices Patriotiques ».

Le fils du peuple, du reste, ne se fera pas prier. Il attendra simplement que de Gaulle se soit envolé vers Moscou, le 24 novembre, pour poser le pied sur le sol de la patrie bien-aimée.

(19) *Maréchal Juin. Op. cit.*



Dessin
de
Ben

(17) Jacques Soustelle. *Op. cit.*

(18) *Maréchal Juin : « Mémoires ».* (Arthème Fayard, éditeur).



Le général au Kremlin, auprès du « Grand Tzar au charme ténébreux ». Staline est réjoui par sa bonne affaire et de Gaulle s'épanouit. Il croit que le traité d'assistance mutuelle qu'il a signé avec l'U.R.S.S. va le hausser au niveau des Grands.

IV. - La visite au grand tzar

La visite à Staline, de Gaulle y songe depuis longtemps. Question de prestige. Américains et Britanniques, dont de Gaulle, *volens nolens*, a impatiemment supporté la tutelle, sont sur pied d'égalité avec les Russes. Si, lui, de Gaulle, lie la France à l'U.R.S.S. par un traité en bonne et due forme, il s'élève au niveau des « Grands », prouve au monde qu'il peut sortir sans sa bonne. Et fait pièce aux Anglo-Saxons.

Le voyage doit durer huit jours. Il durera trois semaines.

A la veille de l'offensive allemande des Ardennes, deux petits bimoteurs aux ailes frappées de la Croix de Lorraine, appareillent pour Tunis. A bord : de Gaulle, Gaston Palewski, Bidault, ministre des Affaires étrangères, Dejean, Hervé Alphand, Bogomolov et le général Juin.

La guerre qui se poursuit en Europe et la faible autonomie des avions obligent à de longs détours et de courtes étapes. De Tunis, on saute au Caire. Du Caire, on saute à Habania, en Irak.

De Gaulle se renfrogne. L'aérodrome d'Habania est britannique. Un petit carré de gazon évoque les fastueuses pelouses de la perfide Albion. Ces Anglais sont donc partout !

Pas de chance. A Téhéran, l'étape suivante, il y a bien deux aérodromes, un soviétique et un anglais. Mais c'est sur l'anglais que, par nécessité technique, il faut atterrir. Et, comble de disgrâce, les Américains, apitoyés par le caractère miteux de l'expédition gaulliste, proposent innocemment un de leurs quadrimoteurs au « plus illustre des Français ».

Un quadrimoteur amerlock ! Il ne manquait plus que ça... De Gaulle refuse tout sec. Avec toute son équipe, il se rue sur le quadrimoteur, russe celui-là, qui l'attend sur le terrain soviétique.

Ce providentiel engin ne peut-il, d'une traite, véhiculer

« Nous tenons le bon bout », dit de Gaulle en serrant la main de Thorez que vient de lui renvoyer son compère Staline.



ses passagers jusqu'à Moscou ? Il les déverse à Bakou. Non sans motifs impérieux certes. Les autorités locales ont préparé à l'intention des amis français une grandiose réception. Diplomatie et politesse obligeant. De Gaulle et sa suite assisteront au spectacle tout exprès monté pour eux par l'Opéra local.

La langue dans laquelle s'expriment les artistes, sur une musique de sous-Rossini, est un dialecte dérivé du turc. Personne n'y comprend rien, pas même Bogomolov. Les traductions passent par deux interprètes de pseudo-turc en russe et du russe en français. On saisit pourtant que l'œuvre s'inspire d'une révolte de serfs au XI^e siècle. Une compensation pittoresque : le ténor chante à cheval, sur un vrai cheval.

Le rideau tombé — ouf ! — de Gaulle se rend au foyer, félicite les danseurs. Apparaît, à pied, le ténor.

— Je vous prie, mon général, lance-t-il incontinent, de porter aux travailleurs du spectacle de Paris, le salut des travailleurs du spectacle de Bakou.

Turc-russe-français... Par la voie inverse, de Gaulle, impérial, transmet sa réponse au ténor :

— Je porterai, dit-il, le salut des travailleurs du spectacle de Bakou aux travailleurs du spectacle de Paris.

Le lendemain, on rembarque. Chemin de fer, cette fois. A 28 kilomètres/heure, on se traîne vers Stalingrad. Ce train, par bonheur, est un véritable palais roulant où l'on déguste le caviar à la louche. A Stalingrad, deux jours d'arrêt. On repart pour Moscou sans augmenter la vitesse.

Les conversations, comme il est de règle, se déroulent au Kremlin. Une salle dépourvue de tout appareil. Des tables disposées en fer à cheval. Des chaises d'une simplicité scolaire. A Bidault, de Gaulle a réservé les « brouilles ». C'est lui qui traite les grands problèmes. Mais il « n'accroche » pas.

De Gaulle développe majestueusement ses théories planétaires. Staline n'a qu'une préoccupation en tête : la

Pologne, l'influence russe en Pologne, la reconnaissance par la France du comité polonais de Lublin.

De Gaulle biaise, élude. Obstiné, Staline remet incessamment la question polonaise sur le tapis. Incidemment, il interroge de Gaulle sur le nombre de divisions qu'il compte aligner dans la bataille d'Europe.

— Vingt au grand maximum, dit de Gaulle.

Le tsar rouge éciate de rire.

— La France, réplique-t-il, devrait avoir 80 divisions.

Boutade ? Staline excelle dans la plaisanterie sinistre. De Gaulle s'en est aperçu le premier jour.

Molotov avait organisé un déjeuner de présentation. Staline n'ouvrait la bouche que pour manger. De Gaulle était muet. Le repas terminé, on gagna le salon. La glace ne fondait pas.

Staline, tout à coup, se tourna vers son interprète :

— Dis-lui que je lui ai renvoyé Thorez.

De Gaulle, sans piper mot, leva les bras au ciel.

Alors, Staline ;

— Demande-lui donc quand il va le faire fusiller ?

Ce fut le dégel.

— Je ferai la France avec tous les Français, laissa tomber de Gaulle.

— Bravo ! rugit Staline. Thorez a été très bien en Russie (18).

Pareils accès de jovialité ne suffisent pas à désempourber la négociation diplomatique. Le séjour moscovite s'achève et pas une ligne du futur traité n'est rédigée. Va-t-on conclure, oui ou non ? Eh bien ! oui.

Au cours de la dernière nuit, après une séance de cinéma que de Gaulle, excédé, a interrompue, le traité est bâclé, signé, enveloppé. La France et l'U.R.S.S. se jurent amitié pour vingt ans. Prix payé par de Gaulle : la France sera représentée par Christian Fouchet auprès du fameux comité polonais de Lublin.

En route pour Paris ! A Téhéran, on récupère les deux bimoteurs à Croix de Lorraine. Ravi d'avoir montré aux Anglo-Saxons ce dont il était capable, de Gaulle donne un ordre fou : il faut voler directement de Téhéran au Caire, de façon à éviter les odieux Britanniques d'Habania.

Il y a des montagnes à franchir ? On est à la merci du moindre dérèglement atmosphérique ? Qu'importe. Lorsque les bimoteurs se posent au Caire, leurs réservoirs ne contiennent plus d'essence que pour vingt minutes de vol. Un « pépin », si léger fût-il, et c'était la catastrophe.

“Rien à faire, c'est Pétain qui avait raison”

A Paris, les nouvelles sont bonnes. Thorez s'est conduit correctement. Le 30 novembre, au Vélodrome d'Hiver, il a exhorté la classe ouvrière au travail. Avec la bénédiction de Villon, président du Comac, il a accepté la dissolution des « Milices patriotiques ». Il a préfacé, en quelque sorte, son rapport du 21 janvier 1945 au Comité central d'Ivry. Exquis document qui dénoncera « l'aventurisme de ceux qui pensent opposer les Comités de Libération et les Milices patriotiques au gouvernement » et

(18) *Maréchal Juin. Op. cit.*



Sur la Côte-d'Azur
en 46 avant le coup
du départ :
OBSESSION
(Dessin de Sennef)

décrira la dissolution des groupes armés comme « une mesure normale » (19).

Les communistes, il est vrai, se plaindraient à tort. Le pacte franco-soviétique, qui ne sera jamais appliqué, les transporte d'allégresse. La nationalisation des houillères et de Renault leur semble pleine de promesses — et ils ne se trompent pas : en quelque douze mois, de nombreux établissements de crédit, 34 sociétés d'assurances, les entreprises de gaz et d'électricité. L'épuration même, dont ils critiquent la mollesse, leur procure d'incontestables jouissances.

Jacques Duclos, en somme ne pêche pas contre la sincérité quand il déclare devant le Comité central de janvier 1945 : « Le gouvernement provisoire de la République française, que préside M. le général de Gaulle, sait qu'il peut compter sur nous pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche. »

Sur Duclos. Mais sur Staline ? L'encre du traité de Moscou est à peine sèche que, le 4 février, les trois « Grands » se réunissent à Yalta. Sans le grand Charles. Et que dit l'allié russe ? Il dit que la France n'a pas droit aux réparations, « parce qu'elle n'a pas assez souffert ». Il dit qu'elle n'a pas droit à une zone d'occupation, parce qu'en 1940 — nulle allusion à Thorez — « les Français ne se sont pas battus ».

Quelle douche ! Et quelle leçon ! Car si, finalement, la France obtient une zone d'occupation — prélevée sur le domaine des Anglo-Saxons — un siège à la commission de contrôle interalliée, une invitation à la conférence mondiale chargée de créer l'O.N.U., c'est à Churchill qu'elle le doit (20).

Déçu à l'extérieur, de Gaulle, à l'intérieur, le sera tout autant dans les dernières semaines de l'année.

Le 21 octobre, la France élit une Assemblée constituante. Sur 545 sièges, le P.C. en enlève 152. Il y a unanimité, le 13 novembre, pour maintenir de Gaulle à la présidence du Gouvernement provisoire. Unanimité superficielle. Elle se rompt le 15 sur la répartition des portefeuilles. Les communistes revendiquent l'un des trois grands ministères : Guerre, Intérieur ou Affaires étrangères. De Gaulle refuse et remet son mandat à la disposition de l'Assemblée.

Les trois principaux partis se consultent. Le P.C. réclame la présidence vacante pour l'un des siens. La S.F.I.O. l'imite. Et le M.R.P.... Force est de revenir à de Gaulle. On y revient le 19. Mais le ver est dans le fruit.

De Gaulle appelle Maurice Thorez à un ministère d'Etat. Il donne l'Armement — fiche de consolation — à Charles Tillon, l'Economie nationale à Billoux, la Production industrielle à Marcel Paul, le Travail à Ambroise Croizat. L'at-telage n'ira pas loin.

Puisqu'il s'agit pour l'Assemblée de fabriquer une Constitution, de Gaulle n'a pas caché sa préférence : ce qu'il désire, c'est la primauté de l'exécutif. A l'inverse, communistes et socialistes préconisent un système d'assemblée souveraine. Le différend est irréductible. Les communistes l'aigrissent par des attaques contre l'autoritarisme du président et son goût du pouvoir personnel.

Un matin de janvier 1946, se présentant rue Saint-Dominique pour la signature de pièces militaires, le général Juin, stupéfait, entend de Gaulle soupirer :

— Mon vieux, il n'y a rien à faire, c'est Pétain qui avait raison.

La crise se dénoue le 20 janvier au ministère de la Guerre, dans la salle des Armures.

— Ma mission est terminée, annonce de Gaulle à ses ministres. Le régime des partis a reparu. J'ai décidé de me retirer. Ma décision est irrévocable.

— Voilà un départ qui ne manque pas de grandeur, apprécie Maurice Thorez.

On se retrouvera. Et de bien des manières.

V. - De Colombey ... à l'Oural

Ayant vainement attendu, à Marly, que le peuple le rappelât au pouvoir, de Gaulle s'enferme à Colombey, l'oreille tendue vers l'Est où il croit percevoir le bruit inquiétant d'escadrons en marche.

Gouin lui a succédé. Lui succède-t-on ?

(19) « Le P.C.F. dans la Résistance » (Editions sociales).

(20) Jean Lacouture : « De Gaulle » (Editions du Seuil).

Le 5 mai 1946, une joie : le projet de Constitution élaboré par les socialistes et les communistes est repoussé. 53 % de NON. Autre joie le 2 juin. Les électeurs de la deuxième Constituante font rétrograder les communistes du rang de premier à celui de second parti de France.

Ragaillardi, de Gaulle, dès le 6 juin, ouvre la deuxième campagne préréférendaire en exposant à Bayeux ses principes constitutionnels. Vain effort. La nouvelle Assemblée ne suit pas. Le 27 août, à Epinal, le général condamne sévèrement le projet de Constitution qu'elle adoptera le 28 septembre.

Les partis lui reprochent ses visées dictatoriales. Il hausse les épaules et riposte par l'étalage hautain de son « mépris de fer ».

Le bouillant rédacteur en chef de « L'Humanité », Pierre



François Billoux : de la « paix à tout prix » sous Pétain au maroquin du ministère de l'Armement sous de Gaulle.

Hervé, s'empare de cette formule métallique. Son journal sort avec une manchette vengeresse : « Mépris de fer, sabre de bois, culotte de peau ».

L'effet est saisissant. Trop. Pierre Hervé apprend qu'il a dévié de la ligne du Parti. Le secrétariat du P.C. le contraint à des excuses publiques, puis à quitter son poste. Défense de toucher à la personne du général ! Les communistes doivent s'en tenir à paraphraser cette déclaration, mi-attristée mi-élogieuse, que Thorez fait de Moscou : « Nous nous étonnons de voir le général de Gaulle, dont nous n'oublierons pas les services rendus à la Patrie, s'engager sur une voie contraire à la démocratie. »

Les électeurs tranchent le débat. Le 13 octobre, ils infligent un échec à de Gaulle en approuvant le projet de Constitution par 9 297 470 voix contre 8 165 459.

Elections législatives le 10 novembre. Les communistes entrent en force à l'Assemblée nationale. Ils y constituent le groupe le plus nombreux, avant les socialistes et les républicains populaires. Vincent Auriol ayant accédé à la présidence de la République, ils vont mener la vie dure

au président du Conseil Ramadier. A tel point que, le 7 mai 1947, ils voteront contre la confiance. Ce qui amènera Ramadier à se séparer de ses ministres bolcheviks : Billoux, Tillon, Croizat et Thorez, vice-président du Conseil.

— Les Russes préparent un coup de force sur l'Europe occidentale, confie-t-il à son ami Naegelen. Il est dangereux d'avoir des représentants de la Russie au sein du gouvernement (21).

De cela, de Gaulle est pareillement persuadé.

Le 7 avril 1947, à Strasbourg, il a proclamé la nécessité urgente d'un « Rassemblement du peuple français ». Le 21, à Guéret, Thorez l'a qualifié de porte-parole de la réaction.

— Certains, a-t-il ajouté, comparent la dernière déclaration de De Gaulle à celle du 18 juin. Je songe au mot de Marx sur les événements qui, parfois, semblent se répéter. Mais la première fois, c'est la tragédie. La deuxième fois, c'est la farce.

Le 14, de Gaulle fonde officiellement le R.P.F. et le temps se gâte. Chassés du gouvernement, les communistes suscitent l'agitation sociale. Préludant aux grèves insurrectionnelles de l'hiver 47-48, les arrêts de travail se multiplient de fin avril à fin juin. Grève de Renault, grève des chemins de fer, grève du gaz et de l'électricité, grève des banques, grève des mines... Le « chef d'orchestre » est à peine « clandestin ».

Le 27 juillet, à Rennes, de Gaulle tonne :

— Sur notre sol, au milieu de nous, des hommes ont fait vœu d'obéissance aux ordres d'une entreprise étrangère de domination dirigée par les maîtres d'une grande puissance slave... Il s'agit, en réalité, de plier notre beau pays à un régime de servitude totalitaire où chaque Français ne disposerait plus ni de son corps ni de son âme et pour lequel la France elle-même deviendrait l'auxiliaire soumise d'une colossale hégémonie.

— Geste historique, s'extasie Jacques Soustelle. Pour la première fois depuis la Libération, une voix ose s'élever pour dénoncer le péril communiste.

Comme pour donner raison au président du R.P.F., Staline, le 22 août, ressuscite le Komintern qu'il baptise Kominform.

Que de Gaulle se déchaîne contre les « séparatistes » ne l'empêche pas, en petit comité, de porter sur eux des jugements plus nuancés, souvent admiratifs.

Quand la IV^e République vagissante se défend contre les grèves révolutionnaires sans attendre « l'homme des tempêtes » impatient d'abattre le Système, il explique fort bien au comité directeur du R.P.F. le pourquoi des choses :

— Les communistes savent faire de l'action... Dommage qu'ils soient plus russes que français !

Lui parle-t-on de Thorez qui conduit le bal :

— Et alors ? Ramadier n'a pas su le garder ! Thorez fut mon ministre le plus discipliné. Il a été très utile. Ce n'est pas ma faute si la droite n'entra dans la Résistance qu'en 1944. Les communistes y étaient depuis 1941. Aujourd'hui, les hommes au pouce n'ont plus rien. Il n'y a que les communistes et nous.

Quant aux rapports avec l'U.R.S.S., voici ce qu'il en dit, toujours en 1947, à quelques-uns de ses visiteurs :

— Il faut faire l'Europe avec, pour base, un accord

(21) Georgette Elgey : « La République des Illusions » (Fayard éditeur).

entre Français et Allemands. Du jour où l'Allemagne aura reçu une organisation telle qu'elle ne soit pas un Reich... Du jour où la Ruhr aura un statut européen... on verra paraître l'Europe dans sa puissance et sa valeur économique... Une fois l'Europe faite sur ces bases, avec ses compléments africains, alors on pourra essayer de faire l'Europe tout entière avec la Russie, dût-elle changer de régime.

Sic. Et pas moins. En attendant, c'est le premier coup de Prague : 21 février 1948.

*
**

Le R.P.F., belle machine qui semble devoir tout écraser, ne doute pas de forcer massivement les portes du Palais-

de Défense. Encore faut-il que l'Assemblée nationale ratifie ce texte.

Un débat de politique étrangère s'ouvre en novembre 1953. Stylé par de Gaulle, pour qui toute initiative de la IV^e République est funeste, J.-P. Palewski, un pur, révèle la nouvelle pensée de son maître :

— Je considère, dit-il, que l'essence du régime (soviétique) a été bouleversée par la mort de Staline... J'ai la conviction tenace qu'une négociation (avec l'U.R.S.S.) reste possible... Les théologiens du communisme avec lesquels toute entente est interdite cèdent de plus en plus la place à des castes nouvelles et aux détenteurs de la force réelle : les soldats !

Les communistes pavoisent. Plutôt que d'un Front populaire, Thorez et Duclos se prennent à rêver d'un « ras-



« Heureux de vous voir, monsieur Duclos. » La scène se passe à l'Ambassade d'U.R.S.S., le 9 décembre 1966, sous le regard attendri des diplomates soviétiques.

Bourbon, lors du renouvellement de l'Assemblée nationale.

« Les partis » se prémunissent par l'astucieuse loi des « apparentements ». Fureur du R.P.F. De Gaulle repousse toute idée d'accord avec les modérés.

— Il n'y a qu'à s'apparenter avec les communistes, opine-t-il, pince-sans-rire.

Propos fantaisiste, naturellement. Les circonstances ne se prêtent pas à semblable alliance. Isolé, le R.P.F. s'octroie cependant 121 sièges. Le malheur est, qu'ayant déclaré la guerre à tout le monde, il ne peut gouverner avec personne. En novembre 1952, Antoine Pinay sollicite l'investiture. Il l'obtient grâce à 27 députés gaullistes qui enfreignent l'ordre d'opposition systématique. Le groupe R.P.F. entre en déliquescence. Le 6 mai 1953, de Gaulle abandonne ses parlementaires à leur turpitude. Le R.P.F. s'effiloche et disparaît. Mais la désespérante « traversée du désert » sera coupée d'une exaltante péripétie.

Le gouvernement français, alarmé comme de Gaulle par l'agressivité soviétique, a signé avec ses partenaires occidentaux un traité instituant une Communauté Européenne

semblement des Français ». Ils imaginent un « Front national uni ». « L'Humanité », subito, tresse des couronnes à de Gaulle : ce n'est plus un apprenti-dictateur, c'est un « bon Français ».

L'ermite de la Boisserie rend la politesse. Une élection partielle doit pourvoir, en Seine-et-Oise, au remplacement du féal Diethelm. Deux candidats s'affrontent, Mme Peyrolles, du M.R.P., et André Stil, du P.C. Salle des Sociétés savantes, le 29 janvier 1954, Debû-Bridel, sénateur gaulliste de la Seine, annonce franchement la couleur : « Mieux vaudrait voir à l'Assemblée nationale un communiste que la toison blonde de Mme Peyrolles. »

A partir de là, on fraternise sans retenue.

Le 18 février, « L'Humanité » publie une photo de Mme Nicole de Hauteclouque, conseillère municipale de Paris, voisinant avec Mme Dumont, sénateur communiste de la Seine. En compagnie de Michelet, elle vient de participer à un meeting communiste contre la C.E.D.

Le 22 février, le joyeux Louis Vallon, qui naguère mangeait du séparatiste étranger, récidive à Choisy-le-Roi.

Le « triomphal » voyage du général à Moscou raconté par « France-Soir ». On y trouve cette perle d'un dialogue « pris sur le vif » : « Tu as vu, il a serré les mains. » — « C'était son sosie. » — « Son sosie ? Mais non, voyons... on n'en trouverait pas. Il est trop GRAND. »



Paradant aux côtés du « général » Malleret-Joinville et du docteur Mée, communistes l'un et l'autre, il condamne dans la C.E.D. un « pacte d'agression. »

Pour couronner le tout, Mme Jeanne Vermeersch, compagne de Thorez, édite une brochure : « La lutte des femmes pour un changement de la politique française ». On y lit ceci :

« Faut-il vraiment s'unir avec « qui que ce soit » ? avec « les anciens collabos » ? Avec ceux qui en 1939 ont interdit notre parti ? »

« Il faut répondre très tranquillement avec le Comité central : « Oui, avec tous les Français quels qu'ils soient, à condition qu'ils veuillent agir contre les accords de Bonn et de Paris ; car c'est dans le moment présent la tâche la plus urgente pour la défense du peuple de France. »

...Et de l'U.R.S.S.

Ces opérations combinées aboutissent, Mendès-France régnant, au scrutin du 30 août : par 319 voix contre 264,

l'Assemblée refuse de discuter le traité : « Salut aux artisans de la victoire » titre « L'Humanité ». De Gaulle prend sa part de l'hommage.

De décembre 1951 à avril 1958, les députés gaullistes se sont associés aux communistes dans quatre scrutins d'importance exceptionnelle : contre l'Euratom, contre l'armée européenne, contre le Marché commun, contre la révision de la Constitution. Et, associés aux communistes, ils ont contribué à la chute de six gouvernements : Pleven, René Mayer, Laniel, Edgar Faure, Bourghès-Maunoury, Gaillard.

*
**

Tant d'exploits accomplis en commun créent des liens. Ces liens paraissent se distendre lorsque, rappelé au pouvoir par les révolutionnaires d'Alger, de Gaulle fonde la V^e République. Au vrai, un million de voix communistes manque à l'appel du parti lorsque, le 28 septembre 1958, la Constitution dictée par le Guide est soumise au suffrage populaire.

Les augures du P.C. se souviennent-ils de cette réflexion inspirée à de Gaulle par un voyage en Algérie et recueillie par le général Juin :

— Je regarde ces bicots, ces misérables, ces gosses en guenilles... Impossible d'en faire des Français.

Ou de celles-ci recueillies par un officier de l'entourage :

— La présence de la France en Algérie est une erreur.

Nous n'avons su ni assimiler ce peuple ni permettre son épanouissement. Cela ne durera pas. Il faudra partir un jour.

Le 22 avril 1961, en tout cas, il mobilise ses forces et constitue des milices populaires afin d'affermir de Gaulle dans la répression du « putsch » d'Alger.

Un grand moment que celui-là. Et qui se prolonge. C'est la main dans la main qu'on traque l'O.A.S. Les cœurs battent si parfaitement à l'unisson que René Capitant, dans « Notre République » exhorte de Gaulle à renouveler l'expérience de 1944.

N'y aura-t-il pas de suite à ce vœu politique ?

Au printemps de 1966, Capitant croit toucher au but.

En avril, dans deux scrutins « décisifs » et « essentiellement politiques » — motion de censure socialiste sur la politique atlantique du gouvernement et loi d'amnistie — les députés communistes apportent à Pompidou le renfort de leurs bulletins. Ah ! les braves gens !

Les rejettera-t-on, eux si « profondément patriotes », eux « si proches du peuple » ? Capitant célèbre « l'élargissement du gaullisme vers la gauche et l'extrême-gauche, dont nous voulons, écrit-il, être les artisans ».

Et ensuite : « Ainsi s'est dessinée une nouvelle division de l'Assemblée : d'un côté, gaullistes et communistes forment une majorité à peu près équivalente à la majorité habituelle ; de l'autre, une opposition conduite par trois leaders : Mitterrand, Lecanuet et Giscard d'Estaing, et massivement soutenue par le Sénat. »

L'illustre professeur ignore à cette date qu'il deviendra ministre de la Justice dans un gouvernement dont tous les membres — sauf Malraux exempté de suffrage universel — auront été élus par horreur du « communisme totalitaire ». Il se bonne à affirmer que « tout se tient en politique ». Tout, c'est-à-dire communisme et gaullisme.

Mais pourquoi tant de tapage pour de modestes questions de regroupement parlementaire ou de répartition de maroquins ?

La politique de l'Elysée a été remise sur ses rails anciens. De Gaulle a reçu Kroutchev, reconnu Mao Tsé-toung, quitté l'OTAN, tenu l'Angleterre à l'écart du Marché commun, entravé la construction de l'Europe politique. Waldeck Rochet ne rate pas une occasion de saluer les « aspects positifs » de sa diplomatie. Que veut-on de plus ? Qu'il ravive la « belle et bonne alliance » ? Facile...

En juin 1966, il s'offre, des journées durant, aux acclamations spontanées des foules russes. Le 30, saisi d'une « émotion qui lui vient du fond de l'Histoire », il profère au micro de Radio-Moscou ces phrases définitives :

— Au total, votre destin et le nôtre sont semblables et conjugués. Soviétiques et Français, nous pouvons nous donner la main.

Se produit la secousse de mai 1968. De Gaulle errant on ne sait où, le pouvoir est à ramasser. Un immense

cortège contrôlé par le P.C. submerge les Grands Boulevards. A partir de la Madeleine, l'itinéraire de la Révolution emprunte normalement la rue Royale et le faubourg Saint-Honoré pour déboucher sur l'Elysée. Pas de blague ! On bifurque sur la gare Saint-Lazare et la vague meurt sur le bout du quai.

Les élections passées et les communistes étrillés, de Gaulle se conduira en gentleman à l'égard de ses sauveurs. Pompidou a été grossier, quoique efficace, en ameutant le pays contre le « communisme totalitaire ». Le chef de l'Etat, dans sa conférence de presse de septembre, se contentera d'anathématiser « les totalitaires ». A aucun moment il ne citera le parti communiste.

Et la Tchécoslovaquie, laquelle, entre-temps, a été laminée par les chars soviétiques ? Là de Gaulle « constate et déplore ». Ce n'est pas gentil, ce qu'il a fait, « le gouvernement de Moscou ». Mais quoi ! Le deuxième coup de Prague est la conséquence de Yalta, de la politique des blocs. Un « accident de voiture » — Debré *dixit* — c'est réparable. De Gaulle ne renonce pas à sa politique de « détente, entente et coopération ».

Et vogue la galère !

On a prêté au général une déclaration dont son confrère de Beaufort aurait été l'unique auditeur et selon laquelle la démarche gaulliste consisterait à instaurer progressivement le communisme en France. Ainsi la thèse d'une Europe unie de l'Atlantique à l'Oural perdrait-elle son absurdité.

Nous disposons d'une autre déclaration. Inédite, elle date du début de 1959. Elle a été enregistrée à l'Elysée, au cours d'un dîner qui rassemblait les ministres et plusieurs parlementaires de la majorité.

— Nous ne pouvons pas être capitalistes, dit de Gaulle. Nous ne pouvons pas devenir communistes. Il faut donc trouver un terrain où capitalistes et communistes abandonneront un certain nombre de choses. Alors nous pourrions créer une société d'un type social très poussé. Quant à l'Etat, eh bien, oui, il faut qu'il devienne socialiste.

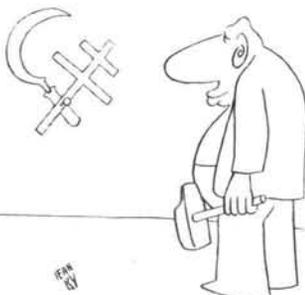
Si tel est le secret du dieu, on comprend qu'il ait consacré une partie de sa vie à tenter d'absorber le parti communiste.

Pour une tâche aussi ardue, il est, au demeurant, plus doué que quiconque. D'année en année, il a régulièrement « phagocyté » tous ses adversaires ou rivaux.

— De Gaulle, s'émerveillait le dessinateur Jean Oberlé, un ancien de la radio de Londres, de Gaulle a un appétit de boa constrictor. Il est parfaitement capable d'avalier un lapin, voire une chèvre, et de les assimiler sans dommage. Si besoin était, il pourrait aussi bien digérer un piano (22).

Une chèvre, un piano, peut-être... Mais le parti communiste c'est un bœuf. Et l'U.R.S.S., c'est les grandes orgues.

(22) Guy Raïssac : « Un combat sans merci » (Ed. Albin Michel).



Dessin
de
Jean By

COMMENT SALAN



« Le plus beau jour de ma vie », dira plus tard Tixier-Vignancour à la générale Salan. Et ce jour-là, son émotion ne sera pas un effet d'audience.

SAUVA SA TÊTE

par François BRIGNEAU

Les jurés délibéraient : soudain l'un d'eux sortit un revolver...

23 MAI 1962 L'attente est devenue insupportable. Depuis près de deux heures le Haut Tribunal Militaire délibère.

Maintenant chaque minute ajoute à l'angoisse mais aussi à l'espoir. On se dit que la condamnation à mort du général Salan, pour assurée qu'elle paraît, a dû rencontrer un obstacle imprévu.

Vingt-trois heures. Toutes les têtes se tournent. Les conversations cessent. Non, ce n'est que l'Avocat Général. Nerveux, tourmenté, M. Gavalda n'a pu attendre le retour des jurés pour revenir à son banc. Il s'y assied lourdement, le visage fermé. La tête des autres, il est quelquefois lourd de l'exiger.

Vingt-trois heures quinze. Ah ! Enfin...

— Messieurs, la cour.

Voici le président Bornet, le président Cagne, le premier président Cavella, l'ambassadeur Hoppenot, aussi endormi qu'à son ordinaire, le professeur Vallery-Radot le teint allumé, l'amiral Galleret, les généraux Gelée, Jousse et Gilliot, blêmes et dont on cherche vainement les regards.

Le président Bornet ôte lentement sa toque.

— Au nom du peuple français. A la majorité, la réponse est « oui » à la première question. « Oui » à la deuxième question. « Oui » à la troisième. « Oui » à la quatrième question. « Oui » à la cinquième question.

Un silence. Tout va se jouer. La sixième question a trait aux circonstances atténuantes. Si le Haut Tribunal ne les a pas reconnues, s'il dit « non », c'est le peloton. M^e Tixier-Vignancour, M^{es} Guttermanoff, Le Coroller et Menuet, les avocats, rassemblés, ne sont plus qu'un bloc noir et tendu. Au-dessus d'eux, le général Raoul Salan, chef de l'O.A.S., impassible, s'est figé.

— « Oui » à la sixième question, dit le président.

Hein ? Quoi ? Qu'est-ce qu'il a dit ? A-t-on bien entendu ? Oui ? C'est oui ? Mais alors... Mais alors Salan est sauvé ! Sauvé !

— Merci, merci pour la France ! crie Tixier.

Il rit. Il pleure. Le visage transformé, il escalade le box et étreint Salan.

— Allons, enfants de la patrie, entonne M^e Pierre Menuet.

Dans la salle on s'embrasse, on se serre les mains. Les gardes sont débordés. Ils arrivent pourtant à repousser Tixier. Salan n'a pas desserré les dents.

— AL-GE-RIE FRAN-ÇAISE ! scande M^e Le Coroller et la foule reprend en chœur.

L'émotion, la tension nerveuse, la joie : Tixier craque soudain et s'effondre à son banc. Tandis qu'on s'empresse un silence relatif s'établit dans lequel le président Bornet peut achever très vite la lecture de son jugement. Dans le brouhaha on entend :

— Détention criminelle à perpétuité.

C'est une deuxième surprise. Certes, il n'y a pas de réclusion dans les condamnations politiques. Mais Salan n'est pas seulement poursuivi pour un délit politique (atteinte à la sûreté de l'Etat). On lui reproche aussi et surtout 18 000 crimes de droit commun (12 000 attentats, 4 500 blessés, 1 500 morts, précise l'acte d'accusation !). Alors pourquoi détention ?



Huit colonnes à la une. Mais des journaux trop sûrs du verdict ont dû refaire précipitamment leur manchette.

Mais l'heure n'est pas encore de s'interroger. On savoure sa joie. Le service d'ordre éprouve les plus grandes difficultés à faire évacuer la salle.

— Vous ne savez pas comme ça nous fait du bien, répète une avocate pied-noir aux gardes qui la repoussent.

Et l'un d'entre eux répond :

— Mais si. Je suis aussi content que vous. J'ai été quatre ans là-bas.

Toujours impassible, Salan regarde la scène. Il ne prononce aucune parole historique. Il ne fait aucun geste théâtral. On l'entraîne. Dans les coulisses de ce grand théâtre tragique son escorte de gardes républicains l'attend :

— A vos rangs, fixe ! crie l'officier qui la commande. Et l'on voit les gardes rendre les honneurs à celui que le général de Gaulle et une partie de la presse s'emploient à essayer de déshonorer, depuis des mois.

Dehors, tout est calme. Vers 22 heures, un petit groupe de jeunes gens qui s'était rassemblé place Saint-Michel avait été dispersé par la police. Celle-ci avait fermé les cafés voisins du Palais de Justice. Les curieux, les flâneurs se voyaient intimer l'ordre de circuler par des gardiens de la paix vite rogues et agressifs. Ce n'est que sur le boulevard Saint-Michel que les premiers attroupements se forment, quand les radios annoncent le verdict. Des gens, spontanément, crient :

— Vive la France.

D'autres s'avouent surpris. Ils croyaient la condamnation à mort inévitable. C'était aussi la conviction de la plupart des journalistes. Des quotidiens parisiens avaient déjà préparé leur première page avec un titre énorme : SALAN, LA MORT.

Ordre d'en finir vite : c'est la course au poteau

En hâte, il faut tout bouleverser. Et, dans la fièvre, commence à prendre corps une des énigmes de la cinquième république : qu'est-ce qui a sauvé Salan ?

Car, depuis le 20 avril 1962 — un Vendredi Saint — qui vit l'arrestation de Raoul Salan dans un appartement d'Alger où un piège lui avait été tendu grâce à de prétendues négociations avec le M.N.A. de Messali Hadj, il est patent que le pouvoir, et d'abord le chef de l'Etat, veulent la condamnation à mort et l'exécution dans les plus brefs délais du chef de l'O.A.S.

Une seule preuve suffit à le montrer : la rapidité de l'instruction, qui ne sera qu'un simulacre. On n'instruit pas. On expédie. C'est une course au poteau. Le soir même de son arrestation, Salan est transporté par avion à Villacoublay et incarcéré à la Santé. Le lendemain, 21 avril, on annonce que son procès s'ouvrira trois semaines plus tard, le 15 mai très exactement. Et l'on tiendra ferme sur les dates.

Deux magistrats sont commis pour l'entendre. L'un, le juge Thérét, est chargé d'un complément d'information sur le putsch d'avril 1961, pour lequel Salan est déjà condamné à mort.

Le second, le juge Courcel, s'occupe de l'O.A.S. C'est un énorme dossier. Le juge Courcel le bouclera en trois séances, les 26, 27 et 28 avril.

D'ailleurs, tout de suite, le dialogue s'avère difficile.

Le 26, le général Salan, dans un propos liminaire, déclare qu'il prend toutes ses responsabilités :

— Je m'expliquerai sur l'ensemble des faits qui me sont imputés, ajoute-t-il, mais j'ai besoin pour cela de faire entendre un certain nombre de témoins dont voici la liste.

Elle porte quarante noms. Dix doivent éclairer le tribunal sur l'affaire dite du bazooka (1), les autres apportant leurs lumières sur le 13 Mai (2), les barricades, le putsch, la rue d'Isly (3), etc.

Le juge Courcel en prend connaissance. Son visage se bloque.

— Impossible, dit-il.

— Comment, impossible ?

Les avocats protestent. Qu'est-ce qu'une justice qui refuse d'entendre les témoins ? Nous allons saisir la Commission Européenne des Droits de l'Homme ! La Commission Internationale des Juristes. Vaines menaces. Le juge Courcel oppose à l'indignation un visage obstinément fermé.

— Impossible, répète-t-il. Pas de témoin.

— Dans ce cas, moi je refuse de répondre, répond Salan.

M^e Le Coroller note une brève lueur dans le regard du juge. Il a atteint le but qu'on lui avait fixé ou qu'il s'était donné.

En revenant au cabinet il en fait part à Tixier-Vignancour et c'est alors que naît la première idée qui va sauver Salan :

— Il faut absolument les empêcher de donner au procès le rythme qu'ils veulent lui imposer, dit Tixier. Notre seule chance passe par là. Il faut non seulement leur interdire de mener les audiences tambour battant, mais encore dérégler leur machine. Tous les artifices de procédure doivent être joués au maximum. Toutes les batailles de retardement seront livrées à fond. J'ai la conviction que si nous arrivons à durer, la tension sera telle qu'il deviendra impossible de tuer Salan.

Telle est la première idée tactique qui domine la défense.

La seconde, qui ressortit à la stratégie, surgit au cours des nombreux entretiens qu'ont Le Coroller et Tixier.

— Je la sentais en moi sans arriver à la formuler, dit aujourd'hui M^e Le Coroller. Et puis un jour, au cours d'un déjeuner où il y avait beaucoup de nos amis politiques, quelqu'un parla du « jugement de l'Histoire » et cette phrase banale provoqua le déclic. Je me dis, voilà, nous n'allons pas défendre Salan en opposant sa politique à celle de de Gaulle et en prouvant que la première était heureuse pour la France tandis que la seconde lui était néfaste... Non. Nous allons dire : après tout nous ne sommes pas juge. C'est l'avenir qui dira, ce sont nos enfants qui diront qui avait raison : celui qui voulait garder l'Algérie et celui qui voulait l'abandonner. Ce n'est pas notre rôle de distribuer des félicitations ou des réprimandes, des bons points et des mauvaises notes. Notre rôle c'est d'expliquer que, devant la politique algérienne du général de Gaulle, le

(1) MM. Max Lejeune, Robert Lacoste, Philippe Castille, les généraux Cogny, Gardon, Lennuyeux, le colonel A. de Boissieu, MM. de la Malène et Michel Debré et le général de Bénouville.

(2) Le président Coty, le colonel Juille, les généraux Ely, Allard, Dulac, Jouhaud, le commandant Mouchonnet, MM. Chausade, Maisonneuve, Olivier Guichard, Chaban-Delmas et, enfin, l'actuel chef de l'Etat, celui-ci devant être obligatoirement entendu sur son action en qualité de simple citoyen du 13 mai au 3 juin 1958 et de président du Conseil du 3 juin au 18 décembre 1958.

(3) MM. Regard, Frey, Sanguinetti, ainsi que le général Jouhaud.



Bellone chez Thémis : une mobilisation jamais encore vue aux marches du Palais.

général Salan ne pouvait agir autrement qu'il a agi, justement parce qu'il était Salan, avec son passé, son intelligence, sa sensibilité, son sens de l'honneur. Par-delà toutes les explications intellectuelles et politiques, Salan de l'Indochine perdue et du 13 Mai gagné ne pouvait être que le Salan de l'Algérie rebelle... Quand je fis part de cette conviction à Tixier, il me dit : « C'est aussi mon avis. En attaquant dans cet angle, nous pouvons peut-être gagner. »

“Celui qui vous demande licence de me tuer”

Le 15 mai 1962, quand s'ouvre le plus grand procès de la tragédie algérienne, le palais de justice de Paris est en état de siège. L'île de la Cité ressemble à une place forte. Armée, casquée, la garde est partout, sur les toits, dans la rue. Elle surveille les portes. Elle patrouille dans les couloirs. A chaque barrage il faut montrer des laissez-passer et se laisser fouiller.

Les avocats protestent. Les gardes répondent sans ménagement. A 13 heures, aux grilles, il y a plusieurs incidents. On voit alors apparaître deux hauts magistrats en robe rouge d'apparat : M. Rousselet, premier président de la cour d'Appel, et l'avocat général Sudaka. Hermine au vent, toutes décorations dehors, ils descendent avec solennité les marches du grand escalier. Très dignes, ils se dirigent vers le commissaire Baudouin qui, en uniforme, dirige cet invraisemblable service d'ordre :

— C'est inadmissible, monsieur, tonne M. Rousselet. Un magistrat a été bousculé. Mais où vous croyez-vous ?...

Pas plus fier que cela, le commissaire Baudouin s'abrite derrière les ordres reçus : toutefois, les jours suivants, il abandonnera l'uniforme pour l'anonymat du civil.

Furieux de l'intervention du premier président, le préfet de police, Papon, lui adressera une lettre de reproches d'un ton si vif que M. Rousselet s'en trouvera outragé. Il en saisira le garde des Sceaux, le triste M. Foyer, qui se gardera bien d'intervenir. Alors, avec beaucoup d'allure, M. Rousselet s'abstiendra de paraître aux audiences jusqu'à la fin de l'année judiciaire où il sera limogé, sans vergogne, à la faveur d'un décret abaissant l'âge de la retraite des magistrats, décret spécialement pris à son intention. On n'est pas plus élégant.

L'avocat général Sudaka ne sera pas davantage épargné. Il sera désigné d'office pour aller siéger, en uniforme de général, au banc de l'accusation de la Cour Militaire de Justice de Vincennes. Une providentielle maladie lui permettra de laisser à Gerthoffer le soin de requérir contre Jean Bastien-Thiry et de l'accompagner au peloton.

Jusqu'à la fin du procès, brimades et vexations ne cesseront pas. Des chambres seront formées sans avis, des affaires inscrites au rôle renvoyées sans qu'on s'inquiète des délais de procédure. Un avoué, M^e Saulnier, ne peut accéder à la salle des Criées. Il porte plainte pour entrave à la liberté des enchères. On lui rit au nez. L'arbitraire prime le droit. Le pouvoir n'a plus qu'un souci : briser toute résistance, y compris le « juridisme », pour que, le 1^{er} juillet prochain, l'Algérie cesse légalement d'être française.

Dans ces conditions, qui peut douter du sort de Salan ?



Féal, rebelle, accusé...

1958. Le général le plus décoré de l'armée française et l'autre, se souvient encore (à gauche).

1962. Un petit bourgeois portant moustache : c'est Salan dans la clandestinité (ci-dessous). Dans le box, un homme silencieux mais qui se souvient (à d.).

Pas lui en tout ças. Il a adopté une attitude nette mais qui n'est pas faite pour rechercher la clémence. Il ouvrira les débats par une longue déclaration de principe : 7 500 mots. Mais le dernier prononcé, il se rassiera pour ne plus parler.

C'est très exactement ce qui se passe à la seconde audience :

— Je suis le chef de l'O.A.S., dit Salan. Ma responsabilité est donc entière et je la revendique, n'entendant pas m'écarter d'une ligne de conduite qui fut la mienne pendant 42 ans de commandement. Je ne suis pas un chef de bande mais un général français représentant l'armée victorieuse et non l'armée vaincue. A la différence de celui qui vous demande licence de me tuer (4), j'ai servi le plus souvent hors de la métropole. J'ai voulu être un officier colonial.

D'emblée le ton est donné : Salan ne regrette rien. Il ne renie rien. Il ne s'excuse pas. Au contraire : il accuse. D'abord l'Indochine :

— J'ai été témoin, en 1954, de l'horrible exode de plusieurs millions d'hommes. Ils s'accrochaient désespérément à nos camions. Ils tentaient de nous suivre en charrette ou d'embarquer sur nos bateaux. Ne leur avions-nous pas promis que jamais notre drapeau ne serait amené sur cette terre d'Indochine ? Ne nous avaient-ils pas crus ? Ils avaient eu raison de croire, car ils connaissaient les efforts et les sacrifices de l'armée française. Mais ils ignoraient la trahison cheminant sans cesse à Paris. Aujourd'hui ils sont morts noyés ou mas-



(4) Salan avait été déféré au Haut Tribunal Militaire par un décret non publié au « Journal officiel », en date du 1^{er} mai 1962 et qui tenait lieu d'acte d'accusation. Il était signé de Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Premier ministre ; Jean Foyer, garde des Sceaux, et Pierre Messmer, ministre des Armées. Étaient retenus les « crimes » commis en vue d'exciter les citoyens à s'armer les uns contre les autres, faits de guerre civile, réprimés par l'article du Code Pénal n° 86, et d'avoir pris la tête d'un groupement révolutionnaire luttant à force ouverte contre les institutions de la République, et tendant à faire échec à l'application des lois de l'État, crime prévu et réprimé par l'article 95 du Code Pénal.



sacrés, et reposent aux côtés des quatre promotions de Saint-Cyr qui les avaient tant défendus...

Puis c'est l'Algérie, où Salan avait pris le commandement en chef le 1^{er} décembre 1956 :

— Des dizaines de tués et des centaines de blessés sont les victimes des ordres de Ben Khedda et de Yacef Saadi, le chef des tueurs de la Casbah. Au stade Saint-Eugène, au Milk Bar, dans un bal, des enfants sont mutilés sans que jamais un mot de compassion soit écrit par certains journaux, spécialistes en d'autres temps de la réprobation...

Pourtant, sous le consulat de Robert Lacoste, la bataille d'Alger est gagnée par la 10^e division parachutiste.

— C'est dans cette situation qui évoluait favorablement et rapidement que se placent deux faits importants :

» A Paris, les hommes politiques et la presse spécialisée accablent d'outrages l'armée et le ministre résident. Ils aident ainsi de tout leur pouvoir l'ennemi en difficulté et le font impunément.

» A Alger intervient le monstrueux attentat du bazooka. Le 16 janvier 1957, à 19 heures, deux roquettes sont tirées l'une sur mon bureau, l'autre sur celui du commandant Rodier qui est tué sur le coup. C'était le premier acte de la violence qui n'émanait pas du F.L.N. et il était dirigé contre le commandant en chef. Qui donc l'avait commis ?

» On sut rapidement que cet attentat était relié à un important complot dont la réussite exigeait mon assassinat. Ses instigateurs sont ceux qui demandent aujourd'hui pour moi la peine capitale. Ils désirent obtenir par un jugement ce qu'ils n'ont pu obtenir par le bazooka.

» Cela est si vrai que toute instruction sérieuse m'a été refusée, aucun témoignage n'a été recueilli, pas même celui de M. Michel Debré. Or il est impossible de comprendre les événements et d'expliquer ma position, comme le mobile de mes actes, si l'attentat du bazooka n'est pas éclairci. Quand un pouvoir refuse à un inculpé une justice complète, c'est qu'il y a le plus grand intérêt...

Salan va alors, sans la moindre concession, faire tout

l'historique des événements qui suivirent, avec le coup du 13 Mai 1958, le retour du général de Gaulle au pouvoir, les proclamations de ce dernier sur l'Algérie française, puis ses virages, de l'intégration à l'autodétermination, les reniements successifs, les barricades, le putsch, le combat de l'O.A.S., enfin, qu'il entend légitimer jusqu'au bout :

— Pour combattre l'Algérie, province française, il a fallu violer la Constitution, briser l'armée, incarcérer les meilleurs des siens, répandre la haine et la délation. C'est le gouvernement qui, reniant ses origines, est responsable du sang qui coule et, au-dessus de quiconque, celui à qui j'ai donné le pouvoir !

C'est là la plus tragique réplique du fameux « Qui t'a fait roi ? ». Comment espérer miséricorde après cela ? Salan s'en moque et, après avoir dénoncé la collusion des forces dites de l'ordre avec le F.L.N. et les tortures infligées aux Français, il termine :

— Je n'ai pas à me disculper d'avoir essayé d'empêcher que l'on mette d'abord une province française aux voix pour la brader ensuite dans le mépris cynique des engagements les plus sacrés. Je n'ai pas à me disculper d'avoir refusé que le communisme s'installe à une heure de Marseille et que Paris soit à portée de ses fusées courtes. Je n'ai pas à me disculper d'avoir défendu les richesses que de jeunes pionniers avaient données à la France au Sahara, assurant ainsi son indépendance pétrolière.

» Si les Alliés avaient perdu la guerre et que le général de Gaulle eût été traduit devant un Haut Tribunal militaire, l'accusation lui eût reproché le meurtre d'un juge d'instruction à Lorient, celui d'un avocat général à Lyon, et le massacre d'une famille entière à Voiron. C'eût été parfaitement injuste mais tel eût été son procès et la peine de mort demandée par le pouvoir. Les Allemands eussent exigé sa tête à grands cris, comme le F.L.N. exige la mienne aujourd'hui. Il s'agit de savoir si vous refuserez cette satisfaction à l'ennemi et au pouvoir qui vous présentent une même requête. Pour répondre à cette question, vous aurez à interroger vos consciences. Mais, quelle que soit votre réponse, elle n'affectera pas mon honneur. Je ne dois de compte qu'à ceux qui

souffrent et meurent pour avoir cru en une parole reniée et à des engagements trahis. Je garderai désormais le silence !

De fait, Salan va se taire jusqu'au dernier jour où, après la dernière plaidoirie, au moment où le tribunal se lèvera pour entrer dans la salle des délibérations, il se contentera de déclarer :

— Dieu me garde !

Mais ses avocats vont parler pour lui. Salan est immobile et muet. Eux disposent de la parole et du mouvement pour atteindre leur premier objectif : faire éclater l'horloge, le calendrier du procès. Ces témoins que le juge Courcel a refusé d'écouter, on va les faire entendre quand même. Et, d'abord, ceux du bazooka.

Debré à la barre : complot, bazooka et Comité des Six

Détail pour le moins piquant, deux des défenseurs de Salan défendirent à l'époque ceux qui voulaient l'assassiner. Tixier fut le conseil de Kovacs ; Le Coroller celui de Castille. Chez le juge d'instruction Perez d'abord, devant le tribunal militaire ensuite, ils eurent connaissance d'un dossier qui contenait assez de dynamite pour ouvrir des brèches profondes dans le régime.

Il faut aussi se souvenir que M^e Le Coroller écrivit dans « Le Courrier de la Colère » de Michel Debré. Chassé du Maroc parce qu'il y avait organisé la résistance française à l'abandon, il était devenu le fidèle du sénateur. Lors du procès du bazooka, on le voit souvent, place Vendôme, d'où Michel Debré, devenu garde des Sceaux, suit attentivement le déroulement des audiences. C'est M. de la Malène qui transmet les observations du ministre, ses encouragements, ses conseils.

Tixier-Vignancour et Le Coroller sont donc au cœur du mystère. Ils savent pourquoi un groupe de conjurés à majorité gaulliste a voulu tuer Salan en 1957. Ils savent qui a donné le feu vert, qui a couvert l'attentat, qui l'a laissé faire, qui a protégé les exécutants, et finalement qui les a sauvés.

On a laissé entendre à ce sujet qu'ils avaient monnayé ce savoir explosif et que c'était finalement leur silence plus que leur plaidoirie qui avait sauvé Salan. Si cela est exact, ils s'en sont toujours défendus. Mais, ce qui est certain, c'est qu'ils ont fait peser sur le procès la menace permanente de révélations terribles et qu'ils ont exercé sur le président une sorte de chantage en s'écriant à tout propos :

— Ah ! vous ne voulez pas nous faire entendre M. Untel. Eh bien, tant pis ! Vous l'aurez voulu. Nous allons tout dire. On va voir ce que l'on va voir...

Tixier excelle à ce genre de numéro. On le lui a parfois reproché : il ne faut pas oublier que son but n'était pas de révéler, mais de gagner du temps, de maintenir la tension, de retarder toujours le coup de théâtre qui vaut surtout quand on l'attend.

La manière dont fut conduit l'interrogatoire des témoins du bazooka est bien révélatrice de cette technique. Il s'agissait avant tout de durer et d'élargir. M. Mitterrand se chargea de la manœuvre en venant déclarer qu'il n'avait pas été seul à connaître cette affaire du bazooka.

Sa déposition fut un modèle d'habileté. Il était garde des Sceaux quand éclata l'affaire du bazooka. Elle fut d'abord

considérée comme du domaine civil et confiée au juge Perez.

— Et dans le domaine civil, dira Mitterrand, je n'prendrai pas aux hautes personnalités qui sont ici que le garde des Sceaux qui se permettrait d'avoir le moindre contact avec des magistrats commettrait une forfaiture. En revanche, en matière militaire, le pouvoir non seulement peut, mais a le droit et souvent le devoir d'intervenir.

Or, bientôt le Juge Perez se vit dessaisir du « bazooka » qui fut confié aux mains diligentes d'un juge en uniforme.

— L'information s'est donc limitée aux criminels qui avaient tiré. Puis le procès a eu lieu. Devant une juridiction militaire. C'était M. Michel Debré qui était alors garde des Sceaux.

On ne pouvait dire plus adroitement que M. Debré était intervenu et qu'on n'avait jugé que les exécutants sans rechercher les instigateurs. Dès lors, l'audition de M. Debré devenait inévitable. M^e Le Coroller déposa des conclusions dans ce sens. Après délibération, le Haut Tribunal ordonnait son audition pour le lendemain. Et, le samedi 19 mai, Michel Debré, ancien Premier ministre, cinquante ans, domicilié à Montlouis, se présente à la barre.

On s'attend à une empoigne farouche. La lumière, toute la lumière ! Tixier et Debré face à face, celui qui a capitulé et celui qui continue d'incarner l'Algérie française. Les amateurs de corps à corps au finish vont être déçus.

Un jour de 1957, un de mes amis qui était membre du gouvernement, me demanda de passer le soir, commence Michel Debré, d'un ton ennuyé. Quand je répondis à son invitation, il me fit savoir que l'on me reprochait certaines fréquentations que j'avais lorsque j'allais à Alger. Je lui fis part de ma surprise, car je n'étais plus allé à Alger depuis la fin de la seconde guerre. Cette réponse le surprit à son tour et nous n'en parlâmes plus. Toutefois, il me dit : « Il y a des accusations qui viennent d'un des auteurs de l'attentat contre le commandant en chef. »

» Peu après, le même jour ou le jour suivant, un autre membre du gouvernement me fit dire qu'à la suite de certaines « révélations » — entre guillemets — une sorte de manœuvre politique était en route, que cette manœuvre politique portait peut-être d'un des ministères et que l'on entendait faire établir qu'une sorte de complot, qu'auraient dirigé divers hommes politiques et amis qui n'étaient pas parlementaires, était à l'origine de cet attentat. Et l'on me fit savoir que des indiscretions allaient d'ailleurs paraître dans la presse, ce qui eut lieu dans une presse dont je crois me souvenir qu'elle était de gauche. Mais, alors, je n'étais pas un personnage important et, quoique je fus cité dans cet article, l'attaque était surtout dirigée contre M. Soustelle. Quelques jours passèrent, puis l'une des personnalités citées dans ces soi-disant (sic) révélations vint me trouver au Sénat, pour me dire qu'à la suite d'une conversation avec le garde des Sceaux, il lui semblait bien qu'en effet, à partir de certaines affirmations, une manœuvre politique se dirigeait contre un certain nombre d'hommes dont j'étais.

» Je ne cache pas que mon émotion fut grande. C'est alors que, peu de jours après, je rencontre le garde des Sceaux, M. Mitterrand. Je le rencontrai au Sénat, à l'occasion de l'examen d'une question orale ou d'un projet de loi dans lequel il devait intervenir.

» Le garde des Sceaux de l'époque me fit — et c'est la première fois que j'eus connaissance de ce dossier — un récit aussi complet que possible des révélations de l'auteur de l'attentat, selon lesquelles il aurait existé un Comité des Six ou des Dix, composé d'un certain nombre de personnes, des parlementaires des, non-parlemen-



Le Révérend Père Pascal : « Faites lumière. »

taires, des officiers, des hommes politiques, et même du représentant d'une dynastie qui avait régné sur la France.

» Le garde des Sceaux de l'époque — nous étions alors en bons termes — ne me cacha pas que tout cela lui paraissait fabulation, qu'il n'y avait par conséquent aucune raison de s'inquiéter et qu'il en ferait justice aisément... Peu après, on a recueilli mon témoignage et j'ai pu dire alors, comme je le répète aujourd'hui sous la foi du serment, que je n'ai jamais appartenu à un comité, si jamais ce comité a existé (5).

» D'ailleurs, peu après, avec l'accord du garde des Sceaux, le parquet civil se dessaisissait au profit du Parquet Militaire, et, également peu après, avec l'accord de celui-ci qui était alors commandant en chef, la poursuite contre les auteurs de l'attentat avait lieu et l'on écartait tout ce qui avait été divulgué à l'occasion de ces soi-disant (resic) révélations... Les événements se produisent et je deviens garde des Sceaux. L'affaire étant instruite, il n'y avait donc plus qu'à juger en ce qui concerne l'attentat contre celui qui est actuellement accusé.

» Quel était mon rôle ? Mon rôle était modeste puisque, l'affaire dépendant du ministre des Armées, le garde des Sceaux n'avait plus à en connaître. Toutefois, répondant à une demande de mon collègue des Armées, je

(5) L'existence de ce comité est cependant sérieusement rapportée dans « Histoire de l'Organisation de l'Armée secrète », rédigée par des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur sous les pseudonymes de Morland, Barangé, Martinez (Julliard).

lui fis savoir que je n'avais qu'un désir : que cette affaire fût jugée rapidement.

Récit décevant où les « on », les formules impersonnelles ajoutent au flou du discours. M. Debré, que l'on a connu si agressif à la tribune du Sénat, fait pauvre figure. Son regard fuit, va du sol au plafond et semble surtout soucieux d'éviter les yeux qui le fixent. Sa parole est embarrassée. Il se dandine, mal à l'aise. Tixier va ne faire qu'une bouchée du bonhomme, pense-t-on.

On se trompe. L'attaque ne vient pas. Il y a bien quelques banderilles mais la mise à mort est renvoyée à une date ultérieure.

Un instant, on croit que ça va rebondir avec l'histoire de la Malène.

— **Le jeudi 7 août 1958, M. de la Malène, appartenant au cabinet de Michel Debré, n'est-il pas venu à Alger voir le général Salan ? En l'absence de ce dernier n'a-t-il pas été reçu par le général Dulac ? Ne lui a-t-il pas posé deux curieuses questions ? Primo : le général Salan tenait-il absolument à ce que les auteurs de l'attentat au bazooka passent en jugement ? Dans l'affirmative, le général verrait-il un inconvénient à ce que le huis clos soit prononcé ?**

— **Je nie tout à fait que M. de la Malène ait accompli cette démarche, dit M. Debré.**

C'est le piège. La défense brandit une note du colonel Gardon qui établit que le général Dulac a bien reçu M. de la Malène. D'où nouvelles conclusions : il faut entendre Dulac, il faut entendre Gardon, il faut entendre de la Malène. Selon le plan arrêté, on se moque de faire la lumière sur l'affaire du bazooka. On ne veut que gagner du temps, augmenter la pression, l'émotion, l'audience que la nation accorde aux débats.

Le général Dulac confirme la visite de M. de la Malène, mais ne se souvient que de propos généraux sur la situation générale de l'Algérie. Le colonel devenu entre-temps général Gardon, lui, confirme qu'on a bien parlé du bazooka. M. de la Malène ergote.

— **Il est possible que nous ayons parlé de l'affaire du bazooka mais je n'avais pas la compétence d'un chargé de mission pour le faire. D'ailleurs, à l'époque, je n'étais pas membre du cabinet du garde des Sceaux.**

— **Vous aviez pourtant un bureau au ministère de la Justice ?**

— **Oui, mais seulement comme ami de M. Debré.**

Il y avait la République des Camarades, voici celle des amis. En tout cas, pour les observateurs étrangers, ce bazooka ressemble à un pétard mouillé :

— **Les montagnes ont accouché d'une souris, ironise le procureur général.**

Ce n'est pas l'avis des avocats : ils ont gagné six jours et, en huit jours, le climat a changé. Des failles se sont creusées dans le bloc gouvernemental. On s'en rend compte le lundi 21 mai.

Tixier s'étonne : « Vous êtes donc sûr du verdict ? »

Tous les témoins ont été entendus. Seuls le réquisitoire de M. Gavalda et les plaidoiries de ses défenseurs séparent le général Salan de son destin.

Le premier et les seconds sont d'accord pour une suspension de vingt-quatre heures : le temps de relire la sténographie et de mettre une dernière main à leur discours.



Pasteur Valléry-Radot
académicien et juré :
« Si vous votez la mort,
je me tue devant vous. »

En tant que ministre public, M. Gavalda s'est engagé à demander ce délai après en avoir averti le président Bornet.

Manœuvre? Pression? Oubli? On ne sait. En tout cas, le 21 mai donc, à 19 h 20, au moment où l'audience va prendre fin, M. Gavalda ne pipe mot.

C'est Tixier qui se lève et propose de se retrouver le surlendemain, mercredi 23, à 13 heures.

A sa grande surprise, le président lui oppose le refus le plus net.

— Cela me paraît hors de possibilité, dit le président Bornet. Je regrette, mais le Haut Tribunal militaire est fatigué au-delà de toute expression.

— Raison de plus, dit Tixier. Je suis d'ailleurs étonné, M. le Procureur général était d'accord. Il devait vous en parler.

— Il ne m'a rien dit, réplique M. Bornet.

C'est l'incident, qu'il faut régler.

D'ordinaire ce genre de délibération ne dure que quelques minutes. Il en faut quarante-cinq au tribunal pour accorder le renvoi au mercredi.

Quarante-cinq minutes...

— Ah! je voudrais bien savoir ce qu'ils ont pu trouver à se raconter pendant tout ce temps, grommelle M^e Tixier-Vignancour.

Il ne va pas tarder à être exaucé. Un auxiliaire du tribunal prétend savoir. On ne peut évidemment citer son nom, mais il informe Tixier. Les jurés sont divisés. Valléry-Radot doit se trouver jeudi à Lisbonne, pour un congrès médical. On a d'abord fait venir des horaires pour savoir s'il pourrait s'y trouver malgré le renvoi.

Ensuite le président a posé une grave question :

— Si nous accordons ce renvoi, de combien de jours ce décalage va-t-il retarder l'exécution ?

Là il y a eu des remous. Une voix dominait les autres que l'auxiliaire n'a pas identifiée. Elle disait :

— Vous êtes donc sûr du verdict ?

Le président Bornet a paru gêné.

— Je crois... je pense... Ah! si l'accusé n'avait cité comme témoins que son frère le Dr Salan, le Révérend Père Pascal et le général Valluy, son sort aurait pu être différent. Mais avec tout ce déballage... Cette bataille sans merci...

Tixier enregistre. Sa plaidoirie est prête. Elle est le fruit du travail d'une équipe et il en a « essayé » les principaux passages sur ses amis. Elle lui paraît pourtant devoir être modifiée.

Le Dr Salan, le R.P. Pascal, le général Valluy ? Retour dans son cabinet, il relit leurs dépositions puis il part pour Grigny, en Seine-et-Oise, où il a sa maison de campagne, à versant de coteau. Il corrige. Il remanie.

Et le mercredi, quand il se lève dans la grande salle pleine d'une foule silencieuse et frémissante, il dit :

— **A mon sentiment, trois témoins ont dominé les débats sans que pour autant la qualité des autres soit diminuée. Ce sont le R.P. Pascal, le général Valluy et le Dr Georges Salan.**

» **Comment se résumèrent-ils ? Le franciscain a dit : Etant donné le personnage que je connais et ce qu'on lui attribue, je dis : « Faites lumière ».**

» **Le chef militaire a dit : « Il nous faut découvrir le choc qui a bouleversé cet homme et qui en a fait le chef d'une « organisation secrète ».**

» **Et le frère, j'allais dire le fraternel adversaire, a dit : « De Gaulle a comblé tous mes vœux mais il a par là même abusé ceux qui, tel mon frère, avaient vu en lui le mainteneur de l'Algérie française. »**

Ainsi le chef de file et l'âme de la défense a délibérément élagué. Il renonce au bazooka. Il renonce à l'exploitation des responsabilités du pouvoir. Il renonce à l'exégèse de la déclaration du général Pouilly qui, ayant choisi le loyalisme, s'était écrié :

— **J'ai choisi de partager avec mes concitoyens la honte d'un abandon. Pour celui et pour ceux qui n'ont pas su supporter cette honte, peut-être l'Histoire dira-t-elle que leur crime est moins grave que le nôtre.**

Aujourd'hui, il va à l'essentiel qui est de montrer que le général Salan, conditionné par sa personnalité et son expérience, ne pouvait cesser d'être Salan parce que le général de Gaulle avait choisi de mener à son terme une certaine politique.

— **Une chance sur mille de sauver Salan, songeait Tixier en plaidant. Mais c'est ainsi qu'il faut la jouer.**

Contre toute attente, il allait gagner, avec l'aide imprévue d'un adversaire politique : Pasteur Vallery-Radot.

...Même pas capables de lui prendre son pognon

Le secret des délibérations des jurys est moins bien gardé qu'on le croit. On l'a vu lors du procès du maréchal Pétain. On va le voir à nouveau aujourd'hui. Il nous est impossible de citer nos témoins, qui seraient passibles de poursuites, peut-être de basses vengeances, mais nous affirmons ce qui suit : la défense du général Salan a eu une relation précise des discussions qui, pendant deux heures et demie, ont ébranlé la salle des délibérations.

Ainsi nous pouvons affirmer que c'est le procureur Gavaldà qui s'est trompé en transcrivant le verdict. Il avait commencé par écrire « à la récl... » sur la « cédula » qui devait être remise au chef d'escorte pour la réintégration de l'accusé dans les locaux pénitentiaires. Mais la nervosité était si grande qu'il barra, on ne sait pourquoi, les sept lettres d'un trait de plume et écrivit « à la détention... ».

Deuxième preuve de l'affolement. Les juges oublièrent complètement d'ordonner la confiscation des biens de l'accusé, ce qui ajouta à la fureur du général de Gaulle. On sait que ce grand écrivain, qui sur le papier imite Chateaubriand, a le parler gras dans le privé. Quand il apprit la bévue il s'écria :

— **Les c... ! Ils n'ont même pas été capables de lui prendre son pognon.**

Le « pognon » de Salan était bien mince. Une villa à Alger, c'est-à-dire rien. Et un appartement à Paris. C'était cela qu'on avait oublié de lui confisquer, comme on l'avait

fait, dix-sept ans auparavant, pour celui du maréchal Pétain, boulevard de Latour-Maubourg.

Autre trait révélateur du climat : les neuf juges du Haut Tribunal militaire ne pensèrent pas à détruire leurs bulletins de vote qui furent « récupérés » le lendemain matin. Il y en avait 45 : 35 oui, 10 non. Ce qui prouvait d'abord que deux juges avaient voté l'acquiescement et sept la condamnation. Et ensuite ($9 \times 5 = 45$) qu'il n'y avait eu de vote par écrit que pour cinq questions sur six.

La dernière, la plus importante, celle relative aux circonstances atténuantes, fut, en effet, tranchée par un vote à mains levées à cause d'un incident dramatique qui se produisit après le cinquième scrutin.

Brusquement un juré écarta sa chaise de la table oblongue, couverte du rituel tapis vert. Il sortit un revolver, et s'écria :

— **Je vous préviens. Si vous votez la mort de Salan, je me tue là, devant vous.**

C'était Pasteur Vallery-Radot.

Le président Bornet sentit ses os se glacer et une sueur l'envahir. Il touchait au terme de cette sinistre corvée et tout était remis en cause. Car s'il appelait à l'aide et faisait arrêter le juré (membre de l'Académie française depuis 1944, membre de l'Académie de Médecine, grand-croix de la Légion d'honneur, docteur honoris causa des universités de Munich, de Jérusalem, d'Athènes, ex-député R.P.F.), il fallait reprendre tout le procès à zéro !

Mais si on laissait Pasteur Vallery-Radot se suicider d'une balle dans la tête, quels seraient le scandale et ses conséquences ?

A cette seule pensée, le président Bornet se sentait défaillir.

Un instant il essaya de raisonner Pasteur Vallery-Radot.

— **Mais les yeux de notre collègue brillaient d'un tel feu que le président n'insista pas, dit un juré. Nous nous demandions même si, avant de mettre fin à ses jours, il n'avait pas décidé d'entraîner quelques-uns d'entre nous dans le trépas.**

Une chaise vole dans un salon de l'Élysée

C'est à 23 h 42, très exactement, que la nouvelle frappa le front serein de l'Élysée comme une balle le fronton. Après le dîner, le général de Gaulle recevait M. Moktar Ould Dada, président de la Mauritanie, dans un salon du palais présidentiel. Lequel put immédiatement se rendre compte que si l'Exécutif n'a pas de prise sur le Judiciaire, le contraire n'est pas vrai. Le visage du chef de l'État français se marbra de taches roses. D'un geste brusque il jeta à terre l'encrier et la parure d'un bureau de travail. Dans la foulée le Mauritanien reçut son congé et se dépêcha d'en profiter. Lorsque tonne la colère de Zeus, mieux vaut ne point se trouver dans le quartier.

L'amiral Galleret, auteur d'un livre à la gloire de l'Algérie, fut, le lendemain, le second témoin de l'auguste fureur. Pour qu'il oublie ce spectacle, on lui donna, à la promotion suivante, sa cinquième étoile.

L'ambassadeur Hoppenot, membre du Haut Tribunal militaire, dont Claudel disait qu'à Tokyo, déjà, au temps de son ambassade, il vivait dans un demi-sommeil, faillit, lui, être endormi pour le compte : lancée à la volée, une

chaise le manqua de peu et vint se fracasser dans le couloir.

La tempête continua à faire des vagues au Conseil des ministres. Le communiqué lu par le secrétaire d'Etat à l'Information en témoigne : « Les conséquences que ce verdict pouvait avoir sur la sécurité de l'Etat, sur le maintien de son autorité et sur l'ordre public, avaient été envisagées et des décisions nouvelles avaient été prises sur le plan militaire en vue d'assurer la REPRESSION EFFEC-TIVE de la subversion et des crimes. »

Le Haut Tribunal militaire n'assumant pas cette répression effective, il était dissous quatre jours plus tard, le 27 mai. Un décret l'avait fait naître, un décret le supprimait.

Suspense : la colère va-t-elle retomber sur Jouhaud

Le 30 mai, la Cour Militaire de Justice lui succédait qui eut à sa tête le général Gardet, membre du Haut Tribunal militaire qui avait condamné Jouhaud à mort, mais absent de celui qui venait d'épargner Salan. Car tel était le paradoxe. Si le n° 1 de l'O.A.S. avait sauvé sa tête, le n° 2 attendait toujours sa grâce ou le peloton.

Le bruit courut que le général de Gaulle voulait laver dans le sang du général pied-noir l'affront que venait de lui faire la justice, SA justice. Selon certaines informations, la date de l'exécution fut même fixée. Ce serait le samedi 26 mai. Officiellement les avocats de Jouhaud ne furent pas avertis, mais on prévint l'aumônier de Fresnes d'être à la prison à 1 h 30 du matin.

Alerté par des rumeurs, M^e Perrussel, défenseur de Jouhaud, déposa le 25 mai, dans l'après-midi, une requête en révision du procès qui fut immédiatement transmise à la Cour de Cassation.

Armé de ce prétexte juridique, M. Foyer, garde des Sceaux, et d'autres membres du gouvernement assiégèrent le général-président pour essayer de le convaincre que l'exécution de Jouhaud serait plus qu'un crime, une faute politique énorme ! Mais de Gaulle ne fléchit que lorsque Georges Pompidou trouva le moyen de faire miroiter devant ses yeux la possibilité d'un second procès Salan, où cette fois on ne l'aurait pas raté.

André Canal, dit « le monocle noir », chef de la mission III de l'O.A.S. en métropole, avait été trouvé porteur de documents prouvant que, depuis sa prison, Salan continuait d'exercer son commandement. Il y avait là « l'élément nouveau » susceptible de rouvrir le procès.

C'est ainsi que Jouhaud sauva sa tête. Le contre-ordre est donné le 25 mai au soir. Le 15 juin on apprend que Salan est inculpé « d'intelligence avec les directeurs ou commandants des bandes armées » par M. Perez, juge d'instruction, en vertu du paragraphe 2 de l'article 95 du Code Pénal. Lequel prévoit la peine de mort !

En juin 1968, quand il sera enfin libéré de Tulle, Salan sera toujours sous le coup de cette inculpation (6). Elle lui aura permis de recevoir ses avocats pendant toute la durée de sa détention, ce qui n'aurait pas été possible s'il n'avait été qu'un condamné définitif.

Quant au général Jouhaud, il ne fut gracié que six mois après le verdict du procès Salan. Très exactement le 28 novembre 1962. C'est-à-dire après que le Conseil d'Etat eut déclaré illégale la fameuse cour militaire de Justice, rendant par là même impossible l'exécution d'André Canal, condamné à mort par cette juridiction.

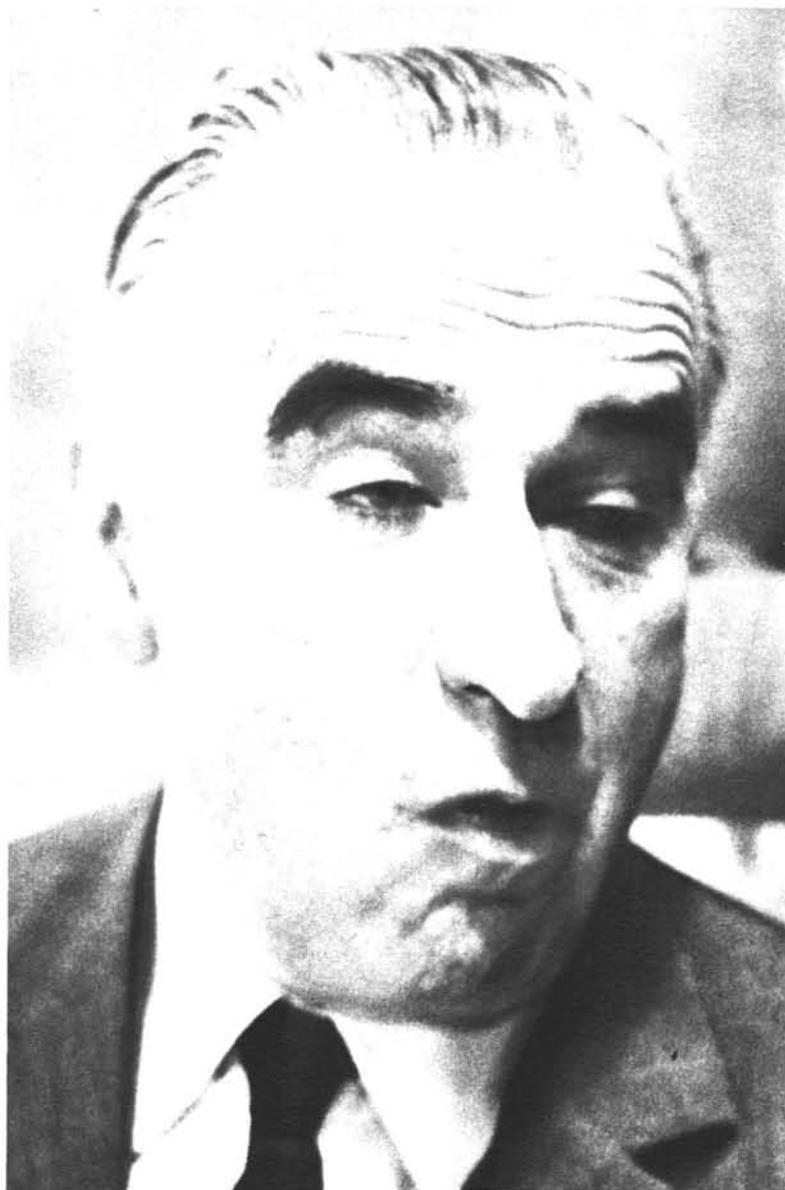
(6) On a pu noter que sous la V^e République, il n'y avait pas de non-lien lorsqu'une affaire politique tournait court : ainsi François Mitterrand n'en a jamais obtenu après avoir été inculpé d'outrage à magistrat à la suite du faux attentat de l'Observatoire ; non plus que M^e René Hayot, accusé de subordination de témoin par la commission Caye, lors de l'affaire Ben Barka, ce qui eut pour seul résultat de le contraindre à abandonner la défense de Lopez.



Dessin de P. Maria

LA DISGRÂCE DE POMPIDOU

par Jean DUBUTARD



Depuis que j'exerce mes actuelles fonctions, j'en suis à mon troisième Premier ministre. [...] Puisque vous m'avez parlé du second (M. Pompidou), je dirai qu'après avoir fait tout ce qu'il a fait au cours de six ans et demi de fonction — durée qui n'a aucun précédent depuis quatre générations — montré au cours de la secousse de mi-juin une exemplaire et

salutaire solidité et contribué si bien au succès national des élections, il était bon qu'il fût, sans aller jusqu'à l'épuisement, placé en réserve de la République. C'est ce qu'il souhaitait. [...]

Conférence de presse du général de Gaulle
le 9 septembre 1968.

I. - Écrasé sous les fleurs

« **J**E ne démissionnerai pas ! » Jaillie des milliers de transistors portés au maximum de leur puissance, la voix célèbre apparaît étrangement saccadée et rauque.

On dirait une imitation de Tisot, mais pas dans ses bons jours.

C'est celle d'un vieil homme contraint depuis trois semaines, par une saute imprévue du vent de l'Histoire, à ronger son frein, ravalé sa colère et remâcher son impuissance. Au terme d'une humiliation sans précédent, de Gaulle peut enfin parler.

La veille, il a retrempe le fil de son épée quelque peu ébréchée dans les eaux lustrales du Rhin. Ragaillard, sinon rasséréné, le Jupiter tonnant de l'Elysée lance l'appel à la contre-révolution qui va délivrer du même coup le troupeau gaulliste de la Grande Frousse.

— Je ne changerai pas le Premier ministre, dont la valeur, la solidité, la capacité méritent l'hommage de tous. Le 30 mai 1968, à quatre heures de l'après-midi, la France, encore pantelante des paniques et des angoisses du printemps rouge, entend la phrase qui absout Georges Pompidou des péchés de la révolution manquée. Beaucoup s'en étonnent. Chef du gouvernement six années durant, du sombre final algérien à l'explosion des barricades, l'homme de Matignon n'a-t-il pas été, à ce titre, largement responsable d'une catastrophe évitée de justesse, certes, mais dont les prémisses ont fait si peur ? On ne peut pas tout mettre sur le dos de Cohn-Bendit...

C'est vrai. Mais le moment n'est pas encore venu du règlement des comptes. La plupart déjà s'abandonnent au lâche soulagement. Passé le danger, les choses vont pouvoir recommencer comme avant, dans la « vachardise » retrouvée.

Au soir de ce jour-là, seuls quelques rares esprits perspicaces sauront se souvenir que les desseins les plus ténébreux du général se dissimulent volontiers sous le masque du dithyrambe.

Un vieux « compagnon » habitué du sérail aura cette parole désabusée et prophétique en commentant le triple satisfecit dont le chef d'Etat retrouvé a gratifié le « failli » de mai :

— Quand de Gaulle écrase quelqu'un sous les fleurs, celles-ci prennent toujours l'allure d'une couronne mortuaire.

Ceux-là, contre toute attente, auront raison. Mais la couronne n'est pas entièrement tressée. Il y faudra encore un bon mois et la touche dernière d'un triomphe électoral écrasant. Si écrasant même que son artisan en sera la première victime.

“Pompidou remplacé ? Le vieux perd les pédales”

Le samedi 6 juillet, le « meilleur Premier ministre qui soit » apprend par un coup de téléphone que la distance s'est singulièrement amenuisée entre le Capitole du gaullisme et la Roche tarpéienne. A défaut d'être fixé sur son



« Le meilleur Premier ministre qui soit » : un satisfecit...

destin, il l'est sur son sort : de Gaulle attend sa démission et l'invite « à prendre du champ ». Son successeur est déjà désigné : imperturbable et amidonné, le longiforme Couve de Murville coche sa liste ministérielle et prépare ses bagages.

Le Dauphin d'hier se retrouve simple député du Cantal.

L'affaire éclate comme un coup de tonnerre dans un ciel apparemment sans nuages. Et cette fois, le bon peuple n'y comprend rien. Le baromètre de la V^e République n'est-il pas revenu au beau fixe ? La « divine surprise » du 30 juin a pulvérisé l'opposition, donnant au Régime une majorité sans précédent : 357 députés, la fameuse « Chambre Introuvable » dont il n'osait plus rêver.

« Ce n'est plus la Chambre bleu horizon, ironise « Le Canard enchaîné », c'est un Parlement-trouffion. »

Ce fantastique raz de marée, le général, bien sûr, l'analyse à sa façon : c'est un « oui » franc et massif donné à sa personne. Un plébiscite où le Sauveur, frustré de son référendum improvisé pendant les événements (1), voit une juste revanche et la confirmation de ses vues profondes sur sa légitimité et la France une fois de plus « exemplaire ».

Mais dans la piétaille gaulliste on raisonne avec moins de hauteur. Les députés de province surtout, qu'une opinion traumatisée par la peur du communisme a envoyés à Paris, savent la part qui revient au leader de l'U.D.R.

(1) Voir « Le Crapouillot », « Histoires secrètes de la V^e », Tome premier.



...qui va bientôt se transformer en une couronne mortuaire.

dans le succès des élections. Pompidou s'est dépensé sans compter et avec adresse. Ses interventions télévisées ont porté. Entre les deux tours, il a su maintenir la pression, battant le rappel, multipliant les mises en garde, contre un reflux toujours possible des électeurs, celui-là même qui avait coûté si cher en mars 1967. Sa tactique a payé. Trop peut-être, comme on va le voir.

Aux yeux de ces gens mal préparés aux subtilités de la haute politique, Pompidou, tel Carnot, apparaît comme l'organisateur de la victoire. Médusés, ils apprennent que celle-ci a sonné aussi l'heure de la retraite. Il s'en trouvera pour estimer que le « vieux », en se privant des services d'un homme aussi indispensable, a « perdu les pédales ».

Et d'abord, comment l'interpréter, cette retraite ? Disgrâce ou mise en réserve de la République ? Limogeage ou éloignement momentané assorti d'une flatteuse promesse d'avancement ?

Dans l'atmosphère fiévreuse et préoccupée des premières heures de ce sensationnel chambardement politique, on en est réduit aux hypothèses. Presque tous ceux qui ont mission d'être renseignés ont été pris de court par l'événement.

— Pompidou remplacé ! Allons donc, vous voulez rire, répondait la veille encore un attaché du Premier ministre à un journaliste qui flairait quelque chose de louche dans le retard apporté au remaniement ministériel.

Prévu pour le mardi, puis le vendredi, ce remaniement a été bizarrement ajourné à la rentrée parlementaire.

— Croyez-moi, continuait l'optimiste, Pompidou rem-

pile... Après des élections pareilles, le pays ne comprendrait pas.

Le pays, en effet, ne comprend pas. Et ce n'est pas l'échange de lettres trois jours plus tard entre l'Elysée et Matignon qui contribuera à lever le mystère. En termes soigneusement pesés et d'une ambiguïté voulue comme à son habitude, le chef de l'Etat adresse au partant le certificat dû aux bons serviteurs. « Mesurant tout ce qu'a été le poids de votre charge, écrit-il à « son cher ami », je crois devoir accéder à votre demande de n'être pas de nouveau nommé « Premier ministre ».

De Gaulle ajoute qu'il en éprouve du regret, félicite Pompidou pour son action et souhaite « qu'il se tienne prêt à assumer tout mandat qui pourrait un jour lui être confié par la nation ».

Formule vague. Elle ménage l'avenir sans vraiment l'organiser. A quelques mots près elle a déjà servi, le 15 avril 1962, pour Debré, invité à prendre du repos avec la consolation de se croire, lui aussi, « l'héritier spirituel ». Quand et comment ? Ni dans son cas, ni dans celui de Pompidou, de Gaulle ne s'engage. Un souhait n'est pas une promesse. Comme celles de la Providence, les voies successorales du Président demeurent impénétrables.

Mais pour Debré, au moins, on savait. Au « livre tourmenté de notre Histoire », la hideuse page algérienne venait d'être tournée dans la honte de l'exode et la folie sanglante du désespoir. Celui qui s'était fait le champion intransigeant de l'« Algérie française » buvait depuis trois ans le calice des reniements. Il était devenu l'homme le plus impopulaire de France. Ses nerfs n'y avaient pas résisté. Autour de lui l'atmosphère était devenue irrespirable. Des scènes pénibles, à la limite du grotesque, l'opposaient à ses collaborateurs. La dernière s'était déroulée dans le bureau du général. Les deux hommes convinrent l'un et l'autre qu'ils avaient besoin de détente.

Est-ce le cas pour Pompidou, aussi à l'aise dans la désinvolture que son prédécesseur l'était dans le survoltage ? Dans sa première conférence de presse après le divorce, de Gaulle tentera d'accréditer cette version de l'épuisement physique. Numéro d'un comique achevé qui fut vivement goûté par l'assistance. A 57 ans, au contraire, l'ex-Premier ministre apparaît au mieux de sa forme. Il le prouvera d'ailleurs à chacune de ses apparitions en public. Et pourquoi, après six ans de gouvernement, serait-il plus fatigué qu'un presque octogénaire après dix ans de présidence ?

Non, visiblement, Pompidou n'a nul besoin de ménager sa santé. C'est donc bien une disgrâce, et les plus lucides ne s'y trompent pas.

« Il a été « saqué », écrit le quotidien britannique « Daily Mirror ».

Mais pour quel motif ? Il doit être singulièrement grave pour que de Gaulle, en quelques semaines, ait accepté de se contredire en mettant le holà à la toute-puissance d'un homme-tabou.

**

*Aussitôt qu'un sujet s'est rendu trop puissant,
Encor qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent.*

Ces vers de Corneille, en ces jours où l'actualité braque ses projecteurs sur la chute de Pompidou, pourraient être signés Charles de Gaulle, dramaturge en sa jeunesse et auteur de « La Mauvaise Rencontre ».

Le général a-t-il pris ombrage d'une popularité sou-

dain trop assurée ? Ce serait bien dans sa manière. De Soustelle à Giraud (2) les exemples ne manquent pas où de Gaulle s'est irrité d'acclamations intempestives alors qu'elles ne lui sont pas destinées.

A-t-il brusquement décidé de faire porter au seul Pompidou le chapeau des criantes incuries du Régime ?

— Le pouvoir engourdit ceux qui le détiennent, aime à répéter de Gaulle (en pensant naturellement aux autres). Il faut pratiquer le réveil systématique.

Mais pourquoi, en ce cas, avoir attendu six années ? Et dans des affaires plus troubles n'a-t-il pas tenu à couvrir de son pavillon « l'honneur du navire » ?

Dans « Carrefour », André Stibio, qui passe pour avoir l'oreille du général, croit discerner un de ces gestes d'ingratitude fréquents dans l'Histoire, de la part des grands.

« Vauban, écrit-il, fut sur la fin de sa vie disgracié par Louis XIV, qui ne s'embarrassait d'aucun scrupule. Pourtant il avait édifié dans le royaume les plus redoutables forteresses. Il avait été soumis à son roi, respectueux même. Mais lorsque après ses voyages dans le pays il constata la misère effroyable des paysans, il rédigea un

CONVOI FUNEBRE. — Mme G. Pompidou et toute la famille vous prient d'assister aux obsèques de
Monsieur Georges POMPIDOU
qui auront lieu le **mercredi 13 avril** en l'église Sainte-Clotilde du Bouscat. Réunion porte église à **quinze heures trente.**
P.F.G., 3, pl. Pey-Berland. T. 52.67.35

Les méfaits du hasard. Il s'agit d'un homonyme.

mémoire qu'il se permit de soumettre au roi. Ce fut bref et définitif. Louis XIV le tint en disgrâce et Vauban ne retrouva jamais la faveur de son maître. »

L'apologue du bon ministre bravant le caprice du monarque pour défendre ses sujets doit être un baume sur l'amour-propre à vif du congédié. Elle confirmerait donc ce que des initiés tiennent pour certain, lorsque la rue criait : « Dix ans, c'est assez, de Gaulle démission ! », Pompidou aurait impudemment conseillé celle-là. Et quand on connaît la vindicte éléphanterque du général...

Coupable ou innocent, Pompidou se tait. La lèvre amère, l'œil aux aguets sous la broussaille des sourcils, il a pris acte du coup qui le frappe. Sans jérémiades.

— Ce qui est fait est fait, dit-il aux députés de son clan qui le cajolent et le pressent de questions à la réunion du groupe U.N.R.

Six années de service sous de Gaulle lui auront au moins

(2) « Allez-vous vous taire enfin ? », avait-il lancé à Alger aux Pieds-Noirs qui scandaient des « Vive Soustelle ! » sur son passage, lors de sa visite en juin 1959. Un trait du même genre est rapporté par Max-Pol Fouchet dans son livre « Un jour, je m'en souviens » (Mercure de France). En 1943, lors de son installation en Algérie, de Gaulle défile en voiture découverte au côté du général Giraud. Il n'y en a que pour lui quand, soudain, dans une accalmie, on entend un timide « Vive Giraud ! ». « Tiens, mon général, dit de Gaulle, je ne savais pas que vous étiez ventriloque... »

appris à souffrir et à encaisser. Mais son silence ajoute encore aux alarmes de ses amis. Les plus lucides pressentent des lendemains inquiétants : Pompidou écarté, ce sera la ruée en force des gaullistes de gauche, acharnés à faire aboutir leurs projets révolutionnaires, pressés de voir enfin s'ouvrir cette troisième voie entre le capitalisme et le communisme dont de Gaulle a fait sa nouvelle chimère. A cette Chambre conservatrice élue pour la récuser, le vieux sorcier imposera la décolonisation intérieure, comme il a imposé Evian aux députés de l'Algérie française. Et ce sera son meilleur tour.

— De toute façon, il y aura des cocus, a prévenu, sarcastique, un familier de l'Élysée. Il faudra leur expliquer...

Expliquer quoi ? La vérité est faite de toutes ces bribes de vérité. Une crise froide vient de secouer l'Etat. Et la France est directement passée d'une guerre politique à une autre. En mai, le Régime se battait contre l'opposition. En juillet, on s'est battu au sein du Pouvoir et POUR LE POUVOIR.

Il y a un vaincu : Pompidou. Et un vainqueur : de Gaulle. A l'heure choisie par lui, il a impitoyablement brisé l'homme qui était devenu un obstacle et un rival, ce trop brillant second qui avait su patiemment accaparer les rênes tout en acquérant une étonnante carrure politique.

C'est tout le secret d'une révolution de palais dont les ondes sonores vont longtemps encore ébranler le pays. Leur ampleur même, fera dire à de Gaulle : « Il était temps... »

Mais pour comprendre, il faut retourner en arrière.

II. - Un crocodile de trop dans le marécage

— **V**OUS m'apportez la plus mauvaise nouvelle de ma vie...

Une légende tenace veut que Pompidou ait accueilli en ces termes le ministre Edmond Michelet, venu lui annoncer que de Gaulle allait lui confier la succession de Michel Debré. Comme toutes les légendes, elle est sans doute fautive. Mais si l'on en croit un complaisant biographe, Merry Bromberger (3), c'est avec une mine navrée que le second Premier de la V^e sentit s'abattre sur ses épaules le poids de l'Etat. On était le vendredi 13 avril. Mme Pompidou, qui ne néglige pas les signes, y vit une manifestation de la Fatalité.

Les milieux politiques rendent bien à Pompidou ses débuts boudeurs. Il est l'inconnu dans la maison. Ni élu, ni politique, ni « compagnon », ni U.N.R. On ira même jusqu'à se demander si ce nom cocasse ne cache pas un patronyme juif !

— Sinon, disent des gens bien informés, il n'aurait pas été directeur général chez les Rothschild.

Encore une fautive légende. Mais son séjour rue Lafitte, ce symbole détesté de la toute-puissance de l'argent, va

(3) « Le destin secret de Georges Pompidou » (Ed. Fayard).



“De Pompon à Lollo”

Aux cimaises de sa villa romaine, Gina Lollobrigida a accroché cette photo qui aurait bien surpris tante Yvonne : un Pompidou câlin penché sur la sœur latine.

rester comme une casserole aux basques du nouveau locataire de Matignon.

— Il fallait de Gaulle pour avoir ce culot, disent les gaullistes.

Un ministre du clan Debré renchérit :

— De Gaulle nous méprise tellement qu'il nous fait présider par son secrétaire.

C'est de Gaulle, en effet, qui a imposé ce pur produit de sa camarilla personnelle. Pompidou a négocié directement et secrètement en Suisse avec le F.L.N. au nom du général. En mai 1958, il a été pendant six mois son directeur de cabinet, l'éminence grise.

Il démissionne quand de Gaulle devient chef de l'Etat pour rentrer dans le privé, après avoir refusé le portefeuille des Finances. Décision que de Gaulle interprétera comme un « lâchage » :

— Oh Pompidou ! Il a préféré gagner de l'argent chez les Rothschild.

Ainsi naissent parfois les rancunes lointaines. Mais, pour l'heure, elle est en veillesse. Voilà installé au gouvernement de la France l'ancien gouvernement de Messieurs Frères. « Un debré au-dessous de zéro », commencent par plaisanter ses ennemis.

Ses débuts sont franchement mauvais. Dans cette silhouette un peu pataude (« mi-P.D.G., mi-paysan enrichi », selon « L'Express »), personne, au prime abord, ne discerne l'étoffe d'un futur Guizot destiné à mettre le Régime en perte de vitesse. Le « parachuté » semble déconcerter l'analyse.

— Il y a de l'Herriot dans cet homme-là, diagnostique Guy Mollet. Et aussi du Tardieu... et du Laval.

— Un faux dur et un faux mou, prédit Bidault dans son exil.

— Du Petit Chose et du Rastignac, décrète Sartre.

Et, pour Mauriac, c'est Raminagrobis.

On le dit tout en contrastes : paresseux et efficace, aimable et arrogant, arriviste et dilettante, sceptique et astucieux, mystérieux et loquace.

Il ne le sera pas à ses débuts à l'Assemblée, où il n'avait



“Petit Chose” ou Rastignac?



En 1938, en Touraine, un couple d'étudiants sages mais modernes : les Pompidou et leur ami noir Léopold Senghor, futur président du Sénégal, se livrent aux joies de la lecture à trois.

encore jamais mis les pieds. Les députés narquois ont le spectacle d'un Pompidou agrippé à la tribune comme à une bouée, lisant sa déclaration comme un texte de thème latin.

— La prochaine fois, lui conseille Edgar Faure, mettez donc des lunettes à double foyer. Vous pourrez regarder vos interlocuteurs sans lâcher votre texte.

Le truc va se révéler inutile. Les routiers de l'arène parlementaire apprendront vite à se méfier des estocades de Pompidou.

Les ambitions d'un “chasseur d'ennuis”

1965. L'année de l'élection présidentielle. Dans son bureau de Matignon tendu de soie grise, réchauffée par une toile abstraite et deux immenses tapisseries représentant « Les Funérailles de Phocion » et « Moïse sauvé des eaux », le Premier ministre s'abandonne à une méditation solitaire. Sur une commode en face de lui, une tête de Bouddha khmer, cadeau de son fils Alain, étudiant en médecine. Aucun papier sur sa table de travail, qui fut celle de Necker avant de servir à Napoléon I^{er}, au roi Louis XVIII et à une kyrielle d'Excellences républicaines.

En trente-cinq mois de gouvernement, traversés par les dernières convulsions algériennes, la bataille du référendum constitutionnel, la foucade du « volapük » et autres péripéties, le sire de Monboudif, comme l'appellent les chansonniers, peut mesurer le chemin parcouru.

Avec son pragmatisme auvergnat, une ténacité cachée sous une nonchalance trompeuse, il a su, peu à peu, maîtriser sa fonction, acquérant du même coup l'autorité, l'expérience et, sinon la popularité, du moins la célébrité. Au gaullisme intransigeant de Debré il a substitué un gaullisme souriant où se devine déjà l'ébauche d'une ligne politique future : le radical-pompidolisme.

Dans les rouages du régime, il a ses hommes à lui.

C'est la « bande à Pompon » : Guichard, Ortoli, Marcelin... toute une franc-maçonnerie, active et empressée, que le Premier ministre ne déteste pas d'étendre à sa vie privée. Il y a dans le Tout-Paris une autre « bande à Pompon », rassemblement hétéroclite où s'agitent Sagan, Greco, les Buffet, des gens de finance, des artistes, des antiquaires à la mode, des plunitifs dévoués, des excentriques et des universitaires, tous habitués des soirées du 24, quai de Béthune, le domicile personnel du couple Pompidou, ou des déjeuners d'Orvilliers, leur gentilhommière des week-end en Seine-et-Oise.

— Il faut le reconnaître, constate sombrement un leader de l'opposition. Avec lui, la France a un de ses meilleurs Premier ministre.

Qu'en pense de Gaulle ? Il a d'abord vu sans déplaisir son poulain s'affermir. Débarrassé des soucis du « grand ordinaire », le général peut se livrer dans son domaine réservé à ses rêves planétaires. Pompidou, dans son ombre, joue le rôle du « trouble-shooter » (4), comme disent les Américains. C'est l'homme de confiance qui empêche les ennuis d'arriver jusqu'au patron.

Et ce rôle, le « cher Georges » le joue avec un art consommé.

— Chacune de ses visites est comme une pilule de bonne humeur, dit-on à l'Elysée.

Un différend grave pourtant en juin 1962 : l'affaire Jouhaud. Pompidou est contre l'exécution du commandant en second du putsch d'Alger. De Gaulle est intraitable.

— Vous ne voyez qu'une vie à sauver. Et l'Etat... il n'est pas à sauver aussi ?

Le Premier ministre met sa démission dans la balance. Pendant quinze jours, il promène, assurent ses intimes, une mine de déterré. On parle de Joxe pour sa succession. Finalement, de Gaulle cède. A contre-cœur. Mais c'est peut-être de ce jour-là que date la première fêlure.

Il y en aura une autre à l'occasion de la tournée sud-américaine du général. Absent pour la première fois du

(4) *Le tueur d'ennuis.*



Une « party » chez les Rothschild au château de Ferrières. Le baron Guy porte jabot de dentelles, son fondé de pouvoir arbore une tenue plus stricte. Cette rare photo a été publiée par le magazine américain « Life ».

territoire national pendant plusieurs semaines, le chef de l'Etat avait laissé au Premier ministre une délégation de pouvoirs pour présider à sa place deux conseils des ministres. Bien qu'annoncé officiellement par Pierre Dumas, alors ministre de l'Information, le second conseil fut brusquement annulé sur un ordre venu du « Colbert », l'Elysée flottant. Emotion dans les milieux politiques. Pompidou était-il tombé en disgrâce ? On assura que non. Simple-ment rien ne pressait : les affaires de la France pouvaient attendre le retour du voyageur.

Démenti qui laisse sans illusion les initiés. En réalité, de Gaulle a pris conscience d'un fait nouveau : une « diarchie » dangereuse est en train de s'installer à la tête de l'Etat. Elle est contraire à sa conception monarchique du « pouvoir qui ne se partage pas ». Le général veut bien d'un n° 2, mais pas d'un n° 1 bis. Et il compte sur l'échéance des élections présidentielles pour en finir avec l'encombrante réussite de Georges Pompidou par le biais d'une dissolution de l'Assemblée.

Au fur et à mesure qu'approche la date, les Français se sont passionnés pour le tiercé élyséen. Fidèle à sa tactique, jouant du suspense d'une retraite que l'âge rend possible, de Gaulle commence par laisser planer un doute sur sa candidature. Pompidou a-t-il cédé alors au vertige de la tentation ? Songe-t-il à conduire sa chance politique à son terme, c'est-à-dire au sommet ? Certains signes autorisent à le penser. Des articles, un ouvrage tout à la dévotion du dauphin surgissent comme par miracle. Des sondages vantent sa cote de popularité.

Un pastiche d'un vers célèbre court Paris :

Déjà le successeur perce sous Bougnaparte.

Plus sérieux : Pompidou a un long tête-à-tête avec Antoine Pinay. Harcelé par les adversaires du régime, le maire de Saint-Chamond a, lui aussi, entamé une partie de cache-cache avec l'Elysée. Il peut être un concurrent... ou un allié.

De Gaulle, en tout cas, y voit le signe qu'il attendait.

Il se déclare enfin, brisant dans l'œuf les espoirs secrets du jeune rival. Mais, lui-même n'a pas prévu le « mauvais coup » du ballottage. La marge des « oui » est si mince qu'elle ne lui laisse pas les mains libres.

Au matin du 13 décembre 1965, Charles le Ballotté se retrouve avec son chagrin et ses problèmes. Pompidou y a gagné un sursis.

Un deuxième fer au feu

Il va se prolonger cahin-caha jusqu'aux élections législatives de mars 1967. Des urnes peut sortir un verdict qui facilitera l'avènement d'une nouvelle équipe ministérielle. Mais, entre-temps, le Premier ministre a appris à se méfier. Sa police est bien faite.

Lorsqu'il n'était encore que l'Eminence grise, après le 13 Mai, son premier soin avait été de se faire apporter le dossier des Renseignements Généraux le concernant. Il s'était fort divertit en découvrant la note suivante, datant de la traversée du désert :

« Pompidou fait la fête comme toutes les nuits et rentre sâou comme à son habitude. »

Devenu le patron, et partant du principe qu'un homme averti en vaut deux, Pompidou utilise à son profit les racontars de la Grande Maison. A quelques semaines du scrutin, ses informateurs lui apprennent qu'une manœuvre de grand style est en train de se monter faubourg Saint-Honoré, où l'on voit, plus souvent qu'à l'habitude, se pointer la silhouette, rêche comme le tweed, du laconique Couve. Chaque vendredi le général accorde une audience à son ministre des Affaires étrangères. Mais celles-ci ont tendance à se multiplier, à se prolonger et à déborder le cadre diplomatique. Bref, tout semble indiquer que de Gaulle a un deuxième fer au feu ; il songe déjà à faire de ce technocrate glacé, mais sûr, l'homme du New-Deal de la V^e.



Dolce vita à Saint-Tropez. A l'issue d'une chaude soirée, Pompidou, torse nu, reste cravaté.

Pour l'encourager dans cette voie il y a, d'une part, Etienne Burin des Rosiers, secrétaire général de l'Elysée et ennemi juré du Premier ministre. De l'autre, ses adversaires de toujours, Capitant et Vallon, les chefs du gaullisme de gauche, que le conservatisme de Matignon rend enragés.

Mais de Gaulle va commettre une erreur : il oblige tous ses ministres, sauf Malraux, à subir l'épreuve du suffrage universel. Pour Couve, c'est le baptême du feu. Il est battu dans le 7^e arrondissement par Frédéric-Dupont, le député des concierges. (Voir page 64: « Les coups de Couve ».)

« Plusieurs gaullistes affirmèrent alors, raconte le journaliste Claude Krief (5), qu'il était tombé dans un piège diabolique tendu par le Premier ministre : dix circonscriptions étaient plus « sûres » que celle qui lui avait été affectée par le « comité de liaison » dirigé par Georges Pompidou. Certains membres du cabinet de Couve allèrent même plus loin : ils accusèrent Matignon d'avoir en sous-main fait battre leur patron. Nul, bien sûr, ne put jamais en apporter la preuve. »

A ces mœurs dignes de Florence, s'ajoute la panique du désastre électoral. Quarante députés UD V^e sont restés sur le carreau. La majorité n'est sauvée, à un siège près, que par l'apport des circonscriptions exotiques.

Acculé par la nature des choses à la défensive, de Gaulle se résigne. On ne change pas de chevaux au milieu du gué. Il garde l'astucieux Auvergnat, seul capable, devant la montée des périls, de rassurer la cohorte inquiète et décimée du parti. Pour la seconde fois, Pompidou est sauvé.

Une de ses premières décisions prouve qu'il a retrouvé sa puissance : Burin des Rosiers, l'œil de l'Elysée dans les ministères, est exilé à l'ambassade de Rome. Cela vaut bien d'avaler quelques couleuvres, même si elles ont la taille de Capitant, qui le traite publiquement de « crétin ».

(5) « *Le Nouvel Observateur* », 15 juillet 1968.

Le “complot” du 28 mai

Et c'est la grande secousse de mai. Quand elle éclate, Pompidou est en Afghanistan. De sa fenêtre, il peut voir le soleil se lever sur les cimes de l'Indoukouche. Mais, à Paris, c'est l'aube d'une révolution.

— Tenez bon, ne cédez pas. J'arrive..., câble-t-il.

Est-ce Zorro ou Soubise qui débarque à Orly dans un crépuscule inquiétant ? Non, c'est le bonhomme Doumergue, retour de Tournefeuille. Comme « Gastounet », le n° 1 *bis*, passé maître en tactique conciliante, revient pour jouer du clavier de l'apaisement. Oubliant que grèves et barricades sont l'aboutissement de ses propres lacunes, il commence par tout lâcher : ses ministres « durs », la police, les magistrats, la Sorbonne...

Quand il constate que chaque concession est un aliment jeté à l'incendie dévastateur, il est trop tard : la kermesse des Folies-Odéon est dépassée. C'est l'Etat tout entier qui est visé, à commencer par sa tête.

Cette tête, celle de de Gaulle, a d'abord paru étrangement absente.

— Les hannetons s'agitent... c'est la saison, constate avec dédain le Général.

C'est ainsi que se nouent les quiproquos de l'Histoire.

A ce signe, comme à d'autres au cours de ces journées tragiques, Pompidou croit discerner les symptômes alarmants d'une absence au sommet, d'un vide politique qu'il se propose de combler. Retardée une première fois, l'heure de faire intervenir « son équation personnelle » paraît bien avoir sonné.

Il n'est pas seul à le penser. Puissante et presque menaçante, se déploie en même temps l'offensive des pompi-

doliens qui ne voient d'autre issue que dans l'abdication du « vieux ».

— Il est dépassé. Il faut agir à sa place, disent-ils presque ouvertement.

C'est à ceux-là que Giscard, dans l'heure suivant la « disparition » du chef de l'Etat, décochera sa petite phrase : « Au mépris de la fidélité la plus élémentaire. » Elle donne un crédit certain à la thèse du « complot du 28 mai ».

L'avenir fera plus tard la part des rumeurs et des certitudes. La rumeur, largement répandue dans les chancelleries étrangères assure que, ce soir-là, Pompidou se rendit nuitamment à l'Elysée et se proposa pour assumer la direction suprême d'un Etat vacillant et prendre toutes les initiatives qu'imposait « une situation insaisissable » (6). Il aurait été précédé par une lettre signée de plusieurs ministres qui invitaient respectueusement le Général à regagner son village avec son chagrin.

L'entrevue fut orageuse. De Gaulle aurait été jusqu'à parler de « trahison ».

Mais il y a les certitudes. D'inconfortables, les rapports entre les deux hommes sont devenus franchement exécrables après le retour de Roumanie. De Gaulle reproche à Pompidou ses faiblesses. Il le rend responsable des erreurs passées. Retrouvant dans le drame qui se joue son climat naturel, l'homme des tempêtes entend imposer l'initiative qu'il croit révolutionnaire : son référendum sur la participation. Encore une idée de Capitant...

Le Premier ministre est d'un avis contraire. Il a deviné que de Gaulle veut l'offrir en pâture aux étudiants et aux grévistes pour jeter du lest. Au référendum, il oppose son idée : dissolution et élection. Et c'est lui qui fera inclure ce choix dans la tonnante allocution du 30 mai. Un mois plus tard, les résultats du second tour lui donneront raison. Mais il n'est jamais de bon augure d'avoir raison contre de Gaulle. Quand viendra le moment, il saura s'en souvenir.

Ulcéré, mais cuirassé de mystère sur ses intentions, le général s'envole le 29 pour Baden-Baden, laissant un Pompidou perplexe. Pendant 24 heures, le Premier ministre restera dans le noir complet. D'aucuns assurent qu'il prit alors contact avec Gaston Monnerville et envisagea un moment de lancer un appel à la nation.

On sait la suite : sa démission un instant offerte et repoussée d'une boutade, la contre-attaque fulgurante, le désaccord publiquement dissipé. Mais le satisfecit du discours n'est là que pour l'artifice. Les jours de Pompidou sont désormais comptés.

— Il n'y a pas place dans le même marécage pour deux crocodiles mâles, commente un observateur perspicace.

C'est un vieux proverbe africain.

(6) *L'analyse est du chef de l'Etat lui-même.*

III. - Votre mari et moi, madame...

LE 4 juillet au soir, « les de Gaulle » reçoivent à l'Elysée « les Pompidou ». Dîner sans protocole dans la salle à manger des appartements privés. Entre les deux ménages ces invitations intimes ne sont pas rares. En plein menace O.A.S., les de Gaulle s'étaient même rendus incognito quai de Béthune au grand effroi de la soubrette qui, voyant s'encadrer dans la porte la silhouette illustre, avait cru entrevoir un fantôme.

A l'heure du café, après la tarte Bourdaloue, gourmandise préférée du général, celui-ci entraîne la blonde Claude Pompidou pour un aparté, pendant que son mari, le front soucieux, fait la conversation à tante Yvonne. On se sépare de bonne heure.

Dans la voiture qui ramène le couple à l'île Saint-Louis, Monsieur s'inquiète.

— Que t'a-t-il raconté tout à l'heure ?

— Eh bien ! il m'a fait une réflexion bizarre. Il a dit : « Alors, madame, il paraît que votre mari ET MOI, nous avons gagné les élections ? »

— En ce cas, commente Pompidou, soudain plus sombre, dans quelques jours je ne serai plus Premier ministre.

Rompus à découvrir leur sens caché sous l'ambiguïté des phrases gaulliennes, le n° 1 *bis* comprend ce soir-là qu'il a perdu la partie. En fait, elle dure depuis quatre jours, et c'est un fantastique poker politique où les deux adversaires ont rassemblé leurs atouts et mesuré l'enjeu avant d'abattre leurs cartes.

Quatre jours d'un suspense éprouvant pour les nerfs du monde politique à peine remis des angoisses de mai. Mais la France n'en saura rien ou presque. Elle apprendra seulement le dénouement en coup de théâtre, tant la décision s'enveloppait d'une ombre épaisse.

Un détail pourtant aurait dû être le « tilt » annonciateur des grands événements. Rue de Lille, dans une réserve du siège national de l'U.D.R., la poussière s'accumulait sur un stock d'affiches inutilisées. Elles représentaient dans leur meilleur profil Charles de Gaulle et Georges Pompidou se regardant droit dans les yeux. L'aigle à deux têtes en somme.

Or, nul n'a pu voir ces images sur les murs de France. D'ordre supérieur, leur affichage avait été ajourné au cours de la campagne électorale.

Personne n'y prêta attention et ce fut une erreur. L'affiche oubliée laissait pressentir la crise entre les deux « têtes ».

Elle va être d'abord larvée. De Gaulle, entre les deux tours, a demandé à Couve de Murville s'il pouvait compter sur lui. Il veut un gouvernement de « grands commis », émanation docile de l'Elysée et non plus de Matignon. La réponse a été « oui ». Mais le général doit d'abord savoir jusqu'où il peut aller trop loin.

Le moment est-il bien choisi pour se débarrasser d'un homme qui a mobilisé l'opinion sur la peur du drapeau rouge ? Comment réagira-t-elle, cette opinion, à l'annonce du virage du Régime vers le « gaullisme gauchiste » ? Dans la sociologie du général, les Français sont des veaux, mais il importe de leur doré la pilule.



(Pendant le voyage de De Gaulle en Amérique du Sud.)

— Monsieur le Président par intérim...
(Dessin de Jac Faure.)

Ce sera fait. On présentera le limogeage comme une promotion.

De son côté, Pompidou balance sur l'attitude à prendre. Dans l'incertitude où il se trouve, il entame une valse-hésitation, passant d'une tactique à l'autre. Un temps, il souhaite partir. Un autre temps, il souhaite rester. Trop tard. Les enchères sont lancées. La partie commence.

“Je me demande si je n'ai pas fait une erreur”

Elle débute par un coup de bluff. Dans l'après-midi du 1^{er} juillet, Pompidou se rend à l'Elysée. Pour réparer les fatigues de la bataille électorale, il a dormi dix heures d'horloge et s'est réveillé en grande forme. Il connaît également sa force nouvelle : le triomphe de la veille. Mais, « pour voir », il se compose l'attitude d'un vainqueur en proie au doute et à la lassitude.

— Je sens au fond de moi-même un recul instinctif à l'idée de former le gouvernement, explique-t-il à son interlocuteur. Choisir des hommes, en écarter d'autres, préparer des arbitrages... Tout cela m'effraie... J'éprouve le besoin profond de m'aérer intellectuellement, de me recréer une philosophie de l'action, de prendre du champ (7).

De Gaulle, imperturbable, observe et se tait. Nouvelle relance où perce une certaine angoisse :

— Bien entendu, si vous jugez que dans les circonstances actuelles je dois rester à mon poste, je le ferai volontiers. Le choix vous appartient...

Le général en tombe bien d'accord. Cette scène moliéresque doit l'enchanter. Mais il ne livre rien de son plaisir et de ses intentions. Aucun processus de remplacement n'est, ce jour-là, envisagé.

Il en sera de même au Conseil des ministres du 3 juillet, le premier après la victoire. Mais, déjà, le trouble est entré dans le cœur de Pompidou. Au Conseil qui suivit les législatives de mars 1967, il avait su tout de suite à quoi s'en tenir. Cette fois, de Gaulle ne fait aucune allusion à son maintien.

Signe inquiétant : de sa main, le général a corrigé le communiqué destiné à la presse. Il dit ceci :

« La consultation nationale a montré la confiance que le pays porte aux institutions de la République... ainsi que sa décision d'élire un Parlement qui appuie massivement LA POLITIQUE DU CHEF DE L'ETAT ET DE SON GOUVERNEMENT. »

C'est clair. Au soir du scrutin, le Premier ministre déclarait « qu'il fallait dominer la victoire ». De Gaulle lui inflige un démenti. La victoire, il entend au contraire l'exploiter à son profit et avec une brutale détermination.

— Je me demande si je n'ai pas fait une erreur, songe Pompidou, enfoncé dans la D.S. qui le ramène à Matignon.

Non pourtant ! A la même heure, le ministre de l'Information rassure les journalistes : « Il n'est pas question de changer le gouvernement qui est ce qu'il est, qui travaille et qui remplit sa fonction », a commenté de Gaulle sur le ton de Joseph Prud'homme.

Brusquement, dans l'après-midi, c'est l'alarme. Simone Servais, une amie de longue date qui dirige son service



Shopping avec Claude Pompidou au cours d'une honorable partie de campagne au Japon : le kimono, c'est rigolo.

de presse, entre dans le cabinet de Pompidou, des larmes dans ses yeux pastels :

— Lisez, dit-elle.

C'est une dépêche de l'A.F.P. (8) à destination de l'étranger qui annonce « de source absolument sûre » le départ du Premier ministre. Elle a été diffusée sous la responsabilité de Jean Mauriac, fils de François. Et la source ne peut donc être que l'Elysée.

Un instant désesparé, Pompidou décide de contre-attaquer. Par le truchement de ses affidés, il s'efforce de dissiper les rumeurs qu'a fait naître la fâcheuse dépêche.

(8) L'Agence Française de Presse, dirigée par le gaulliste Jean Marin.

(7) Propos rapportés par Raymond Tournoux.

— Pourquoi Pompidou partirait-il ? interpelle dans « France-Soir » Jean Ferniot, qui passe pour refléter les vues de Matignon.

Et de rappeler que les 357 gaullistes ont été élus « grâce au général, certes, mais PLUS ENCORE grâce au chef du gouvernement ».

Vains efforts. En fin de journée, Pompidou a une conversation désabusée avec Bernard Tricot, le remplaçant de Burin à l'Élysée. C'est pour lui redire qu'il se tient à la disposition du général. Il n'obtient que de vagues assurances.

Ce tas d'herbe qu'il devra bouffer

Vendredi et samedi 6 juillet. Journées décisives. L'entracte du dîner à quatre a laissé le condamné nerveux, partagé entre des sentiments contraires. A 13 heures, il a convié quelques amis à déjeuner. Ce 5 juillet est le jour de son 57^e anniversaire. Une date qu'il ne risque plus d'oublier.

Aux hors-d'œuvre, il songe à en faire un déjeuner d'adieu. Aux liqueurs et aux cigares, il se reprend à espérer. Les nouveaux élus sont en plein désarroi. Il peut encore manœuvrer, en démontrant que sa « démission » serait interprétée comme une tricherie.

Comme si de rien n'était, il a poursuivi bon train le remaniement de son cabinet avec l'intention bien arrêtée d'y faire entrer des giscardiens et même des centristes, pour faire figure de seul rassemblement possible en face de la gauche.

C'est ce qui va précipiter le dénouement. A la nuit, Couve pénètre à l'Élysée par la porte des audiences secrètes. Courtoisement, le diplomate commence par faire l'éloge de son prédécesseur, puis feint de céder contre son gré, « aux seules circonstances ».

Quand il repart, le pacte est scellé.

Pompidou l'apprend officiellement, le lendemain, à 13 h 30, par un coup de téléphone de l'impassible Tricot. Le couperet est tombé : il doit rentrer au creux de la troupe. Au moins n'aura-t-il pas à manifester son dépit : un de ses « agents à l'Élysée » l'avait secrètement prévenu une heure avant.

L'échange de lettres n'est plus dès lors qu'une mise en scène : celle qui masque à l'opinion les vraies raisons de la chute. De Gaulle ménage l'amour-propre de son « cher ami » en suggérant une dévolution spirituelle qu'aucun mécanisme n'assure.

Des naïfs s'y tromperont. Le jeudi 11, jour de la rentrée parlementaire, on croise dans le salon des Quatre Colonnes, des pompidoliens encore résolument optimistes. Ils voient déjà leur grand homme pourvu de cette vice-présidence que de Gaulle, une fois pour toutes, a appelée « sa veuve ».

— Quoi d'étonnant assurent-ils, que le général mette son bras droit au vert ? C'est pour lui réserver de plus hautes destinées.

Gouailleuse, la voix de Louis Vallon vient couper ces supputations :

— Au vert ! Pompidou va bien s'y mettre. Mais il ne sait pas le tas d'herbe qu'il devra bouffer !



Au vert, Pompidou aura tout loisir de se livrer à son jeu favori après la pétanque et les échecs : tricher au croquet.

IV. - En réserve de la République

LES disgrâces d'antan allaient rarement sans inconvénient immédiat : au mieux le bannissement, au pis la Bastille. Ces horreurs sont révolues. Tout au plus, la première conséquence de son infortune vaudra à Pompidou l'exil de vacances exceptionnellement prolongées, dans une villa bretonne, puis dans sa bergerie de Cajarc, dans le Lot. Il a tout loisir, maintenant, de s'adonner à ses distractions favorites : les échecs chinois où il est de première force, les parties de pétanque et de croquet où il triche abominablement.

Avant d'apprendre, comme il en fait confidence, à « se déshabituer du pouvoir », le Premier ministre déchu peut,

une fois encore, en goûter les délices. Le 18 juillet, à la Chambre, une fantastique ovation salue la péroraison de Couve de Murville célébrant, comme le veut l'usage parlementaire, les mérites de son prédécesseur. Les gaullistes debout acclament l'homme à qui de Gaulle vient de retirer sa confiance.

Etrange spectacle où Pompidou doit, non sans sourire intérieur, mesurer sa puissance perdue et puiser les raisons de sa stratégie future.

Cinq jours plus tôt, au dîner qu'il offrait, à Matignon, aux membres du gouvernement pour prendre congé, Malraux est sorti de son silence pour lever sa coupe de Dom Pérignon et dédier à son hôte un toast sybillin :

— Monsieur le député du Cantal, je bois à votre destin !

Peut-être se cachait-il quelque ironie sous le propos du ministre de la Culture. Pas un instant, pourtant, les convives ne songent à le prendre à la légère. Chacun comprend que le Cantalien écarté des « affaires » risque de devenir encore plus dangereux. Sur la fin du règne comme sur l'après-gaullisme, son départ porte la marque prémonitrice d'affrontements féroces : ceux de la succession.

Le « limogé » n'en fait pas mystère.

— Je répugnais à la politique, assure-t-il. Ce n'est pas ma seule vocation... mais j'y ai pris goût en « surmontant » les difficultés... maintenant je suis rivé.

C'est clair : placé « en réserve de la République », Pompidou n'entend pas pour autant être mis à la retraite. Mais les difficultés demeurent. La plus grande est de ne pas disparaître dans l'anonymat de la députaille.

Aucun danger, prophétise emphatiquement Mauriac dans son « Bloc-Notes ». « Georges Pompidou saura se rendre inoubliable. »

C'est compter sans l'esprit inconstant du populaire. A l'exception des grandes Cariatides de l'Histoire, on meurt vite quand on quitte le devant de la scène politique.

On peut tenir pour certain que le rusé Auvergnat le sait mieux que personne. Et qu'il a réfléchi en grillant ses quarante « Winston » quotidiennes, à la meilleure manière d'effectuer sa traversée du désert. Il le fera avec une méfiance accrue en accentuant sa manière de dur souriant, débonnaire à l'extérieur et secret au dedans.

La clef du personnage est à chercher dans ce jugement que porte sur son comportement un de ses anciens condisciples de l'Ecole normale :

— Pompidou est comme les icebergs. Ce qu'on voit de lui, de son activité, n'est qu'une petite partie ; le reste est immergé.

Dans les eaux froides du régime finissant, l'iceberg Pompidou dissimule sa menace. Il attend la grande débâcle qui remettra en mouvement ses ambitions un moment contenues. Mais alors, gare aux collisions !



Dessin de Moisan extrait de « La Cour » d'André Ribaud (Ed. Julliard).



Un scandale immobilier sous la V^e POUILLON, C.N.L. ET C^{IE}

par
**Robert
CARIO**

*« Il est certain qu'il y a eu des imprudences commises ! »
(Wilson, gendre du président Jules Grévy, au procès des
« décorations », 1888.)*

L'affaire du « C.N.L. » ? Un krach immobilier sans précédent dans les annales judiciaires, certes : près d'un milliard et demi d'anciens francs dilapidés par des forbans de la construction ! Mais aussi et surtout l'un des scandales politiques majeurs de la V^e République « dure et pure ».

Dès sa naissance, cette République des « compagnons » n'aura rien à envier, sur ce plan, à ses devancières, celles des « camarades ».

Avec le recul des années, il est même permis maintenant de poser une première question : une telle entreprise de spoliation de l'épargne, basée sur le bluff et le trafic d'influences, aurait-elle pu jamais être lancée, se développer et prendre tant d'ampleur si, en mai 1958, un régime n'avait succédé à l'autre, à la faveur des événements et de certains complots ?

« Dans le scandale du C.N.L., il y a, à notre avis, deux aspects : d'une part, celui de l'escroquerie proprement dite, de l'abus et de la dilapidation des biens sociaux, qui n'est pas l'aspect majeur, puisqu'il résulte d'une situation déterminée, et, d'autre part, celui de l'étrange concours de bienveillances administratives et autres, sans lequel l'escroquerie n'eût pas été possible. Et cet aspect nous paraît essentiel... » (1)

Quand Claude Bourdet prononce ce réquisitoire, le 10 mars 1961, à la tribune du Conseil général de la Seine, il y a tout juste un peu plus d'un mois que l'affaire défraie la chronique. L'actualité ne manque pourtant pas alors de sujets brûlants ; le procès des « Barricades » vient à peine de prendre fin ; la guerre d'Algérie continue ; dans quelques semaines, ce sera le « putsch » et les grands procès qui en découleront. L'affaire du C.N.L. n'en accapare pas moins les manchettes tout de suite. Elle n'a pas fini de faire couler de l'encre. C'est que les métropolitains se sentent aussitôt particulièrement concernés : qu'on achève de larguer l'Afrique du Nord, qu'importe ! Mais dès qu'on parle d'appartements en plan, de souscriptions envolées, voilà qui les touche à bout portant...

C'est un jugement du Tribunal de Commerce de la Seine, lequel, le cas est fort rare, s'était « saisi d'office » (c'est-

(1) « Bulletin Municipal Officiel » du 21 mars 1961, P. 48.



On l'appelait « Pouillon le magnifique... »



Dessin paru dans « Minute » au moment où de Gaulle était en voyage officiel en Grèce.

à-dire sans plainte ni requête officielle), qui, le 26 janvier 1961, a soudain mis le feu aux poudres.

« En raison des titres honorifiques de certains dirigeants du Comptoir national du Logement, y lit-on notamment, les acheteurs des appartements étaient en droit d'attendre que l'entreprise à laquelle ils s'adressaient veillerait avec honnêteté, conscience et diligence sur l'emploi des fonds à elle confiés... Les fonds versés par les souscripteurs n'ont pas reçu leur destination normale, la situation actuelle résulte des procédés de gestion des dirigeants et de la dénaturation des fonds à laquelle ces dirigeants ont procédé... Il n'a pas été contesté que l'ensemble des dirigeants s'est approprié des sommes considérables qui ont été en fait prélevées sur les sommes versées par les souscripteurs.. »

Cependant que, énonce le même jugement, « les autorisations administratives et communales ont été accordées avec une facilité certaine ».

C'est le pavé dans la mare ! Les magistrats consulaires ne portent pas d'aussi graves accusations à la légère. Après cela, force est bien aux autorités de s'émouvoir, au Parquet de prescrire l'ouverture d'une information, au gouvernement de rassurer l'opinion, aux ministres intéressés, Pierre Sudreau, à la Construction, et M. Baumgartner, aux Finances, de s'expliquer. Mais on peut se demander combien de temps ces énormes malversations auraient pu se perpétuer encore, si la juridiction marchande n'avait pris l'initiative fort insolite de tirer la sonnette d'alarme ? Car, du côté des pouvoirs publics, on s'empresse de se dire surpris, de faire savoir qu'on n'était au courant de rien !

Alors qu'en fait, il y avait des mois que de sérieux avertissements avaient été prodigués par des fonctionnaires intègres et lucides et des spécialistes compétents : dès la fin de 1957, la Mission permanente d'information du Trésor, agissant à la demande de la Ville de Toulouse

qui avait à achever un programme de travaux, avait pondu sur les activités du C.N.L. un rapport constituant déjà un véritable acte d'accusation.

Diverses opérations y étaient sévèrement critiquées, dont celles de la S.C.I. du Parc Victor-Hugo à Pantin et de la Résidence du Parc Buffalo à Montrouge ; y étaient aussi bien dénoncés d'excessives spéculations foncières que des marges bénéficiaires éhontées, des cumuls illicites d'honoraires techniques et des infractions en chaîne aux lois sur la construction ! En ce qui concernait l'opération du « Point du Jour », à Boulogne-sur-Seine, sur des terrains des anciennes usines Salmson, là où les aigrefins du C.N.L. devaient faire finalement le plus de dupes, les griefs étaient terribles :

— Gigantisme ; publicité monstre ; utilisation critiquable à des fins publicitaires de l'expression « primes et prêts » ; le contrat ne sera pas tenu ; les problèmes posés par la soudaine venue à Boulogne de 10 000 personnes ne paraissent pas avoir été tous résolus, ni même étudiés.

C'était donc fin 1957. Mais, le temps que ce document écrasant arrive sur le bureau de qui de droit (lequel avait peut-être d'autres chats à fouetter !) la IV^e avait rendu l'âme. L'ermite de Colombey ayant achevé sa traversée du désert, les nouveaux messieurs avaient pris les rênes du pouvoir. En butte quelques mois plus tôt aux méchants détracteurs que l'on vient de lire, les dirigeants du C.N.L. purent-ils se croire dès lors revenus bien en cour ? Toujours est-il, et cela n'est pas le moins étonnant, qu'ils allaient bénéficier de plus de quatre années de répit, au cours desquelles ils puisèrent largement dans la caisse au détriment des gogos !

Le scandale ne faisait pourtant que croître et embellir et, au printemps 1959, certains organes spécialisés n'hésitaient pas à s'en indigner, écrivant par exemple :

« Si la voix des victimes du C.N.L. s'est perdue dans le

désert, c'est aux très hautes protections politiques de ses dirigeants qu'elles doivent s'en prendre. » (2)

Qui étaient-ils, ces dirigeants ? Qui étaient leurs si puissants protecteurs ? Il allait falloir attendre les résultats de l'information enfin ouverte en mars 1961 pour faire plus ample connaissance avec les uns, leur procès en mai et juin 1963 pour subodorer les autres et enfin apprécier la suite pour discerner le pourquoi du comment.

Dès le début, toutefois, les amitiés politiques de ces super-aigrefins ne sont un mystère pour personne et la presse de gauche ne peut que s'en étonner, sur le moment du moins. Le « Canard Enchaîné » (3) écrit ainsi : « Ces hommes d'affaires, maniant des milliards et empochant de même, pourraient, en politique, professer des idées libérales. Voire professer lesdites à propos de l'Algérie. Curieux ou pas curieux ? Passant récemment à Tunis, un de nos collaborateurs s'entendit dire par un ministre du soi-disant G.P.R.A. que cette honorable équipe envisageait, après un accord avec de Gaulle, de constituer un gouvernement provisoire mixte, où au moins un citoyen français pourrait être ministre. Histoire de causer, le soi-disant cita même le nom du milliardaire algérois Blachette. Parbleu, ces gens du G.P.R.A. doivent avoir besoin d'un ministre de la Construction. »

Le « Canard » n'imaginait pas si bien dire, à quelques détails près : Fernand Pouillon, l'ex-architecte en chef et grand manitou du C.N.L., vedette des débats judiciaires, n'est-il pas aujourd'hui le grand patron de la construction de l'Algérie socialiste ? N'est-ce pas lui que Ben Bella, puis Boumediène, ont chargé de faire surgir sur leurs côtes de superstations touristiques capables de souffler la clientèle des vacanciers capitalistes aux « rivieras » italienne et française et aux « costas » espagnoles ? Hommage à son talent ou reconnaissance des « frères » ?

Entre 1958 et 1960, époque de sa magnificence, le « génial » Pouillon ne situait peut-être pas là ses ambitions : il rêvait plus modestement de briguer un poste de député sous la bannière de l'U.N.R. Technocrates avides d'honneurs tout autant que de profits, lui et ses amis s'affichaient comme « gaullistes de gauche », ce qui pourrait constituer une explication fort réaliste de leur conviction de marcher inéluctablement vers la réussite, en dépit de leurs énormes imprudences financières.

Se sentant le vent en poupe, jouissant de solides relations au sein même de l'équipe au pouvoir (le P.D.G. du C.N.L., l'ancien préfet de la Seine Paul Haag, grand-croix de la Légion d'honneur, pouvait se vanter d'avoir fait un ministre de son ami personnel Pierre Sudreau, alors titulaire du portefeuille de la Construction), ils étaient de plus « au parfum » des desseins bien arrêtés du nouveau régime pour le règlement de l'affaire algérienne. Ceci bien avant le fameux discours sur l'autodétermination de septembre 1959.

Pour eux, le « dégagement », accompagné d'un repli massif des pieds-noirs sur l'hexagone, cela signifiait avant tout un boom extraordinaire dans l'immobilier ; les rapatriés les plus riches seraient en quête d'investissements, la plupart des autres à la recherche d'un toit. Des crédits seraient certainement débloqués à cet effet. En conséquence, le prix du mètre carré devrait fatalement doubler, tripler, quintupler... Aussi pouvait-on, en attendant, jon-

(2) « Nous Loger », 26 avril 1959.

(3) 15 février 1961.



Le « génial » architecte devant la maquette des immeubles du « Point du Jour ». On attendait au moins 10 000 gogos.

gler en toute impunité avec les millions des souscripteurs. Du moins Haag, Pouillon et Cie le croyaient-ils...

Mais cette perspective d'« Algérie algérienne » à moyen terme, connue de quelques initiés alors que les masses en sont encore au mythe de l'Algérie française sauvée par le régime issu du 13 mai, pas plus qu'elle n'empêchera les investissements officiels au Sahara, à Mers El-Kébir ou dans le « plan » de Constantine, ne dissuadera Pouillon et ses associés de bâtir à tour de bras, également, de l'autre côté de la Méditerranée. Bien au contraire : c'est que, selon une formule fameuse, il faut prendre l'argent là où il est et, en l'espèce, tant qu'il s'y trouve !

Ils jouent donc sur les deux tableaux : aux gratte-ciel de Montrouge, de Meudon-la-Forêt et du Point-du-Jour, à Boulogne-Billancourt, qui suivent les imposantes opérations immobilières d'Aix-en-Provence, de Marseille et de Toulon, répondent la reconstruction d'Orléansville et d'impressionnants ensembles résidentiels à Alger (Diar-es-Saada, la « cité du bonheur », et Diar-el-Mahçoul, la « cité du contrat »). La plupart de ces opérations ont ceci de commun, outre leurs réalisateurs, qu'elles sont effectuées à l'aide du même matériau de base : la pierre extraite des carrières de Fontvieille, dans le Gard, appartenant à M. Bla-

chette, déjà cité, et qu'on n'hésite pas à transporter en Algérie par bateaux entiers !

M. Jacques Chevallier, ancien secrétaire d'Etat à la Défense nationale, qui était alors maire (libéral) d'Alger, dira à la barre de la 10^e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, quand il viendra témoigner en faveur de Pouillon (4) :

— J'ai connu Pouillon en 1953, alors que je venais d'être élu maire d'Alger. Il nous fallait là-bas un architecte voyant grand et bon marché : il nous fallait 10 000 logements pour 25 milliards d'AF en trois ans. Huit jours après, les plans étaient prêts. Les immeubles furent terminés dans les délais. J'ai demandé pour Pouillon la Légion d'honneur. Il l'avait bien méritée. Ses 400 millions d'honoraires étaient parfaitement justifiés. Alger portera toujours la marque de Pouillon...

Prophétie correcte : six années après l'indépendance, toutes les statues rappelant la présence française ayant été déboulonnées, toutes les rues ayant été débaptisées, Pouillon, lui, y supervisait de plus belle l'urbanisme !

A l'audience suivante (4), son coprévenu Leroy, expliquant pourquoi les énormes prélèvements de Pouillon dans la caisse du C.N.L. ne l'avaient pas inquiété le moins du monde, confirmera :

— Il avait touché 500 millions d'honoraires en Algérie, 546 millions au C.N.L., plus 280 millions de plus-values, plus 100 millions de l'opération de Meudon-la-Forêt. Presque un milliard et demi en tout ! Et il parlait d'importants capitaux rapatriés par des Algérois...

Les eaux troubles de l'immobilier

C'est en 1955 que naît le « Comptoir national du Logement » : c'est une société anonyme ayant pour objet toutes opérations immobilières. Il s'en est créé et s'en créera encore beaucoup d'autres du même type. Mais, dès le départ, celle-là se distingue du lot des promoteurs ; ce « national » lui donne déjà un petit air très officiel ; les titres et décorations dont est bardé son P.D.G., le super-préfet Paul Haag, qui fut le grand épurateur du ministère de l'Intérieur en 1944, puis l'un des patrons du contre-espionnage, qui fut plus récemment encore préfet de la Seine, et qui, pour l'heure, en dépit de sa présence à la tête d'une entreprise à vocation commerciale, se trouve détaché au Conseil d'Etat, en « mission extraordinaire », achèvent de lui donner un aspect du meilleur aloi.

Le C.N.L. paraît ainsi d'emblée à l'abri de tous soupçons. Installé d'abord rue de Bassano, il transférera bientôt son siège social place Vendôme, dans un immeuble de grand luxe, juste en face du ministère de la Justice ! Qui irait penser que l'arsenal de textes imaginés pour protéger les souscripteurs d'appartements neufs y est systématiquement utilisé pour mieux les tromper et les tondre ? C'est pourtant ainsi...

Car tout le mécanisme de cette gigantesque escroquerie est fondé sur l'imbroglie législatif en la matière : d'une part, les dirigeants du C.N.L. entendent bien faire des bénéfices, ce qui est légitime ; mais d'autre part, pour avoir droit à divers avantages non négligeables, tels primes, prêts



Quand le bâtiment va, tout va. Ministre de la Construction, Pierre Sudreau paye de sa personne pour donner l'exemple.

et surtout régime fiscal de faveur, rien ne vaut de constituer une « Société de construction en copropriété », régie par la loi du 28 juin 1938, qui, par dérogation au droit commun, est autorisée à ne pas avoir pour but la « recherche de bénéfices » ! Dès lors, ces messieurs du C.N.L. vont susciter par dizaines des « sociétés gigognes ».

Ils vont agir de même pour traiter avec les fournisseurs de matériaux et de main-d'œuvre, en créant diverses filiales spécialisées, tels les « Ateliers de Chauffage et de Constructions mécaniques », à la tête desquels Pouillon, patron occulte (sa profession d'architecte lui interdit, en principe, d'avoir des intérêts dans les affaires de construction), placera un de ses contremaitres, un pauvre bougre nommé Jean-Louis Chenivresse, qui n'y verra que du feu et sera tout ébahi de se retrouver un jour au banc des prévenus...

Dans des eaux aussi troubles, les requins vont pouvoir nager à leur aise : des infractions irrémédiables auront été commises à loisir, qui ont nom abus de biens sociaux, présentation de faux bilans, fausses déclarations, truquages aux assemblées générales, prises de fausses qualités d'actionnaires, etc.

(4) Cf. « L'Aurore » des 29 et 30 mai 1963.

Clefs en mains dans les 365 jours...

Fin 1957, le C.N.L. prend une option, dans des conditions qui n'apparaîtront étranges que bien plus tard, sur un terrain sis à Boulogne-Billancourt au lieudit « Le Point-du-Jour », où s'élevaient naguère les usines d'automobiles Salmson, en faillite depuis quelques années. Il entend édifier là une cité ultra-moderne : 2 000 appartements, pouvant loger de 6 000 à 8 000 personnes au moins. L'accord préalable de l'administration va être aisément obtenu début 1958, la « Conférence permanente de coordination » du « Commissariat à la Construction et à l'Urbanisme pour la Région parisienne » (dépendant de la Préfecture de la Seine) s'étant réunie le 12 décembre 1957 sous la présidence de M. Sudreau, alors préfet.

« Ont été entendus, par ordre d'audition, M. Haag, directeur du Comptoir national du Logement ; M. Le Gallo, maire de Boulogne ; M. Pouillon, architecte, dit l'analytique. L'approbation de ce projet appellerait de très larges dérogations aux dispositions du programme d'aménagement qui limite à 24 mètres la hauteur des immeubles... »

Ces dérogations seront accordées sans délai, afin que la première tranche démarre au plus vite. Une publicité monstre va être déclenchée :

« Appartements pour 10 000 Parisiens ! y claironne-t-on en majuscules. Boulogne-sur-Seine a été choisie pour être la ville la mieux éclairée de France... »

Le C.N.L. se vantant d'être 15 % moins cher que ses concurrents, des fonds considérables vont être rapidement recueillis : 1 700 chefs de famille souscrivent ! Ne leur a-t-on pas promis les clefs en main dans les 365 jours ?

Le 24 décembre 1959, toutefois, sur le chantier du Point-du-Jour, c'est seulement l'achèvement du gros œuvre de l'une des « tours » que Pouillon fête, le verre de champagne à la main. Ce jour-là, un ministre a promis d'être présent. Mais il se fait décommander à la dernière minute.

Qu'importe ! Pouillon est alors à son zénith : on le surnomme « le magnifique ». Ses réceptions en son hôtel particulier de la rue des Ursins, qui recèle toiles de maîtres et meubles précieux, sont courues par le Tout-Paris. Le whisky y coule, dit-on, de fontaines d'or et de cristal ! Les fêtes de nuit s'y succèdent, plus brillantes les unes que les autres. Des voitures à cocarde font la queue devant le perron. Les week-ends dans son château de Romilly-sur-Aigre sont tout aussi célèbres. On n'y reçoit que des dames envisonnées et des messieurs en pelisse. Quant au maître de maison, son manteau doublé de vigogne n'est qu'un tout petit aperçu de ses signes de richesse extérieurs.

En dépit de tout ce faste, des craquements inquiétants commencent à se faire entendre. L'un après l'autre, les différents entrepreneurs sous-traitants, ceux qui ont été chargés des fondations, de la maçonnerie, de la toiture, de la plomberie, et autres, arrêtent les travaux. C'est qu'ils n'ont pas été payés. Bientôt, les chantiers sont en panne. Dans le même temps, d'autres créanciers ruent dans les brancards : ce sont ceux de la faillite Salmson. Le terrain de Boulogne, comptant plusieurs hectares, constituait leur principal gage. Or, bien qu'ayant donné lieu à une spéculation considérable de la part d'intermédiaires, son prix étant passé de 6 000 à 34 000 francs du mètre carré, il n'a finalement jamais été

payé par l'acquéreur, c'est-à-dire le C.N.L. qui est en train de bâtir dessus..

En mai 1960, force est de se rendre à une évidence : il n'y a plus un sou dans la caisse du C.N.L. ! C'est la déconfiture. Le 10 mai, dans la salle du conseil d'administration de la rue Bassano, une scène orageuse met aux prises les associés, divisés en deux clans désormais ennemis : d'une part, Jean Larue, le juriste de l'équipe, Roland Ducher et l'industriel amiénois Jean Leroy, d'autre part Pouillon et ses hommes de paille, l'ex-contremaître Chenivresse et l'ancien marchand de chasubles et d'objets religieux marseillais Gilbert Mouret. La discussion dure jusqu'au petit matin et on manque en venir aux mains, entre deux « pauses sandwichs et rafraîchissements ».

« On se serait cru dans un compartiment de deuxième classe où on aurait saucissonné », dira ensuite avec hauteur Pouillon le magnifique.

Chacun, en tout cas, jette à la tête des autres les énormes prélèvements qu'il faut bien constater. Quand il n'y a plus de foin au râtelier, les chevaux se battent, c'est très connu. Les millions des souscripteurs se sont donc envolés. Comment ? Eh bien, non seulement on a dépensé



Pignon sur la place Vendôme. C'est ainsi que les aigrefins de l'immobilier commencent par se ménager une façade.

sans compter en frais de toute nature — dont des subventions à un journal électoral, comme on va le voir — mais encore on s'est joyeusement réparti des « bénéfices par anticipation » !

Que va faire l'honorable préfet Paul Haag, P.D.G. tout de même, dans tout cela ? Donner sa démission ? Pas question. Les autres refusent catégoriquement. Il va être bien dépassé par la tournure des événements, le pauvre. C'est qu'en dépit de ses fonctions théoriquement toutes puissantes et de ses 900 000 anciens francs d'appointments mensuels, il n'a jamais bien compris toutes ces manigances. Aussi acquiesce-t-il, sans doute soulagé, quand Pouillon, qui croit dur comme fer à un inévitable renflouement — car « on » ne pourra pas laisser sombrer une telle affaire — propose de tout reprendre à son compte : si Larue, Ducher et Leroy n'ont plus la foi, eh bien, qu'ils s'en aillent. Lui, Pouillon, leur rachète leurs parts, et à prix d'or même : 350 millions d'anciens francs ! Avec quoi va-t-il payer ? Mais avec l'argent des souscripteurs, pardi, dès leur prochain versement ! Il fallait y penser... Un « protocole d'accord » est donc rédigé au petit matin.

— Un monstre juridique, farci d'infractions pénales ! diront les experts.

— Moi, j'étais malade, chez moi, pleurnichera M. Haag au procès. On est venu me réveiller, à 5 heures du matin, avec un texte à signer. Je ne l'ai même pas lu, tant j'étais convaincu de la bonne foi des autres. J'ai été stupide...

Et quand le substitut Herzog lui demandera s'il agissait de même quand il était préfet, il précisera : « Un haut fonctionnaire n'a pas le temps de tout lire. Il signe de confiance ce que ses directeurs et les bureaux lui préparent... »

Il n'en touchera pas moins pour ce simple geste une gratification de 9 millions, qu'il remboursera, il est vrai, par la suite.

M. Haag ayant ainsi donné, sans s'en rendre compte, pleins pouvoirs à Pouillon, voici donc ce dernier seul maître de l'affaire. Quelques mois encore il va continuer de la mener tant bien que mal, de récifs en écueils, continuant à colmater les brèches avec l'argent d'autrui, jusqu'à la catastrophe finale.

Pouillon se comparera pourtant, par la suite, à une sorte de Bernard Palissy : « Il fallait de 500 à 600 millions, j'ai donné tout, mes livres, mes biens, j'ai liquidé mon agence d'architecture... »

Mais le gouffre est trop immense pour être ainsi comblé. Dès l'automne 1960, de nouvelles échéances se sont accumulées, qui ne peuvent être honorées. Pressenti pour participer à une tentative de sauvetage du C.N.L., le groupe Rothschild, après avoir mesuré l'étendue du désastre, ne peut que se récuser.

L'affaire est alors confiée à un collège de trois « mandataires spéciaux », qui essaye de remonter le courant en raclant les fonds de tiroirs : 400 millions sont empruntés à un consortium de banques ; le fastueux siège social du 20, place Vendôme est liquidé, sa vente rapportant 180 millions ; deux des châteaux acquis par Pouillon, bradés, procurent encore une cinquantaine de millions et, enfin, une cinquantaine d'autres millions sont trouvés grâce à la récupération d'appartements que s'étaient fait attribuer indûment certains dirigeants de l'entreprise en perdition.

Mais il ne s'agit là que d'expédients. En fait, dès novembre 1960, la faillite devrait être prononcée, l'état de cessation de paiement étant flagrant depuis un bon bout de temps. Pourquoi ne l'est-elle pas ? Des considérations politiques entrent-elles en jeu ? Il est certain que l'explosion d'un tel scandale à la construction, au moment même où vient de s'ouvrir le procès dit des « barricades », c'est-à-dire dans les semaines mêmes où le pouvoir prépare le référendum sur l'autodétermination de l'Algérie, serait assez fâcheux. Même si un calcul de ce genre n'a jamais eu lieu dans les sphères gouvernementales, mieux valait que ce scandale soit le plus longtemps possible différé. Car la suite a montré que les « pouillonnades » tiendront, de 1961 à 1963, l'avant-scène de l'actualité en France.

33 millions pour un journal bien parisien

Il faut donc attendre le fameux jugement du 26 janvier 1961 du Tribunal de Commerce de la Seine pour que l'affaire éclate enfin : si les juges consulaires se sont « saisis d'office », c'est que les créanciers de la faillite Salmson, légitimement inquiets de tant d'atermoiements, avaient décidé de mettre les pieds dans le plat.



Celui qui assure n'avoir jamais rien compris : l'honorable préfet Haag.

Dès lors, les événements vont se précipiter : le 10 février, le ministre Pierre Sudreau tient une conférence, protestant de la bonne foi de ses services, s'efforçant de minimiser le déficit du C.N.L. (moins de 500 millions, croit-il alors pouvoir affirmer !), promettant une prochaine reprise des travaux, annonçant enfin un nouveau projet de loi pour protéger les épargnants : « L'escroquerie au logement est la plus abominable, proclame-t-il. Nous poursuivrons les spéculateurs et les écumeurs de la construction ! Tous les coupables doivent être châtiés et le seront ! » Mais, sur un plan plus terre à terre, le ministre doit reconnaître que les souscripteurs doivent s'attendre à verser des « ralonges », qu'il évalue modestement à 5 %.

Le 24 février, M. Paul Haag démissionne du Conseil d'Etat, quatre mois après que le Garde des Sceaux d'alors, Edmond Michelet, ait renouvelé sa mission par décret. (7)

Il essaie ensuite de réunir l'assemblée des copropriétaires du Point-du-Jour et d'obtenir leur quitus, en usant de l'éternel argument : si l'affaire tombe dans le domaine judiciaire, les travaux seront stoppés pendant une période indéterminée et ils pourront attendre leurs appartements ! La ficelle est un peu grosse.

Une information est cependant ouverte par le Parquet de la Seine et confiée au juge Bertrand Dauvergne (qui deviendra par la suite procureur général de la Cour de Sécurité de l'Etat). Le 5 mars, Pouillon, Larue et Ducher sont inculpés d'infractions aux lois sur les sociétés, abus de confiance, et placés sous mandat de dépôt. Gilbert Mouret, l'homme de paille du premier, ira les rejoindre en prison dès le lendemain. Le préfet Haag et les autres administrateurs, inculpés également, sont laissés en liberté provisoire.

Des perquisitions ont eu lieu entre-temps et des tonnes de documents ont été saisies. C'est alors que, comme au cours du meilleur spectacle pyrotechnique, de la bombe

(7) « Journal officiel » du 26 octobre 1960.

du C.N.L. jaillit une fusée nettement colorée et non moins scandaleuse...

D'un premier examen des livres comptables, il appert qu'une somme de 33 millions et 555 000 anciens francs a été prélevée sur les fonds du C.N.L. pour lancer et financer un journal électoral, « L'Hebdomadaire de Paris », dirigé par Joël Le Tac, ci-devant reporter photographe à « Paris-Match », devenu député U.N.R. du XVIII^e arrondissement. Une paille, sans doute, eu égard au montant colossal des sommes détournées au détriment des souscripteurs. Mais cette « subvention », prétendument accordée à des fins publicitaires, semble inadmissible et toutes les juridictions qui auront à en connaître, du tribunal de commerce de la Seine qui ordonnera son renvoi, à la Cour de cassation, la condamneront formellement.

“L'Aurore” pose des questions gênantes

Mais les premiers à réagir à l'annonce de cette étrange imbrication devaient être, bien entendu, les journaux qui suivaient d'heure en heure les péripéties du scandale : ils s'avéraient en effet que l'éphémère hebdo électoral de Joël Le Tac — créé au printemps 1959, il devait disparaître au bout de six mois — avait été édité par une « Société Parisienne d'Information et d'Édition », dite S.P.I.D., où l'on retrouvait comme administrateurs, à côté des journalistes Le Tac et Elbaz, les nommés Mouret, Larue, Ducher et Leroy, c'est-à-dire les gens du C.N.L.

Dans un éditorial de « L'Aurore » (8), Robert Bony s'en étonnait en ces termes :

« A titre de client, M. Joël Le Tac demanda un jour au directeur de notre imprimerie Richelieu de « sortir » un hebdomadaire, « L'Hebdomadaire de Paris ». Quelles raisons aurait pu avoir cette imprimerie de refuser la clientèle d'un Compagnon de la Libération, commandeur de la Légion d'honneur et député ? Les factures représentèrent très normalement le travail exécuté sur nos machines au tarif syndical. Mais là n'est pas le débat.

« Une société immobilière est en déconfiture. Dans cette déconfiture, se trouvent périlleusement engagés des centaines d'épargnants qui voulaient accéder à la propriété de leurs habitations. Ils se trouvent frustrés par des gestionnaires incapables ou indignes et leurs complices.

« Les vraies questions : COMMENT M. Joël Le Tac, ce que nous avons appris par le Tribunal de Commerce de la Seine, a-t-il pu être amené à demander au Comptoir national du Logement 33 millions 555 000 anciens francs ? ET POURQUOI les lui a-t-on donnés ? A quelles fins, pour quels services ?

La réponse arrivera finalement, sous forme d'une assignation en diffamation. Le procès sera plaidé les 26, 27 et 28 février 1962 (soit quinze mois avant celui des gens du C.N.L.) devant la 17^e chambre correctionnelle, présidée par M. de Schaecken. Cinq journaux sont poursuivis par Le Tac et Roger Elbaz, alors responsable d'une autre publication U.N.R. : les plaignants assistés de M^e de Grailly, lui aussi député U.N.R., et de M^e Libersa, réclament plus de 7 millions d'anciens francs à « L'Aurore », au « Journal du Parlement », au « Monde », à « Libération » et à « L'Humanité ». Un très large éventail d'opinion, on le voit, qui amène côte à côte, au banc de la défense, une



Le député gaulliste Joël Le Tac est l'auteur de cette belle formule : « Les bons comptes font les bonnes Républiques. » Son journal était financé par le C.N.L.

fois n'est pas coutume, des avocats de bords aussi opposés que M^{es} Paul Garson, Vienney, François Sarda et Matarasso.

Gilbert Mathieu, spécialiste des questions sociales et économiques au « Monde », expliquera : « L'attitude de M. Joël Le Tac, président de la S.P.I.D., m'a surpris. J'ai eu une conversation d'une heure et demie avec lui. Je croyais qu'il me dirait : « J'ai été abusé ! Je croyais pouvoir disposer librement de ces fonds. Je vais les restituer, les remettre à la disposition des souscripteurs. » Au lieu de cela, il a d'abord gardé le silence. Puis il m'a dit que tous les journaux procédaient ainsi, qu'ils prenaient l'argent quelque part ! Je lui ai fait remarquer que c'était faux, que les recettes des vrais journaux provenaient de leur vente au numéro, de leurs abonnements, de leur publicité, voire de la vente de leurs bouillons. Il a maintenu qu'il n'était pas question pour lui de rembourser cet argent, que, du reste, il ne possédait plus... »

L'un des anciens « mandataires spéciaux » du C.N.L. viendra pourtant dire à la barre : « Il était de mon devoir d'essayer de récupérer cette créance de 33 millions et demi et de signaler au procureur de la République ce qui me paraissait suspect. »

Le Tac et Elbaz n'en soutiendront pas moins mordicus qu'il était normal que des « marchands de biens » s'intéressent à un journal « spécifiquement parisien », voire exclusivement « montmartrois » (sa principale édition s'in-

(8) Cf. « L'Aurore » du 2 mars 1961.

titulait « Paris 18 ») pour s'en servir comme support publicitaire ou de relations publiques. Mais, le premier, poussé dans ses retranchements par M^e Paul Garson, devra reconnaître qu'il avait rencontré une fois Pouillon, qui lui coupa ensuite les vivres au bout de six mois : distribué gratuitement pour chanter les louanges de l'U.N.R. et de Debré, cet hebdo engloutissait chaque semaine 1 300 000 francs, pour 200 000 seulement de recettes.

Un autre mandataire spécial, entendu comme témoin, M. du Plantys, parlera de chèques distribués par le C.N.L. à certains « politiques » dans le cadre des « subventions Le Tac », mais sans vouloir donner plus de précisions. Dans sa plaidoirie, M^e Garson devait déchaîner les rires de l'assistance en lisant les éditoriaux de Le Tac jouant les professeurs de vertu à propos d'un autre scandale, celui des marchés de chenilles pour l'armée :

« Il n'y a ni cadeaux ni sensiblerie en matière de finance, écrivait alors le député gaulliste. Les bons comptes font les bonnes républiques ! »

Le 26 mars 1962, la 17^e chambre rend son jugement : les journaux sont condamnés à 100 000 francs d'amende, les plaignants en obtiennent 500 000 de dommages et intérêts. Quatorze fois moins que ce qu'ils demandaient, certes. Mais une fois de plus, à l'occasion d'un scandale patent, avant même que les coupables soient jugés, la presse aura été la première à faire les frais de l'affaire. Pourtant, les faits dont elle s'était indignée, on les retrouvera dans la bouche des témoins, des magistrats, lors du procès au fond, puis, noir sur blanc, dans les jugements qui suivront.

— Etant donné la vie éphémère de ce journal, les 33 millions et demi ne peuvent représenter une publicité, notera le président Fornade, de la 11^e chambre correctionnelle, à l'audience du 6 mai 1963.

— Cela n'avait paru tout à fait anormal, témoignera ensuite M. Mainguy, ancien « mandataire spécial » (30 mai 1963). Avant de prévenir le procureur de la République, j'avais écrit à M. Le Tac pour essayer de récupérer les fonds. Je n'ai jamais reçu de réponse.

M^e Pierre Stibbe, l'un des avocats des parties civiles, fera alors intervenir Le Tac à la barre pour l'interpeller :

— Pouillon nous a dit que ces millions versés à la S.P.I.D. constituaient pour le C.N.L. un « investissement » : on en attendait surtout des « relations », par conséquent l'obtention de terrains ? N'est-ce pas votre qualité de député qui les intéressait ?

— Je n'ai jamais eu l'impression qu'on attende de moi des démarches, protestera l'ex-directeur de « L'Hebdomadaire de Paris ». Ils étaient mieux placés que moi pour cela.

Mais Pouillon, lui, reconnaîtra avoir reçu, certain week-end, le député dans son château et qu'il avait été alors question de terrains susceptibles d'être « libérés » dans le XVII^e arrondissement, à la place de voies de garage de la S.N.C.F. :

— Je pensais qu'il pouvait me charger de l'opération, comme M. Chevallier l'avait fait à Alger, conclura l'ex-architecte.

Or le lundi précédent, 19 mai 1963, Joël Le Tac avait maintenu :

— Si le C.N.L. nous a subventionnés, c'est, je pense, que l'intérêt de cette société était d'avoir cet organe, qui nous a coûté 56 millions d'anciens francs, pour support publicitaire.

Le mythe du « support publicitaire » sera définitivement

démoli par un arrêt de la Cour d'Appel d'Amiens en date du 10 juin 1966, confirmé par la Cour suprême :

« Créance douteuse, diront les conseillers, résultant d'une avance de plus de 300 000 francs (nouveaux) consentie par les dirigeants du C.N.L. à la S.P.I.D. pour permettre à celle-ci de publier un hebdomadaire politique dépourvu de clientèle et constituant un support politique nul... financement... qui ne présentait aucun intérêt réel pour le C.N.L., mais pouvait servir les amitiés de ses dirigeants... sans que cette opération ait pu présenter un avantage comparable, même très partiellement, à l'importance des biens compromis... » (9)

Mais, tandis que cette polémique marginale naît et s'enfle, que devient l'affaire du C.N.L. proprement dite ? Ses principaux dirigeants ayant été mis à l'ombre, la légitime angoisse des souscripteurs du Point-du-Jour n'en est pas pour autant apaisée. Les travaux sont en panne et on a beau annoncer périodiquement leur reprise imminente, ce ne sont là que belles paroles. Les souscripteurs finiront par se fâcher et, le 20 avril, le bilan du C.N.L. est enfin déposé. M^e Germain est nommé syndic. Le Tribunal de Commerce rendra, le 19 juillet 1962, un jugement de faillite, commune à Larue (Jean-Marie), Haag (Paul), Mouret (Gilbert), Pouillon (Fernand) et Ducher (Roland) (10).

Le 1^{er} mai 1961, on apprend que Pouillon, qui supporte fort mal les rigueurs de la détention, a été transféré dans une clinique de Ville-d'Avray. Le juge Dauvergne ne tardera pas à regretter cette mesure de bienveillance. Pour l'heure, on aurait plutôt tendance à prendre en pitié le génie déchu sur lequel pleuvent les coups du sort : tandis que l'Ordre des Architectes décide de sa radiation à vie, ses biens sont dispersés à l'encan : son hôtel particulier de la rue des Ursins est adjugé 110 millions d'anciens francs à Karim Aga Khan, ses meubles et collections font un peu plus de 4 millions à l'Hôtel Drouot et son château de Romilly-sur-Aigre est vendu à l'industriel Roger Bellon.

Dépendant, on annonce qu'à l'instigation de messieurs Baumgartner et Sudreau, ministres l'un des Finances, l'autre de la Construction, la Caisse des Dépôts et Consignations va intervenir, fin mai 1961, pour reprendre les travaux en panne sur les chantiers du Point-du-Jour : ils redémarreront effectivement en octobre suivant.

Un réseau F.L.N. dans l'évasion de Pouillon

Le 9 septembre 1962, coup de théâtre : trompant la surveillance du gardien de la paix de faction dans le couloir, Pouillon s'évade de la clinique de Ville-d'Avray où il était censément détenu ! Il se serait enfui, dit-on, en pyjama, en passant par la fenêtre. Mais qu'il n'ait pas bénéficié de complicité extérieures, voilà qui semble parfaitement incroyable. Sa femme, Vera, se trouvant depuis quelques jours en Suisse, on pense qu'il s'est réfugié là-bas.

Le parquet de la Seine-et-Oise étant compétent pour connaître de ce bris de prison, c'est le juge Seligmann, de

(9) Cour de Cassation, Chambre criminelle. Arrêt n° 92 799/66 B, 8-2-1968.

(10) « Petites Affiches », 21-22-23 juillet 1962.



— La voilà ma fameuse corde de... « rappel ». (Pinatet, dans le « Trait ».)

Versailles, qui est saisi. Ce magistrat passe pour un dur : il fait procéder aussitôt à l'arrestation des personnes qui ont visité en dernier lieu le soi-disant malade : le beau-père de l'évadé, M. Serge Maslov, et deux amies de celui-ci, les dames Zenia Davidov et Jeanne Pierre. Puis, la propre fille de Pouillon, Claude, âgée de 25 ans.

Le procédé ne paraît pas alors très élégant. La jeune femme fait littéralement figure d'otage. On pense que Pouillon, pris dans une sorte de chantage sentimental, va revenir dare-dare se constituer prisonnier. Mais, contre toute attente, le « piège » du juge Seligmann ne fonctionne pas, le fugitif se gardant bien de reparaitre.

Il faudra bien relâcher ces « otages » au bout de quelques semaines : ils bénéficieront plus tard d'un non-lieu, puisque Pouillon finira par revenir, en mai 1963, au beau milieu du procès, d'une manière aussi théâtrale qu'il était parti. Il ne cessera dès lors de soutenir qu'il n'a eu besoin d'aucune aide pour réussir sa « belle », qu'il a agi tout seul, comme un grand. Sans doute est-il exact qu'il n'a rien demandé dans ce sens à sa famille. Mais il est probable que l'aide lui est venue d'ailleurs : on a parlé, çà et là, d'un concours des « barbouzes ». Mais l'hypothèse de sa prise en charge par certains « amis » politiques plus efficaces paraît la plus fondée surtout à la lumière de sa reconversion post-pénale : Pouillon s'était, en effet, réfugié, à Hydra, dans la banlieue d'Alger, où Ben Bella avait mis à sa disposition une luxueuse villa.

— Il y était parvenu, *via* Zurich et Genève, grâce aux bons soins des hommes du « réseau Jeanson », précédemment constitué pour aider les gens du F.L.N. en métropole. Lequel réseau Jeanson lui devait bien cela, Pouillon l'ayant, dit-on, largement subventionné auparavant. Avec quel argent ? On s'en doute... (11).

(11) Cf. « L'Aurore » du 7 mai 1963.

“J'ai appris la chose par les déménageurs”

Quand le procès s'ouvre enfin, le 2 mai 1963, devant la 11^e Chambre correctionnelle présidée par M. Fonade, Pouillon est en tout cas absent. Manquent également à l'appel deux autres prévenus, l'industriel amiénois Jean Leroy, qui s'est fait transporter d'urgence en clinique pour un infarctus du myocarde, et l'agent immobilier Roland Ducher, hospitalisé lui aussi, à Monaco, à la suite d'un grave accident d'automobile. Il ne reste donc que neuf prévenus sur douze : Jean Larue, le juriste de la bande, seul détenu ; l'ex-préfet Paul Haag, qui se défendra naïvement en présentant son rôle comme éternellement passif et apparaîtra ainsi comme une sorte de marionnette décorée dont des aigrefins tiraient les ficelles ; trois hommes de paille, les administrateurs-bidons Gilbert Mouret, Jean Chenivresse et Henri Brac de la Perrière, et enfin, figurants muets, quatre commissaires aux comptes négligents.

Larue, docteur en droit, au profil de renard traqué, qui a eu en prison tout le loisir d'étudier à fond le volumineux dossier, va s'affirmer dès le départ le prévenu le plus combatif, n'hésitant pas à s'ériger en accusateur :

— Tous les grands promoteurs en font autant, proclame-t-il. C'est classique, traditionnel ! Tout vient de la loi, car la loi est mauvaise. Toute la construction est fondée sur le crédit, ressort des affaires. Impossible donc de constituer des réserves. Impossible de refuser aux promoteurs leurs plus-values quand ils les demandent...

Et encore, à la grande joie de l'assistance :

— Moi aussi, je cherche à comprendre ! L'ensemble de ces sociétés reposait sur du sable. Nous étions obligés de

tourner à une vitesse impossible à suivre sur le plan financier...

Et d'accabler Pouillon, « architecte-poète » et « mangeur d'hommes », pour ensuite susciter une petite sensation en révélant :

— Les prélèvements ont eu lieu entre le 20 mai et le 31 décembre 1960. Or, moi, Larue, je n'étais plus rien depuis le 16 mai. On s'acharne à mettre en cause l'ancienne gestion alors qu'en réalité, c'est la nouvelle qui est responsable. Voyez donc mon successeur...

On lui demande qui. Il indique qu'il s'agit de M. Malleville, député U.N.R. du XI^e arrondissement de Paris ! On fera donc venir ce dernier à la barre. Mais le résultat sera piètre : des irrégularités statutaires ayant entaché sa nomination, ses fonctions de gérant n'avaient été qu'éphémères. Il ne l'avait acceptée, dit-il, que par amitié et curiosité :

— A titre philanthropique, alors ? ironiseront les avocats.

Très père noble, beau visage, cheveux de neige, l'expéret Paul Haag se taillera un autre genre de succès en se présentant comme une victime irresponsable. On sera gêné, non seulement de voir au banc d'infamie un haut fonctionnaire jusque là irréprochable, grand mutilé de la guerre 14-18, grand résistant aussi, issu d'une vieille et respectable famille alsacienne, mais aussi de constater comment de grands commis de l'administration peuvent, à l'occasion, se décerner publiquement un brevet d'incapacité :

— Je pensais que c'était là une pure charge de fonction, affirmera-t-il. J'ignorais tout de la comptabilité. Je vécus en toute tranquillité, pour ne me réveiller qu'en fin de course.

Il n'aurait donc été là, de son propre aveu, que pour le décorum, servant à son insu de miroir aux alouettes :

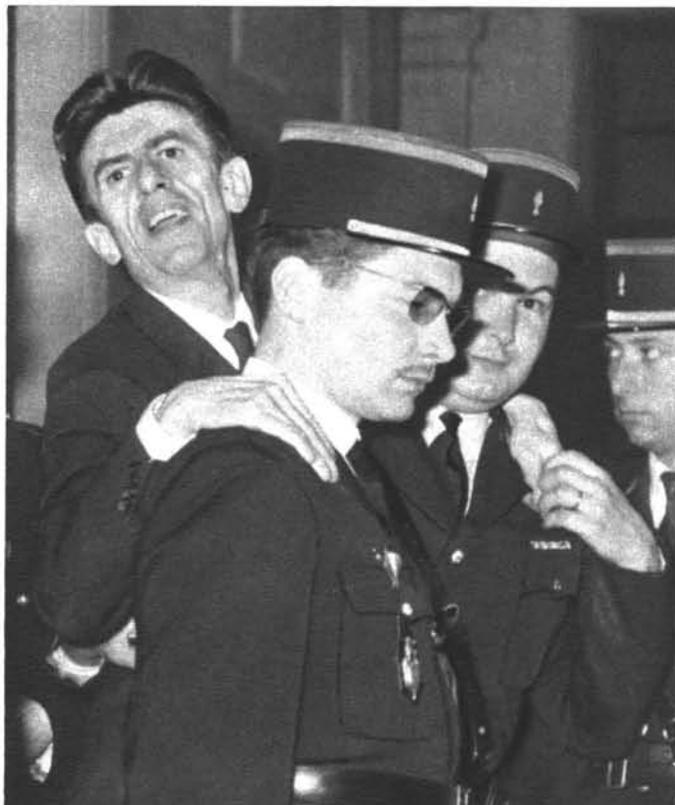
— J'étais hors du circuit ! C'est simple, lorsque Pouillon a décidé d'acheter pour 190 millions de nouveaux bureaux, place Vendôme, alors que notre situation financière était des plus critiques, je n'étais au courant de rien. J'ai appris la chose par les démenageurs, qui sont venus me retirer ma table sous mon nez, rue Bassano. On ne m'avait même pas consulté ! Moi, je ne faisais que signer d'innombrables papiers, surtout des cessions de part aux souscripteurs... Place Vendôme, je n'avais même plus de bureau : j'attendais sur une chaise, pour savoir si on avait besoin de moi. Puis je m'installais, toujours pour signer, sur un bout de table, à côté des employés...

Il ira jusqu'à raconter comment, après une entrevue avec son ancien collaborateur devenu ministre, M. Sudreau, il avait envisagé, alarmé par les extravagantes dépenses de Pouillon, de demander une enquête sur le C.N.L. Ce qui lui attira cette réplique foudroyante du président Fornade :

— Comment ? Une enquête sur la société que vous dirigez ! Mais que n'avez-vous ouvert vous-même les livres !

Cependant, tandis que le procès se poursuit, voici que Pouillon refait parler de lui : il accorde des interviews, d'abord. Puis le substitut Hertzog, informé de sa présence en Algérie, annonce qu'il songe à demander son extradition. Enfin, le bruit court qu'il va revenir volontairement. Ce qui se produit effectivement, le mardi 14 mai, à 15 h. 20, place Dauphine, où le fugitif arrive à bord d'un taxi G 7.

Conduit d'abord à la brigade financière de la P. J. par les commissaires Ducret et Fernet, il apparaît vers 17 heures, menottes aux poignets, dans le box de la XI^e Chambre. Le visage tourmenté, les traits extrêmement fatigués, il est d'une maigreur effrayante. Les yeux brillants, cernés,



« Je veux m'expliquer de la cave au grenier. » Après son évasion d'une clinique de Ville d'Avray, Pouillon, malade par éclipse, fait, au procès, une rentrée en fanfare.

comme sous l'effet d'une drogue, il ne semble plus que l'ombre de lui-même. Cela ne va pas l'empêcher de donner lecture d'une interminable déclaration qu'il avait préparée dans ce but :

— J'arrive seul devant vous, messieurs, et tout est contre moi ! attaque-t-il avec une certaine emphase. J'ai été injurié, calomnié, la presse m'a dépeint comme une personnalité étrange, un noceur, un profiteur, un escroc. [...] La presse a prétendu que j'étais un nouveau Stavisky, elle a parlé de mes châteaux, de mes smokings blancs, de mes jabots de dentelle. Me voici maintenant devant vous en chair et en os. J'ai voulu me défiler à un certain moment, parce que j'avais peur de mourir ou de devenir fou. Pour moi, l'hôpital, la prison, c'était la même chose, c'est-à-dire la mort. Mais voici que je suis vivant. Je veux m'expliquer, si je peux m'exprimer ainsi, de la cave au grenier...

Ce préambule, énoncé d'une voix lente, mal assurée, donne le ton : Pouillon entend se poser en martyr, en « bouc émissaire ». Il va contre-attaquer, faire le procès des autres prévenus, qui l'avaient chargé en son absence :

— Je déclarerai d'abord que je n'ai rien de commun avec les hommes qui sont à mes côtés, mes anciens associés, n'en déplaise à M. Haag...

Puis il se lance dans son propre panégyrique :

— J'ai touché trois milliards et demi d'honoraires ! clame-t-il avec fierté. Ce passé, c'est mon pavillon. Un pavillon déchiré et sali, mais je le brandis ! Je me suis baladé dangereusement sur la corde raide de la réussite mais à ce moment-là, j'avais le sourire de tout le monde... Mon action m'a créé de terribles ennuis : on m'appelait, dans l'immobilier, le démolisseur de bénéfices !... Car, si au point de vue technique, je suis un bon financier de chantier, j'en suis un piètre dans le domaine de la spéculation.

Il va alors mettre en accusation le groupe Larue-Leroy-Ducher. Ces deux derniers étant absents pour « raison de santé », il les accablait plus particulièrement, en dénonçant leurs combines et leur avidité. Douze jours lui ayant été accordés pour mieux préparer sa défense, avant que le procès soit renvoyé au 27 mai suivant, il promet de faire des révélations sur le rôle du financier Leroy. Mais, ce jour étant enfin venu, il s'esquive :

— Leroy n'étant pas là, je ne peux qu'avancer des hypothèses... j'attendrai d'être confronté avec lui...

Or, voici que le lendemain, Ducher revient, sur des béquilles, puis Leroy, soutenu par deux infirmiers en blouse blanche. Pouillon va-t-il enfin aller jusqu'au bout, mettre les points sur les i, à propos notamment de ses insinuations de la veille sur des « pots de vin » qui auraient été distribués à des fonctionnaires par le machiavélique Leroy ? Eh bien non. Il se dérobe, il rentre piteusement dans ses petits souliers. Et Leroy aura beau jeu de tout démentir...

Le réquisitoire et les plaidoiries n'apporteront finalement rien de plus. Le résumé le plus frappant de cette scandaleuse affaire sera fourni par M^e Georges Izard :

— Le C.N.L. était un train, avec Fernand Pouillon comme locomotive. Il y avait un wagon-restaurant où Leroy, solidement attaché, surveillait les assiettes de Larue et de Ducher pour voir si elles n'étaient pas trop remplies.

A la mi-juillet, après plus d'un mois de délibéré, le tribunal rendait son jugement : Pouillon et Larue étaient les plus sévèrement frappés, avec chacun 4 ans de prison ferme et 30 000 francs d'amende ; venaient ensuite Roland Ducher avec 3 ans et 20 000 francs, Leroy et Paul Haag avec 2 ans et 30 000 francs, Gilbert Mouret et Henri Brac de la Perrière avec 18 mois et 20 000 francs, et enfin le dernier homme de paille, Jean Chenivresse, avec 2 ans, mais le sursis, et 20 000 francs. Les commissaires aux comptes négligents s'en tiraient avec 3 000 francs d'amende.

En appel, à la IX^e Chambre de la Cour de Paris, la peine de Pouillon était réduite à trois ans, celle de l'ex-préfet Haag élevée à trois ans, mais assortie du sursis, les autres condamnations étant toutes confirmées.

Cassé pour vice de forme en juillet 1965, et renvoyé devant la Cour d'Amiens, cet arrêt devait être confirmé le 11 juin, 1966 et un nouveau pourvoi rejeté en janvier 1968.

Un moribond qui se porte bien

Cependant, Pouillon n'a pas fini de faire parler de lui : le rideau vient à peine de tomber sur le premier procès des défenseurs, M^{rs} Bernard et Violette Gorny, font savoir que, son état s'étant soudain aggravé, il a fallu le transporter à l'hôpital de Fresnes. Ne le dit-on pas, depuis des mois, atteint non seulement de tuberculose pulmonaire au dernier degré, mais encore d'une tumeur maligne ? Le 15 janvier 1964, il obtient de terminer sa peine dans une clinique privée ! Pas pour longtemps d'ailleurs, car, dès le 22 février suivant, il bénéficie d'une libération conditionnelle et gagne en secret, dit-on, une maison de repos de Seine-et-Oise. Il aura ainsi été détenu, par épisodes, mais le plus souvent à l'infirmerie, durant un peu plus de 27 mois... On le considère alors comme un homme fini, brisé par les épreuves qui ont fini d'ébranler une santé déjà fort fragile...

Or, voici que moins de six mois après sa sortie, ce « moribond » défraie à nouveau la chronique, celle des mondanités très exactement : lui qui avait traité de méchante légende toutes ces histoires de « smokings blancs et jabots de dentelle » s'affiche presque chaque nuit dans les cocktails et les boîtes de nuit à la mode de Saint-Germain-des-Prés. Il est redevenu la « locomotive », mais au sens Tout-Paris du terme. Il sort un livre, les « Pierres sauvages », qui lui vaut, le 25 janvier 1965 le Prix des Deux-Magots ! Quelques jours plus tard, il donne une conférence à l'intention des élèves des Beaux-Arts...

Alors, à Versailles, le juge Seligmann se met en colère : c'est qu'il a toujours, sous le coude, le dossier de l'évasion de Pouillon de la clinique de Ville-d'Avray. Un dossier qui lui a valu, entre-temps, bien des ennuis : n'a-t-il pas fait arrêter Mme Vera Pouillon, fin avril 1964, en gare de Genève-Cornavin, ce qui avait créé un incident diplomatique, les Suisses ayant protesté contre l'intrusion à leur sens illégale de policiers français sur leur territoire ? Il lui avait fallu ensuite remettre cette femme en liberté quelques jours plus tard, puisque après tout, le grand coupable était son Frégoli de mari.

Mais puisque ce dernier n'entend pas se tenir discret, tant pis pour lui. Le juge Seligmann décerne donc contre lui un mandat d'arrêt et, le 5 février 1965, Pouillon se retrouve « au trou », à la prison Saint-Pierre de Versailles. Aussitôt, il entame la grève de la faim, retombe malade et est, une fois de plus, transféré à l'infirmerie de Fresnes. Ses tribulations prendront toutefois fin le 25 février 1965, jour où il sera définitivement libéré, le tribunal correctionnel lui infligeant seulement 20 jours de prison, déjà purgés, pour son évasion.

Il retournera alors, bon pied, bon œil, à ses équipées nocturnes, tenant son quartier général au « Bougnat Club », où il mijote avec Jean-Luc Godard un scénario sur... les krachs immobiliers. Enfin, comme on l'a vu, il va se refaire un nom de bâtisseur en Algérie. Ses anciens associés, eux, ont préféré se faire oublier : l'ex-préfet Haag s'est retiré sagement dans le Midi, se contentant de sa retraite. Larue s'est recasé dans un obscur contentieux et les autres ont disparu sans laisser d'adresse...

Et les souscripteurs du Point-du-Jour ? Eh bien, merci pour eux, ils s'en sont tirés aux moindres frais, avec une rallonge forfaitaire globale d'environ un milliard d'anciens francs et l'abandon de leurs primes à la construction. Moyennant quoi la Caisse des Dépôts a pu mener à bien les travaux, en modifiant quelque peu les plans originels, par souci d'économie. Ils ont pu prendre possession de leurs appartements, avec seulement deux ou trois années de retard. Le fisc a bien voulu se montrer conciliant. L'aventure aurait pu se terminer bien plus mal. Et si, de temps à autre, le nom de Pouillon revient dans les conversations, au Point-du-Jour, c'est seulement pour quelque malfaçon mineure, tel ce réseau de distribution d'eau qu'il a fallu refaire pour la bagatelle de 4 millions actuels, parce que le « génial architecte » avait fait passer les canalisations dans les cages d'ascenseur...



Les coups de Couve

par Benjamin FERREOL



Pendant une fraction de seconde, le Premier ministre a abandonné son masque habituel. Disparus le regard innocent et le sourire désabusé. Le vrai Couve se révèle.

COUVE DE MURVILLE, cela sonne peut-être moins haut que Rohan-Chabot ou La Rochefoucauld, mais cela tinte mieux que Pompidou. Et puis, il y a du Hugo là-dessous :

*Murs, ville et port
Asile de mort... (1)*

(1) Les « Djinns ».

En somme, de quoi donner entrée dans les salons les plus fermés de feu le faubourg Saint-Germain.

Et pourtant.

A la fin du xvii^e siècle, un sombre protestant qui n'avait encore ni murs ni ville, Jean-Auguste Couve, se voyait père d'un petit Jean-Baptiste. Celui-ci s'installa à Montpellier comme tailleur d'habits ; un métier où l'on a le

sens de la mesure. Peut-être fut-il heureux. De sa femme, Catherine Barthélemy, il eut en tout cas beaucoup d'enfants. Et notamment deux fils. On s'inquiétera plus loin de ce que devint l'aventureux aîné des deux garçons.

Le cadet, un Philippe Couve, né en 1757, se fit Marseillais. Il avait, quant à lui, trouvé son port. Et même deux. Un pied à Bordeaux, l'autre à Marseille, il se lança dans la « marchandise » : huiles et savons. Son fils, Jean-Baptiste, hérita du négoce et fit beaucoup d'enfants à sa cousine germaine, Julie Tarteiron. Trois de ceux-ci sont à retenir ; d'abord, Jean-Baptiste-Edouard Couve, qui fut à la fois pasteur, agent d'assurances maritimes et beau-frère d'une dame Baumgartner, future grand-mère d'un Wilfrid du même nom, assez célèbre dans la banque et la politique pour que l'on n'en dise pas plus long ; puis Benjamin Couve, un pasteur aussi, qui mangeait du curé même le Vendredi-Saint et fit beaucoup en 1905 pour la loi de Séparation ; enfin Henri Couve, qui donna dans le Droit et aida aux affaires d'un sien oncle, créateur de la banque Couve et Cie. Du savon à la banque, une promotion sociale s'esquissait. Le fils d'Henri, Edouard Couve, la précipita en optant pour la magistrature. Il était temps. Le 24 janvier 1907, sa femme Hermine donna naissance à Maurice Couve, futur Premier ministre de la France.

Mais le Murville, dans tout cela ?

L'explication officielle, celle qu'a fait distribuer le cabinet du Premier ministre à son avènement et qu'ont pieusement reprise toutes les grandes gazettes de la V^e République, veut que « des Couve de Murville languedociens émigrèrent au XVIII^e siècle à l'île de France, aujourd'hui île Maurice, et furent rapatriés à Marseille après la cession de l'île aux Anglais » (2). Ce seraient là les nobles ancêtres de Maurice Couve de Murville.

Belle histoire, assurément. Le seul ennui est qu'elle est inventée de toutes pièces.

On est toujours puni par où l'on a inventé. Cette légende officielle est à l'origine des méchants bruits selon lesquels notre Premier ministre cacherait du sang nègre.

Certains détails physiognomoniques encouragent la rumeur. Dans un livre récent (3), un journaliste du « Monde » note chez Couve de Murville « les cheveux presque crépus... la bouche lippue ». Au Quai d'Orsay, les mauvaises langues relèvent son horreur du soleil ; insinuanes, elles s'expliquent :

— Rappelez-vous que les Couve de Murville nous viennent de l'île Maurice. L'un d'eux épousa là-bas une quatorzonne. Or, vous savez que les signes de la négritude peuvent sauter plusieurs générations pour réapparaître, par exemple, au soleil...

(2) « France-Soir », 12 juillet 1968.

(3) P. Viannson-Ponté, « Après de Gaulle, qui ? », éd. du Seuil.

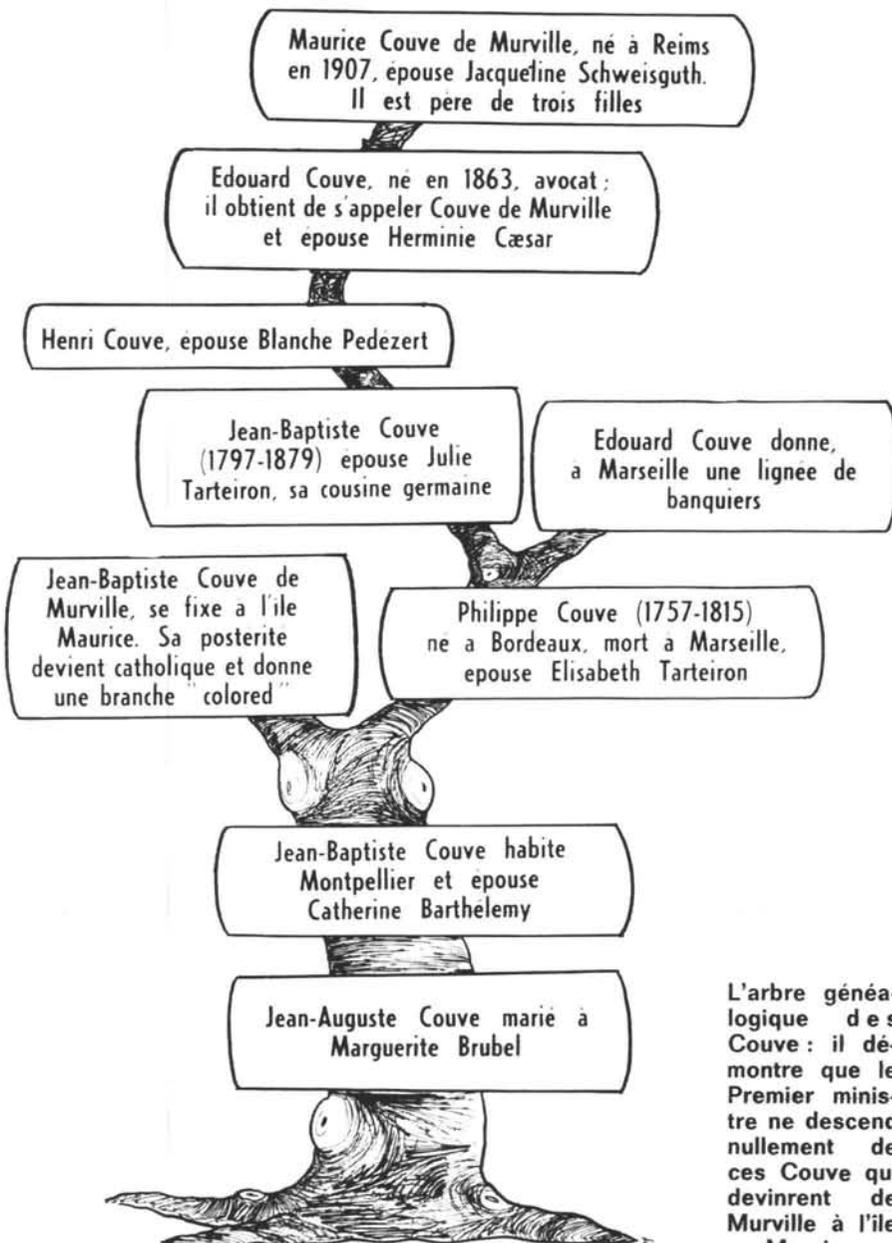
Le plus étrange, en l'occurrence, est que Couve de Murville éprouve une réticence instinctive envers les Noirs. Ce n'est pas du racisme : il s'entend à merveille avec les Arabes et les Jaunes. Mais, à en croire ses intimes, le seul fait de serrer la main à un « roi nègre » l'oblige à prendre beaucoup sur lui-même.

Balayons pourtant la baliverne : notre Premier ministre n'a pas une goutte de sang noir.

Seulement, il est embarrassé pour en administrer la preuve irréfutable ; cela l'obligerait à reconnaître qu'il ne descend en rien des Couve de Murville de l'île Maurice.

Pour connaître le fin mot de l'usurpation, il faut remonter à l'humble Couve qui était marchand d'habits à la fin du XVII^e siècle et qui eut deux garçons. L'un d'eux, on l'a vu, choisit Marseille et le savon. L'autre, qui s'appelait Jean-Baptiste comme son papa — ce qui a facilité la fabrication de la légende — était épris d'aventure et s'en alla sur les mers jusqu'à l'île de France. Là, ce Jean-Baptiste et ses descendants planteurs de sucre commirent trois horribles forfaits.

En premier, ils changèrent de nom et devinrent Couve-



L'arbre généalogique des Couve : il démontre que le Premier ministre ne descend nullement de ces Couve qui devinrent de Murville à l'île Maurice.

Murville ; en souvenir, peut-être, du village de Murviel, près de Montpellier, dont ils seraient issus. C'est sous ce nom qu'on les retrouve dans les archives maçonniques de l'île Maurice (4), Jean-Baptiste, l'émigré, ayant été l'orateur de la loge « La Triple Espérance » à Port-Louis.

Ensuite, ils se firent catholiques et échangèrent le trait d'union pour une particule. Enfin, ils s'abandonnèrent aux sombres délices des amours d'ébène et devinrent noirs à leur tour.

Il y a quelque trois lustres, cette coloration provoqua un plaisant malentendu au consulat de France à Bristol. On y recevait la presse. Soudain, l'aboyeur annonça « Monsieur et Madame Couve de Murville ». C'était déjà l'époque où notre Premier ministre commençait à faire parler de lui. Aussi chacun de se tourner avec curiosité du côté de la porte. Stupeur. On vit entrer de vrais Couve de Murville : ils étaient du plus beau noir.

La question se pose : comment notre Couve, issu des Couve toujours restés Couve, se retrouve-t-il présentement Couve de Murville ? C'est très simple.

En l'an de grâce 1925, notre actuel Premier ministre se préparait à être un brillant élève de la très distinguée Ecole Libre des Sciences Politiques. Or, la particule était alors très prisée rue Saint-Guillaume. Edouard Couve, le père de Maurice, songea tout naturellement à celle dont s'étaient dotés les lointains cousins mauriciens. Il s'occupa de la « relever ». Magistrat rompu aux finesses de la basoche et habile à faire son chemin dans le maquis des lois, il sut mener l'affaire à bien. Le 23 septembre 1925, le Tribunal civil de Marseille l'autorisa à « substituer » à son nom de Couve le nom patronymique « Couve de Murville ».

C'est ainsi que, par la grâce d'une substitution bien menée, Maurice Couve devint à dix-huit ans Maurice Couve de Murville.

La rotule et le savon de Marseille étaient à jamais révolus.

Laval se confie au pasteur : “Lep'tit Couve ne m'aime pas”

Un après-midi de juillet 1968, Jacqueline Couve de Murville, fraîchement promue « deuxième dame de France », reçoit une journaliste du « Figaro », Hélène de Turckheim. Elle parle, encore librement, de son mari. Une phrase lui vient aux lèvres.

— Maurice est toujours bien avec lui-même.

C'est plus qu'une boutade : ces sept mots vont loin. Ils rejoignent d'ailleurs la réponse connue qu'a faite Couve, alors ministre des Affaires étrangères, à un de ses collaborateurs qui s'inquiétait de quelques embarras à venir.

— Mon cher ami, dit-il doucement, je ne crois qu'aux événements ; je les prends comme ils surviennent et je m'en arrange.

C'est un des rares aveux échappés de la bouche d'un homme prodigieusement avare en confidences personnelles. Il est exact, de surcroît. Le secret de l'étonnante ascension de Couve est que, tout au long de sa carrière, il a pris les régimes et les hommes comme ils survenaient... ET QU'IL S'EN EST ARRANGÉ. Ainsi est-il passé tout naturellement de la III^e de Paul Reynaud au Vichy de



Jacqueline Couve : « Nous n'étions que de pauvres fonctionnaires », prétend-elle. Mais en l'épousant, le danseur de tango épousa en même temps la puissante HSP.

Pétain, de l'Alger de Giraud à l'Alger de de Gaulle, de la IV^e République à la V^e. Un homme politique moins habile à s'arranger aurait vu chaque fois sa carrière ruinée. Pas lui.

Sa première rencontre avec Charles de Gaulle date de trente ans, mais elle ne lui laissa aucun souvenir marquant. Pas plus que celle de Michel Debré à la même époque. C'est en 1938. Las d'attendre au téléphone (5), un certain colonel de Gaulle vient souvent de Metz faire antichambre chez Paul Reynaud, ministre des Finances, qu'il a choisi pour protecteur politique. Quant à Michel Debré, 24 ans, ce n'est qu'un jeune attaché du cabinet de Reynaud. Maurice Couve de Murville, lui, est déjà un haut fonctionnaire en vue du ministère. A 31 ans, il est directeur adjoint du Mouvement des Fonds. Le « sanctuaire » des Finances.

Carrière fulgurante mais méritée. Sa particule toute neuve a sans doute facilité les relations mondaines de l'étudiant Couves à Sciences Po, mais elle n'est pour rien dans ses succès universitaires. René Mayer lui a donné 20 sur 20 à son épreuve de droit public et, à 27 ans, major de sa promotion, Maurice Couve de Murville est inspecteur des Finances.

C'est alors un jeune homme un peu trop maigre, au cheveu un peu trop ondulé, qui expose d'une voix douce des idées un peu trop sages et qui a déjà la réputation utile de ne jamais contrarier personne. Avec un charme supplémentaire : c'est un excellent danseur de tango argentin, très apprécié dans les soirées mondaines.

Est-ce en tanguant qu'il a fait chavirer le cœur de Jacqueline Schweisguth ? Le jour où il l'a conduite au temple,

(5) « Je serai au bout du fil chaque soir à 18 heures, écrivait de Gaulle à Reynaud... ; je rêve d'une intervention de nous. » (Cf. « Le Petit de Gaulle illustré », « Crapouillot » n° 1).

(4) J.-A. Faucher et A. Ricker, « Histoire de la franc-maçonnerie en France », édit. Sorlot.

Maurice Couve a épousé en même temps la haute société protestante, la fameuse H.S.P.

Sa femme, surnommée « Couvette », s'en défend âprement :

— C'est idiot, assure-t-elle, ce cliché qui paraît un peu partout de mon appartenance à la H.S.P. et à la banque protestante. Tous ceux qui nous connaissent bien savent que nous sommes seulement de pauvres fonctionnaires, une lignée de serviteurs de l'Etat (6).

On veut bien. Il n'empêche qu'en 1938, Pierre Schweisguth, père de « Couvette », était le grand homme de la puissante « Banque de l'Union Parisienne ». Son grand-oncle est le banquier Mirabaud, de l'autre banque protestante du même nom. Son grand-père est le banquier Cambefort. Tout est relatif, certes, mais l'idée que se fait Jacqueline Couve de Murville de « pauvres fonctionnaires » n'a rien à voir avec une demoiselle des postes, un sous-chef de bureau, voire même... un substitut marseillais.

Au mariage, d'ailleurs, plus rien ne rappelle en « monsieur le directeur adjoint du Mouvement des Fonds » son ascendance savonneuse et marseillaise. Couve correspond déjà au portrait que fera de lui la journaliste londonienne Nora Beloff, trente ans plus tard :

— Il ne lui manque qu'un parapluie pour être anglais.

Le style « gentleman », Couve l'a acquis à Sciences Po, où l'anglomanie est alors de règle plus qu'en Angleterre, où il a seulement fait un bref séjour comme précepteur de deux jeunes garçons : Nigel et Benedict Nicholson.

— Il était sec et cassant comme un biscuit, se rappelle Nigel. Il s'habillait comme j'imagine que dans son esprit un Anglais devait s'habiller : du gros tweed en plein été.

Depuis, Couve a acquis plus d'aisance vestimentaire, mais un Anglais s'étonnait l'été dernier de voir la presse française décrire son nouveau Premier ministre comme le prototype de la distinction britannique :

— Il ne suffit pas, disait-il, de porter des costumes gris pour être un gentleman. Chez nous, un homme élégant est avant tout un homme dont on ne remarque pas qu'il est élégant. Votre Couve est toujours un petit peu trop... comment dites-vous ? tiré à quatre épingles (7).

La déclaration de guerre du 3 septembre 1939 surprend Maurice Couve de Murville à son bureau des Finances. A 32 ans, va-t-on lui voir les bandes molletières, le calot et le quart d'aluminium du mobilisé ? Non pas. Sa compétence est jugée plus utile au « sanctuaire » de la rue de Rivoli que dans un bunker de la ligne Maginot. Il n'en surprend pas moins ses chefs en se déclarant opposé au contrôle des changes qu'appelle l'état de guerre et que son premier soin sera d'instaurer en 1968. Daladier, président du Conseil, hésite à lui donner raison et il faudra que Reynaud impose sa volonté.

Ce n'est donc pas sans soulagement que Couve voit Reynaud disparaître dans la débâcle de juin 1940. La « drôle de guerre » a été perdue sans lui. L'appel du 18 juin le laisse apparemment de glace.

En revanche, il répond très consciencieusement à l'appel de Vichy.

Yves Bouthillier, dont Pétain a fait son ministre des Finances en ce tragique été 1940, a eu l'occasion d'apprécier Maurice Couve de Murville au ministère dont il était

(6) « *Le Figaro* », 19 juillet 1968.

(7) « *Minute* », 18 juillet 1968.

lui-même secrétaire général pendant la « drôle de guerre ». Les deux hommes ont d'ailleurs des points communs : tous deux de la race des grands commis, l'un et l'autre sont des « cracks » de l'Inspection des Finances et Bouthillier a fait, lui aussi, une carrière éclair puisqu'il était, à 34 ans, directeur du Budget. Une différence, cependant : Bouthillier sait moins bien « s'arranger » des événements que son cadet. Dans le passé, il a manqué de docilité envers le Front Populaire, qui l'a limogé à la Préfecture de la Seine. Plus tard, il n'aura pas l'habileté de rompre à temps avec Vichy.

Pour l'heure, Yves Bouthillier est remis en selle. A peine est-il ministre qu'il fait appel à son camarade. En septembre 1940, à 33 ans, Maurice Couve de Murville est directeur des Finances extérieures de l'Etat français.

Les Finances extérieures de la France, au lendemain de la défaite, cela consiste surtout à préserver les finances intérieures du pays face aux exigences du vainqueur. Couve siège donc à la commission d'armistice franco-allemande de Wiesbaden aux côtés de Berthelot, Bichelonne et d'un autre futur gaulliste, Léon Noël, dont on dira plus tard que ses idées se retournent aussi bien que son nom.

— M. Couve de Murville le fit avec un seul souci, déclare un de ses biographes (8) : empêcher les Allemands de mettre la main sur le stock d'or de la Banque de France. Il y réussit parfaitement puisque, avant la fin de la guerre, le stock en question sera ramené à Alger.

Raccourci hardi. En réalité, quelques jours avant l'armistice, le métal précieux avait pris des chemins divers. 2 180 tonnes avaient été dirigées sur le Canada, New York, la Martinique et surtout Kayes, dans le Soudan, à 300 kilomètres de Dakar. Ce trésor était donc d'autant plus facile à défendre qu'il était loin.

Cela n'empêcha pourtant pas les Allemands d'en évoquer l'existence à plusieurs reprises en posant chaque fois la question de son retour. Ils se heurtèrent toujours à une mauvaise volonté délibérée à tous les échelons de Vichy. Cette sauvegarde de notre stock d'or fut donc la tâche de toute une équipe. Couve en eut simplement sa part, ce qui n'enlève rien à son mérite.

Sans l'éclat d'un Pucheu, la virtuosité d'un Bouthillier, le dogmatisme d'un Bichelonne, Couve de Murville, plus réservé, plus discret, n'en appartient pas moins à la brillante équipe économique de Vichy. Quand il revient de Wiesbaden, il passe de longues soirées aux environs de la capitale de l'Etat français dans la villa louée par Jean Jardin, le libéral chef de cabinet de Pierre Laval.

Laval, pourtant, n'apprécie guère son directeur des Finances extérieures. L'Auvergnat, qui connaît bien les hommes, a, un jour, ce mot qui va loin :

— Couve ne m'aime pas, mais je préfère ça... ainsi, je ne serai pas déçu.

Une autre fois, Laval interpelle le pasteur Boegner :

— M'sieu le pasteur, le p'tit Couve, à votre avis, c'est un protestant ou un huguenot ?

Tête du pasteur Boegner.

Laval se répond à lui-même :

— C'est un protestant... D'ailleurs, je n'aime pas les huguenots ; c'étaient de vrais résistants, eux.

Yves Bouthillier appréciait avec lucidité son collaborateur immédiat :

— C'était, se rappelle-t-il, l'un de nos éléments les plus capables, les plus actifs et les plus intelligents. Il manquait

(8) *André Fontaine*, « *Le Monde* », 13 juillet 1968.

seulement d'imagination et il était totalement dépourvu de chaleur humaine.

De 1940 à 1943, l'ancien ministre ne se souvient pas d'avoir eu avec Couve un seul sujet de conversation autre que leur travail commun. Cela lui a donné une conviction en laquelle notre Premier ministre reconnaîtrait son art de la litote.

— Il n'est pas distrayant, dit Bouthillier.

Le témoignage de Georges Hilaire, secrétaire général du ministère de l'Intérieur à Vichy, est moins bienveillant. Dans un livre signé d'un pseudonyme (9), il rapporte une conversation entre Pierre Laval et deux de ses ministres, Moysset et Cathala. Laval s'adresse à Moysset :

LAVAL. — Votre ancien élève, devenu votre patron, l'amiral Darlan, n'avait-il pas imaginé de céder aux Allemands des participations importantes dans de grosses affaires françaises ? Il n'y a vraiment que les gens de la terre pour avoir le sens de la propriété et savoir la défendre. Tandis que les gens de la mer...

MOYSSET. — Vous oubliez que l'amiral avait obtenu la réduction des frais d'occupation de 400 millions à 300...

LAVAL. — J'aurais obtenu moins de 200 millions si Darlan n'avait pas comploté contre moi avec Baudouin, Bouthillier et Peyrouton, le 13 décembre, et je n'aurais rien cédé en contrepartie, croyez-moi !

CATHALA. — La contrepartie fournie par Darlan a été sérieuse : 40 %, en moyenne, de participations à France-Rayonne, à Francolor, aux Gazogènes, aux Réassurances, à la Norvégienne de l'Azote. C'est Couve de Murville, inspecteur des Finances, qui signait les lettres recommandant aux actionnaires de se dessaisir de leurs titres. Je conçois qu'il ait éprouvé le besoin d'aller se refaire une virginité à Alger.

Cathala, qui succéda à Bouthillier aux Finances, est sévère. Les finances extérieures de la France, c'est alors le jeu dramatique du chat et de la souris. L'Allemand, vainqueur momentané, est insatiable. Pour nos représentants, il s'agit, jour après jour, de feinter, faire la part du feu, gagner du temps. Couve, sans s'en rendre compte peut-être, fait ses premières armes dans la diplomatie.

Le procès-verbal de l'entretien qu'il eut le 16 janvier 1941 avec le Dr Schöne, adjoint au chef de la délégation allemande à Wiesbaden, montre qu'il ne s'en tirait pas trop mal.

Les astres ont parlé : il quitte Vichy en wagon-lits

Ce jour-là, l'Allemand réclame la cession de certaines participations françaises dans des sociétés étrangères.

— Je n'ai pas encore eu l'occasion d'en parler à Vichy, répond Couve. Je le ferai dès que possible.

— Une autre affaire beaucoup plus importante est celle des pétroles de Roumanie (10), dit Schöne. Nous avons reçu des instructions de Berlin pour la faire aboutir d'urgence. Je vois que les négociations entre les banques intéressées ne progressent pas favorablement. Avez-vous des indications à ce sujet ?

— Je ne sais rien de plus que vous, dit Couve ; une

(9) Julien Clermont, « L'Homme qu'il fallait tuer », édit. des Actes des Apôtres.

(10) L'occupant exigeait la cession d'actions détenues par la Banque de Paris.

première réunion a eu lieu à Wiesbaden au milieu de décembre ; je crois que, depuis lors, les représentants allemands sont venus à Paris, mais je n'ai pas d'autre information.

Et comme Schöne insiste encore :

— Je crois, dit Couve, qu'il vaut mieux laisser pour le moment les conversations se poursuivre entre les banques intéressées... (11).

C'est peut-être avec le Herr Doktor Schöne que Couve de Murville mit au point cet art inimitable de ne pas répondre aux questions posées dont il fait preuve aujourd'hui dans ses interviews télévisées.

Les cessions à l'Allemagne de participations françaises dans des sociétés étrangères n'en atteignirent pas moins 1.015 millions de l'époque ; environ 20 milliards de nos anciens francs. Outre les pétroles roumains, des parts furent cédées dans le Crédit Hongrois, les Charbonnages de Tréfail, etc. Les discussions franco-allemandes furent menées du côté français par Couve de Murville, avec l'accord de Bouthillier, et du côté allemand par les adjoints du Dr Hemmen, président de la délégation hitlérienne à Wiesbaden, Schöne et Hartlieb.

C'est là que se situe la complexe affaire des mines de Bor, que Couve de Murville a certaines raisons personnelles de vouloir oublier.

Dès le mois d'août 1940, Goering avait exigé que soient cédées au Reich les actions détenues en concession par la banque Mirabaud dans ces riches gisements yougoslaves de cuivre. Le 4 octobre, la délégation française à Wiesbaden, dont fait partie Couve, refuse d'entamer la discussion. Le Dr Hemmen profère des menaces. Les négociateurs français en réfèrent à Vichy.

— Pas question de négocier et encore moins de céder, fait savoir Baudouin, ministre des Affaires étrangères.

Mais, quelques jours après, Pierre Laval intervient en personne auprès de Champin, vice-président de la compagnie française de Bor et du banquier Mirabaud.

— A Vichy, leur dit-il, les ministres ne savent pas tout. Il leur arrive même de n'être au courant de rien. Pour des raisons de politique supérieure, je vous donne l'ordre de céder les mines de Bor.

Bouthillier s'incline à contre-cœur mais, par une dernière ruse, il tente de subordonner la cession déjà acquise à des contreparties allemandes sur d'autres terrains. Cependant, Couve de Murville intervient. Dans la lettre qu'il a rédigée pour son ministre, il a introduit la mention « sans en faire une condition de la cession » et s'oppose à ce que Bouthillier la supprime comme il en émet l'intention.

— Vous n'avez pas le droit de supprimer ces mots, explique-t-il. Vous savez que la cession est faite. Dans quelle situation placez-vous Champin et Mirabeau, qui ont obéi à un ordre du président du Conseil ?

Ainsi Couve parvint-il à dégager — légitimement — la banque Mirabaud d'une responsabilité qui lui aurait été reprochée par la suite.

En fait, ladite banque ne fit pas une si mauvaise affaire, puisqu'elle vendit au double du dernier prix coté en Bourse. Il est vrai que les Allemands furent encore plus avantagés puisqu'ils payèrent avec le tribut imposé à la France et qui, selon les conventions d'armistice, aurait seulement dû servir à l'entretien des troupes d'occupation.

(11) Yves Bouthillier, « Le Drame de Vichy. Finances sous la contrainte ».



La première photo de Couve ministre. Lâchant Giraud, il est devenu à Alger le commissaire aux Finances de de Gaulle.

Il se serait agi de toute autre banque que personne ne trouverait rien à redire aux scrupules du directeur des Finances extérieures de Vichy. Mais c'est à la banque Mirabaud qu'il était apparenté. La coïncidence était malheureuse.

D'une manière générale, ces abandons ne furent qu'un moindre mal. Les participations visées ne présentaient pas alors d'intérêt immédiat, leurs revenus n'étant plus transférables en France. Bouthillier fit admettre, en revanche, que les règlements allemands fussent effectués en titres de notre emprunt extérieur de 1939, libellé en florins et en francs suisses. La dette extérieure française fut donc diminuée d'autant.

Comme tant d'autres fonctionnaires de Vichy, Couve et Bouthillier, en l'occurrence, consacrèrent pareillement leur compétence à « limiter les dégâts » et, face à la voracité de l'occupant, à sauver ce qui pouvait être sauvé. La différence, c'est qu'à la Libération Bouthillier dut répondre des fameuses cessions en cour de justice : il fut condamné à trois ans de prison et à l'indignité à vie.

Maurice Couve de Murville, lui, avait su à temps mettre la Méditerranée entre son ministre et lui.

Dès le débarquement allié en Afrique du Nord, en novembre 1942, un appel lui parvient d'Alger. L'amiral Darlan, qui a pris le pouvoir et l'exerce en équilibre instable entre Pétain et les Alliés, l'invite à le rejoindre par l'intermédiaire de François Pietri, ambassadeur de Vichy à Alger. Couve hésite. L'avenir de l'amiral lui paraît incertain. Il a raison. Bientôt Darlan tombe sous les balles de Bonnier de La Chapelle.

Mais son hésitation n'a pas été seulement dictée par des motifs politiques. Les astres, aussi, ont déconseillé le départ.

Seuls, de rares intimes savent que notre Premier ministre est redoutablement superstitieux : il s'intéresse aux cartes du ciel, aux horoscopes. Une angoisse de la mort et de l'avenir se dissimule derrière son protestantisme rigoureux et une affectation de détachement. C'est à cause de son signe astral qu'il ajourne, en 1942, son départ de France. C'est à cause de lui qu'il ne voudra pas, en 1967, se présenter dans le VII^e arrondissement de Paris contre Frédéric-Dupont, mais le Général exigera et les astres s'inclineront devant ses deux étoiles.

Quelques mois après la disparition de Darlan, le ciel se montre sans doute plus favorable. Le général Giraud, appuyé par les Américains, semble régner solidement à Alger et la victoire alliée ne fait plus de doute. Cette fois, Couve n'hésite pas. Il demande un passeport pour Madrid, que Cathala, successeur de Bouthillier, lui accorde aussitôt avec un sourire complice. Le ministre a compris que son haut fonctionnaire ne reviendra pas. En mars 1943, laissant en France « Couvette », qui attend sa troisième fille, Couve franchit les Pyrénées.

Nombre de Français font de même à l'époque, mais doivent recourir à des passeurs clandestins et marcher longtemps dans la neige avant de connaître les camps d'internement espagnols. Couve de Murville, lui, voyage confortablement en train avec son ordre de mission officiel.

Quelque temps plus tard, à Alger, Charles de Gaulle veut être désagréable avec un Français qui arrive de métropole :

— Vous êtes comme monsieur Couve de Murville, qui a passé les Pyrénées en sleeping, lui lance-t-il.

Entre le futur Guide et son futur Dauphin les relations sont glaciales.

Sa formidable humiliation : on le déclare indésirable

Descendu de son wagon-lit de 1^{re} classe en gare de Madrid, ce matin de mars 1943, Maurice Couve de Murville n'a pas l'idée de demander quand part le prochain avion pour Londres. Le transfuge de Vichy ne s'intéresse pas à ce général de Gaulle, qui y règne sur la « France Libre ». C'est vers Alger qu'il repart, et c'est au général Giraud qu'il offre ses services.

Le 23 mars, Giraud lui offre de remplacer le général Bergeret au poste de secrétaire général de son haut commissariat qui fait office de gouvernement provisoire de l'Afrique du Nord rentrée en guerre. Couve accepte avec empressement. Le 26, il siège pour la première fois au conseil des directeurs. Il est un des hommes de Giraud.

Quelques jours plus tard s'engagent les pourparlers Giraud-de Gaulle. De son poste, Couve suit les événements et s'inquiète progressivement de constater qu'il n'a peut-être pas misé sur le plus fort. Le 3 avril, il reçoit le général Bouscat, que Giraud envoie à Londres négocier avec de Gaulle. Il lui confie avec perplexité :

— Nous sommes sur des aiguilles (12).

Le 30 mai, de Gaulle atterrit à Alger. Dès le lendemain, il exige l'élimination des anciens hauts fonctionnaires de Vichy. Au lycée Fromentin, une vive altercation l'oppose à ce sujet au général Georges, qui lui lance : « Vous n'êtes en rien qualifié pour demander les têtes de Français qui, par une voie peut-être différente de la vôtre, ont fait tout leur devoir » (13). Mais l'homme de Londres persiste à vouloir épurer « les hommes de Vichy », tels Peyrouton, Noguès, Boisson et ce général Bergeret, à qui Couve de Murville a succédé.

Couve s'alarme ; il est « tout décontenancé » (14) par la mollesse avec laquelle Giraud résiste à l'ultimatum de son rival. Il prend alors sur lui de rendre visite à de Gaulle, villa des Glycines.

Que se passa-t-il au cours de ce premier tête-à-tête entre les deux hommes ? D'aucuns sont persuadés que le gaullisme de Couve de Murville date de cet entretien confidentiel. Abandonnant la carte Giraud, il aurait proposé son concours à de Gaulle, qui aurait accepté ce ralliement. Ce qui est certain, c'est que Giraud, le lendemain, reprocha vivement à son secrétaire général cette démarche qu'il n'était pas loin de prendre pour une trahison personnelle. Mais Couve se justifia habilement en affirmant qu'il n'avait fait que répondre à une convocation.

Trois jours plus tard, de Gaulle l'a emporté : Peyrouton, Noguès, Boisson et Bergeret sont écartés. En revanche, à la surprise générale, le vainqueur n'oppose aucune objection à la nomination de Maurice Couve de Murville au poste de commissaire aux Finances dans le Comité Français de Libération Nationale. Voici Couve ministre.

Au fil des semaines, la rouerie politique de de Gaulle,

(12) René Bouscat, « De Gaulle-Giraud. Dossier d'une mission », éd. Flammarion.

(13) Carnets du général Georges.

(14) Claude Paillat, « L'Echiquier d'Alger » (tome II), éd. Robert Laffont.

se joue de la naïveté militaire de Giraud. Le 19 août, un désaccord oppose gaullistes et giraudistes au CFLN. De Gaulle intervient et emporte subtilement la décision. Le commissaire aux Finances se penche sur Massigli et lui murmure avec satisfaction à l'oreille :

— Il est plus fin qu'eux (15.)

Le mois suivant, il se charge de rédiger avec René Mayer le projet qui va retirer à Giraud la coprésidence du CFLN. Le 25 septembre, le texte est adopté. Giraud se lève :

— Messieurs, votre vote me met à la porte.

Impassible, Couve de Murville assiste au départ de l'homme qui l'a remis en selle à son arrivée de Vichy. Il le chasse sans peine de ses pensées.

Giraud le notera avec une dignité à peine teintée de reproche dans ses Mémoires :

— J'avais choisi M. Couve de Murville pour succéder au général Bergeret quand celui-ci me quitta après mon discours du 14 mars. C'est un esprit des plus fins, des plus distingués, un remarquable inspecteur des Finances qui s'est révélé un éminent diplomate. Il ne s'est pas compromis en gardant avec moi la moindre relation. C'est un sage (16).

Mais une épreuve plus redoutable attend l'homme de Giraud devenu l'homme de De Gaulle. En novembre, Henri Morgenthau junior, ministre du Trésor américain, arrive en mission à Alger. Il demande à entrer en contact avec les principaux hommes d'affaires juifs réfugiés en France. Quelques jours après, dînant chez Robert Murphy, envoyé spécial permanent du président Roosevelt, il soulève le cas Couve de Murville.

— Il faut nous débarrasser de cet homme-là (17).

Murphy sursaute.

— Vous m'étonnez, monsieur le ministre, Couve de Murville est un ami des Etats-Unis.

— Liquidons-le, c'est nécessaire, répond Morgenthau en hochant la tête.

Robert Murphy provoque alors une rencontre entre le suspect et Morgenthau. Deux heures durant, le ministre américain fait subir à Couve un interrogatoire en règle sur ses activités passées à la commission d'armistice franco-allemande de Wiesbaden. Couve ne parvient apparemment pas à se disculper. Le soir même, en présence d'Eisenhower, Morgenthau revient à la charge.

— Je n'ai pas changé d'avis au sujet de Couve de Murville. Il faut s'en débarrasser.

De Washington, Roosevelt confirme et Murphy doit obtempérer.

— Nous fûmes obligés, raconte-t-il, de déclarer au CFLN que Couve de Murville paraissait indésirable au gouvernement américain.

De Gaulle s'incline et, le 9 novembre 1943, nomme à la place de « l'indésirable », Pierre Mendès France, qui a plusieurs titres à l'approbation de Morgenthau. Mais il n'abandonne pas pour autant Couve de Murville. Il propose de le mettre à la tête du comité d'approvisionnement français aux Etats-Unis. Nouveau veto américain. De guerre lasse, de Gaulle nomme Couve délégué du CFLN à une obscure commission consultative alliée pour les questions italiennes et balkaniques. Les Américains se satisfont de

(15) Claude Paillat, *op. cit.*

(16) Général Giraud, « Un seul but, la victoire », éd. Julliard.

(17) Robert Murphy, « Un diplomate parmi les guerriers », éd. Robert Laffont.

cet éloignement et Couve quitte Alger et les avenues du Pouvoir pour l'Italie.

C'est la première éclipse de sa carrière, et c'est aussi pour lui une formidable humiliation. Il ne l'oubliera jamais. De ce jour date sa froide rancune à l'encontre des Américains.

Vingt-deux ans plus tard, il est ministre des Affaires étrangères de De Gaulle au moment où celui-ci décide que la France va quitter l'OTAN. Des journalistes s'étonnent qu'après avoir longtemps défendu le Pacte atlantique sous la Quatrième, lui, Couve de Murville, encouragé ce renversement des alliances. Pour une fois, Couve n'élude pas. Il laisse tomber avec une chaleur inhabituelle :

— Sachez que c'est une politique où je n'ai personnellement rien à refuser au général de Gaulle. Au contraire.

Au printemps de 1944, le chef du CFLN vient inspecter le front d'Italie. Lui non plus n'a pas pardonné aux Américains l'affaire Couve. Il tient à rencontrer son ancien commissaire aux Finances. Occasion inespérée pour le relégué de Caserte. Il se surpasse auprès de de Gaulle et lui dresse de la situation italienne un tableau où il passe au crible toutes les erreurs anglo-américaines. De Gaulle est subjugué. Il décrira ainsi son cicérone dans ses « Mémoires de guerre » :

— Couve de Murville, notre représentant, très au courant et très informé...

Impression capitale pour le destin de Couve.

Un étrange coup de foudre à l'ombre des pyramides

— Ce pauvre général, murmurait parfois Maurice Couve de Murville quand la conversation tombait en 1946 sur le retraité de Colombey-les-deux-Eglises (18).

Du jour où de Gaulle a abandonné le pouvoir, il n'est plus pour Couve qu'un souvenir effacé, analogue à ceux que Paul Reynaud, Yves Bouthillier ou Giraud ont laissés dans sa mémoire.

A la Libération, cependant, c'est encore de Gaulle qui lui a permis d'opérer une reconversion de son existence. Couve a renoncé à reprendre sa carrière financière ; il opte pour la diplomatie. Grâce à la bonne impression produite à Caserte, il a obtenu d'être nommé ambassadeur extraordinaire à Rome en 1944. L'an suivant, c'est la consécration : il est nommé directeur des Affaires politiques au Quai d'Orsay.

C'est qu'entre-temps Maurice Couve de Murville, toujours habile à s'accommoder des régimes et des hommes, s'est parfaitement arrangé de la IV^e République et de Georges Bidault, son ministre. Celui-ci manifeste beaucoup d'estime et même une affection profonde (19) à son directeur des Affaires politiques : attirance peut-être facilitée par le fait qu'on ne peut concevoir deux hommes de type plus dissemblable. En 1946, la démission de de Gaulle laisse entrevoir à Bidault qu'il sera bientôt appelé à présider le gouvernement. Il voudrait disposer alors d'un homme sûr au Quai d'Orsay. Tout naturellement, il pense

à son protégé. Pour cela, il faudrait que Couve soit député. Député MRP, cela va de soi.

Couve hésite. Instant décisif. On peut rêver à la route qu'eût prise son destin s'il avait voulu devenir ministre et sans doute chef de gouvernement de la IV^e République. Mais il ne se résout pas finalement à démissionner de l'administration. Son tempérament inné de haut fonctionnaire lui fait considérer avec perplexité les aléas et les promiscuités d'une carrière de politicien.

Deux ans après, en 1948, il ne regrette pas son choix. C'est l'époque où le retour au pouvoir du chef du RPF paraît inévitable. Paris, directeur d'Europe au Quai d'Orsay, prophétise dans les couloirs : « D'ici un mois ou deux, le général de Gaulle sera là » (20). Couve de Murville trouve alors une chaleur inaccoutumée pour échanger plusieurs lettres avec Colombey. Et, dans le même temps, il rompt ostensiblement avec la IV^e.

Les accords de Londres par lesquels la France, l'Angleterre et les Etats-Unis décident d'unifier leurs zones d'occupation et d'instaurer un gouvernement ouest-allemand lui en donnent l'occasion. Emboitant le pas à de Gaulle qui s'obstine, contre tout réalisme, à préconiser l'illusoire morcellement de l'Allemagne en petits Etats indépendants, Couve fait ouvertement campagne contre les accords tripartites. Il va même jusqu'à confier à Maurice Schumann :

— Si j'étais à votre place, j'hésiterais beaucoup avant de voter ce texte (21).

L'histoire fait d'autant plus de remous que Couve de Murville refuse de présenter, comme le veut son poste de directeur des Affaires politiques, les accords de Londres devant la commission des Affaires étrangères. Bidault se fâche. Couve sera ultérieurement convoqué par son ministre. Il exprime ses regrets (22).

La vague RPF reflue, en fait, et de Gaulle s'est renfermé à Colombey. Maurice Couve de Murville s'est peut-être trop hâté de prendre ses distances avec la IV^e République comme il l'avait fait en 1943 avec Vichy. L'éloignement lui paraît salutaire. Il reste à attendre qu'un mouvement diplomatique lui ouvre une ambassade digne de son rang. C'est bientôt le cas. Au début de 1950, il est ambassadeur de France au Caire.

C'est le second ressort secret de sa carrière. En 1943, à Alger, l'affaire Morgenthau a déterminé en lui un véritable traumatisme à l'égard des Anglo-Saxons. Dix-sept années plus tard, à l'ombre des Pyramides, ce strict gentleman nordique éprouve un incompréhensible coup de foudre pour la dépenaillée cause arabe.

Depuis, le colonel Lawrence, dont on sait que le huitième pilier de sa sagesse fut un jeune et beau Dahoum, il y a plusieurs exemples de conversion égyptienne. Les plus connus sont ceux d'un défunt très haut fonctionnaire de l'ONU et d'un éminent diplomate américain qui reportèrent sur Nasser tout l'attachement qu'avaient su leur inspirer les gracieux adolescents de la vallée du Nil. Mais l'explication ne vaut pas pour Maurice Couve de Murville. Sous ses dehors désabusés, notre Premier a toujours montré un goût résolu pour les jolies femmes à l'apogée de leurs charmes.

A son arrivée au Caire, le nouvel ambassadeur trouve en place un pittoresque personnage, Théodore Stefanopoulos de Comnène. Mi-Corse, mi-Grec, ce directeur du lycée français d'Héliopolis a acquis une telle influence sur

(18) André Figueras, « Les Origines étranges de la V^e République », éd. Les Presses du Mail.

(19) Le souvenir de cette affection n'empêchera pas Couve de Murville d'intervenir en 1963 auprès de toutes les chancelleries d'Europe pour que le droit d'asile soit refusé à son prédécesseur devenu un proscrit.

(20) Georgette Elgey, « La République des illusions », éd. Fayard.

(21) Georgette Elgey, *op. cit.*

(22) Georges Bidault, « D'une Résistance à l'autre », éd. Les Presses du Siècle.

Farouk — il l'appelle « mon roi » — qu'il passe pour le vrai maître du Caire et que Paris s'est résolu à le nommer ministre plénipotentiaire. L'héritier (lointain) des empereurs de Byzance est un remarquable initiateur. Très vite, Couve se passionne pour ce foyer d'intrigues qu'est Le Caire et il devient bientôt le diplomate le mieux informé des secrets arabes.

Le crépuscule de Farouk approche, mais Couve de Murville a d'autres cartes. Il a su approcher le groupe revanchard de l'armée égyptienne qui se dispose à renverser la monarchie pour reprendre la guerre perdue contre Israël... Couve se souvient-il du rôle joué par un certain quarteron israélite d'Alger dans sa cuisante disgrâce de 1943 ? Déjà, il éprouve pour Israël une aversion qui ne se démentira jamais et qui jouera un rôle essentiel dans le comportement de de Gaulle à l'égard de l'Etat juif.

Au Caire, notre ambassadeur passe pour être en contact avec le capitaine Okacha, un des douze « officiers libres » qui, sous le couvert de Neguib, vont détrôner l'obèse Farouk. On raconte alors que si des voitures portant plaque diplomatique française s'aventurent le soir dans le quartier réservé du Marouf, ce n'est pas à destination de plaisirs polissons...

Maurice Couve de Murville fut-il informé à l'avance du putsch de juillet 1952 ? Au Quai d'Orsay, certains s'en disent convaincus. Ce qui est certain, c'est que notre ambassadeur fut immédiatement en cour auprès de Nasser. Par la sûreté de leurs informations, ses « dépêches » allaient faire l'admiration du Quai d'Orsay. A une réticence près :

— Couve est devenu plus arabe que les Arabes, souriait-on.

Nommé à Washington, d'abord auprès de l'OTAN, puis comme notre ambassadeur aux Etats-Unis, Couve de Murville conserva fidèlement sa sympathie pour Nasser. Il alla, dit-on, jusqu'à approuver sa vociférante nationalisation du canal de Suez. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que Couve désapprouva officiellement l'intervention militaire franco-anglaise de 1956. Sa rupture était dès lors ouverte avec la V^e République.

Mais, cette fois, il s'y était pris en temps opportun. L'échéance approchait.

— C'est un après-midi net et doux ; sur le terrain de golf de Retrat, près de Cologne, Maurice Couve de Murville, ambassadeur de France à Bonn, vient d'expédier d'un « swing » sa balle vers le douzième trou. Nous sommes le 30 mai 1958. A Paris, de Gaulle achève de former son gouvernement. Un secrétaire de l'ambassade de France, doué d'une foulée de champion de cross, vient de rejoindre son patron au trou n° 12. « On vous demande d'appeler le général de Gaulle. » Maurice Couve de Murville pousse sa balle d'un léger « putt ». Une heure plus tard, il achève son parcours. Il est 18 heures quand il rappelle Paris...

C'est le texte que Couve — attentif à entretenir sa légende de flegme — fait distribuer par son cabinet aux journalistes en ce début de juillet 1958.

Quinze jours après le sursaut du 13 Mai, de Gaulle n'a pas oublié. Il a besoin d'un homme qui soit à la fois fermé à l'amitié américaine et ouvert à la cause arabe. Couve devient son ministre des Affaires étrangères.

*
**

A l'époque où la lutte anti-OAS bat son plein, la brigade mixte spécialisée de la Sûreté nationale et de la Préfecture de police tombe sur un carnet égaré par Jean de Brem,



Le golf est son seul sport. Jugement (indulgent) des bons joueurs : « Pour un ministre, il ne se défend pas trop mal. »

le Brasillach de l'Algérie française, qui tombera peu après sous les balles policières. Sur l'agenda, les initiales C.D.M., suivies d'une adresse : 44, rue du Bac. A l'aube, les argousins font irruption chez Couve de Murville, dont une des filles a été un temps une camarade du fugitif. Stupeur et recul précipité des inspecteurs.

S'il est un homme, de Gaulle excepté, à qui l'Algérie doit de n'être plus française, c'est pourtant bien Maurice Couve. Dès son accession au Quai d'Orsay, il se montre un inlassable artisan de la politique de dégageant en Algérie.

Son action n'a pas pour cadre les réunions du Conseil des ministres. Il est significatif de relever qu'aucun des témoignages publiés sur ces séances mouvementées, de

Louis Terrenoire à Jacques Soustelle, ne mentionne une intervention du ministre des Affaires étrangères quant à l'Algérie. Autour du tapis ocre ministériel, Couve reste muet sur la question. Il craint, dit-on, que Debré ou Soustelle, l'un et l'autre prompts à s'emporter, lui rappellent brutalement qu'il n'est pas précisément un gaulliste de la première heure.

C'est en tête à tête avec le vieux Guide — de Gaulle a pris l'habitude de le recevoir chaque vendredi après-midi — que Couve travaille à l'abandon. Patiemment, il fait miroiter au vieil homme la perspective d'un leadership du monde arabe, comme du temps où nos rois très chrétiens s'alliaient au Grand Turc. Après 1962, Jacques Baumel le dira crûment un jour à un dîner : c'est à deux hommes que le drapeau vert de l'Islam doit de flotter à Alger : Tricot, progressiste « âme damnée » de l'Elysée, et Couve de Murville.

Couve a personnellement facilité les premiers contacts que de Gaulle prend avec la rébellion dès l'été 1958 : les deux missions d'exploration que René Brouillet et l'écrivain Jean Amrouche vont remplir en Suisse auprès de Ferhat Abbas, chef de « la Wilaya de Montreux ». Au fur et à mesure que l'indépendance de l'Algérie marque des points, il se réjouit. Sa joie éclate lorsque de Gaulle se décide à franchir le Rubicon. André Fontaine peut en attester :

— Nous nous souvenons du soulagement avec lequel, un jour d'août 1959, il nous annonça que le général de Gaulle s'était rallié à la formule de l'autodétermination (23).

C'est pourtant avec l'étrange affaire Kempfski que Maurice Couve de Murville va jouer un rôle décisif dans l'abandon des départements algériens.

Janvier 1960. La politique algérienne de De Gaulle est menacée d'être battue en brèche. L'armée est hostile, l'écrasante majorité des députés UNR reste encore liée à leurs serments électoraux de maintenir l'Algérie dans la France. A Alger, la température monte et l'Elysée appréhende un nouveau 13 Mai. Or, depuis l'éviction de Salan, un seul homme symbolise l'esprit du 13 Mai et la cause de l'Algérie française. Tant que le général Massu commande à Alger, de Gaulle ne peut pas amorcer le processus de l'abandon. Pour Couve comme pour Tricot ou les chefs de la rébellion, un préalable s'impose : le départ de Massu.

C'est alors qu'un journaliste allemand de gauche, Hans-Ulrich Kempfski, trouble personnage parfaitement discrédité outre-Rhin et qui se réclame de l'obscur « Süddeutsche Zeitung », demande à voir le général Challe, commandant en chef en Algérie.

— Je refusai plusieurs fois, raconte Challe. Mais mon directeur de cabinet revenait à la charge, car Paris le relançait au téléphone. Le Quai d'Orsay insistait (24).

Insistance bizarre. Normalement, le ministère de Couve n'a pas compétence pour les Affaires algériennes. Excédé, le général Challe finit par répondre à son directeur de cabinet qui lui transmet les coups de téléphone du Quai :

— Bon ! Pour une fois que les Affaires étrangères s'intéressent à l'Algérie autrement que pour nous contre-carrer avec leur politique musulmane qui date du Khédivé et de Lawrence, je ne veux pas les envoyer promener plus longtemps. Je recevrai le bonhomme (25).

Challe accueille donc Kempfski, qui néglige curieusement de l'interroger sur l'Algérie. Les deux hommes ne parlent que du débarquement allemand en Crète ou de la pluie et du beau temps.

— Sur le pas de la porte, ajoute Challe, Kempfski me demande à voir Massu. Je lui répondis que mes pouvoirs n'allaient pas jusqu'à obliger un général de corps d'armée à recevoir un journaliste, mais que je lui téléphonerais dans un sens favorable (26).

Ainsi fait-il, mais Massu se regimbe :

— Avec les journalistes, je n'ai que des emm...de-ments (27).

De guerre lasse, le général Massu consent pourtant à recevoir Kempfski. Cinq minutes, précise-t-il. L'Allemand resâe une heure dans son bureau. ET CE QUI ETAIT PREVU se produit. Massu, qui est aussi bête que brave — ce n'est pas peu dire — s'épanche sous la promesse que le texte de l'interview lui sera soumis.

L'engagement ne sera pas évidemment tenu. L'article paraît avec des déclarations explosives de Massu :

— L'armée ne comprend plus la politique du général de Gaulle... Notre plus grande déception a été qu'il soit devenu un homme de gauche... Le 13 Mai, il était le seul homme à notre disposition, mais l'armée a peut-être fait là une faute.

Sensation à Paris, où de Gaulle a la partie belle. Le jour même, il relève Massu de son commandement.

— J'ai été couillonné, déclare celui-ci au ministre Guillaumat lorsqu'il débarque à Paris le lendemain (28).

Il a compris un peu tard dans quel piège il est tombé et quel rôle provocateur a joué le protégé du ministre des Affaires étrangères.

Massu une fois éliminé, il est facile de mater l'armée abasourdie. Quelques jours plus tard, ce sont les barricades à Alger. Au tour des Pieds-noirs de perdre l'épreuve de force. Deux mois après, de Gaulle pourra proposer l'Algérie algérienne.

Maurice Couve de Murville a bien mérité de la cause arabe et, entre de Gaulle et lui, il y a désormais cette complicité nouvelle que les romanciers anglais appellent « un cadavre dans le placard ».

Il bredouille : la baronne est battue par la concierge

L'été 1963, une devinette courait les couloirs du Quai d'Orsay au lendemain de l'enlèvement du footballeur Di Stefano par les guerilleros vénézuéliens pendant une grande conférence internationale.

— Savez-vous pourquoi ils n'ont pas plutôt enlevé Couve ? demandait-on.

Réponse :

— Parce que personne ne s'en serait aperçu.

L'image est parlante. En dix ans de présence ininterrompue au Quai d'Orsay (il a pulvérisé le record « républicain » de Delcassé, resté ministre de 1898 à 1905), Maurice Couve de Murville n'a laissé dans nos annales

(23) « Le Monde », 13 juillet 1968

(24) Maurice Challe, « Notre révolte », éd. Presses de la Cité.

(25) Maurice Challe, op. cit.

(26) Maurice Challe, op. cit.

(27) Euloge et Moulinier, « L'Envers des barricades », éd. Plon.

(28) Maurice Challe, op. cit.

diplomatiques aucune trace d'une seule initiative personnelle. Dans les quelques mois que la carambolesque IV^e leur laissa aux Affaires étrangères, Bidault, Schumann, Edgar Faure et même Pinay surent attacher leur nom à des actions précises qui furent parfois des erreurs. Pas Couve. Qu'il s'agisse de l'Europe, de l'Alliance atlantique, des rapports avec l'Est, le tiers monde ou la chaudière chinoise, le ministre français des Affaires étrangères n'apparaîtra que comme l'exécutant terne et lugubre des grands desseins nourris à l'Elysée.

Cette absence totale de personnalité sera sa chance. L'hiver 1966-1967, de Gaulle commence à songer à lui pour remplacer Pompidou.

Personne ne prête attention en janvier à un arrêté très court. Jeanneney, ministre des Affaires sociales, est parti pour quelques jours en Afrique. Normalement, son intérim revient au Premier ministre, Georges Pompidou. C'est Couve que désigne l'Elysée. Quoique imperceptible, l'intention est claire : de Gaulle entend rappeler que son ministre des Affaires étrangères a d'autres compétences et une autre vocation que la diplomatie.

Pompidou ne s'y trompe pas : Couve de Murville va vivre le second calvaire de son existence, plus cuisant encore que sa disgrâce d'Alger.

Quelques semaines avant les élections législatives de mars 1947, de Gaulle lui ordonne de se porter candidat à la députation. Comme Bidault en 1946. Mais, cette fois, malgré les astres qui lui sont défavorables, Couve obtempère.

C'est que l'enjeu en vaut la peine. Au fur et à mesure qu'il a affirmé sa personnalité et qu'il a commencé à trouver une certaine popularité, Pompidou s'est mis à agacer de Gaulle. Le vieux Guide paraît alors hésiter entre deux autres dauphins : Couve et Etienne Burin des Rozières. Avant de faire son choix, il entend exposer son ministre des Affaires étrangères au feu électoral.

L'élection paraît à première vue acquise puisque Couve n'a qu'à prendre le siège du député gaulliste sortant, Jacques Mer. Mais c'est Pompidou qui a choisi la circonscription.

Or, « Bougnaparte » sait que les choses ne seront pas si simples : l'adversaire centriste de Couve est Frédéric-Dupont, ancien élu « national » de l'arrondissement, très populaire auprès des petites gens, et notamment chez les concierges depuis qu'il a fait abolir l'esclavage nocturne du « cordon, il vous plaît ! ».

A peine son rival est-il officiellement engagé dans le guépier, Pompidou développe sa manœuvre. Par le biais d'une déclaration catégorique :

— Il est normal, proclame-t-il, que les ministres fassent la preuve qu'ils n'ont pas seulement la confiance du président de la République, mais qu'ils ont aussi celle des électeurs.

Sous-entendu : un Couve battu ne pourrait être Premier ministre ni même rester ministre.

Du coup, Couve prend au sérieux sa campagne électorale. Il oublie ses airs distingués pour aller, au bistrot, trinquer avec les consommateurs ; au marché, pour discuter le prix du chou avec les ménagères. Le soir, déguisant la panique que lui inspirent ces étranges fréquentations, il confie :

— C'est très enrichissant.

Dans ce quartier aux cinquante-six couvents, il juge préférable de passer sous silence qu'il est protestant. Il

fait diffuser massivement des photos le représentant en train de baiser l'anneau pastoral du pape. On le voit, boulevard des Invalides, président dévotement chez la baronne de Chaumont de Vauchassade une « amicale réunion des anciennes élèves du Sacré-Cœur ». Il va jusqu'à se découvrir une lointaine parenté avec la supérieure des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Las ! Le soir du 12 mars 1967 a une couleur de Saint-Barthélemy. Les concierges l'ont emporté sur la baronne et Frédéric-Dupont est élu avec 235 voix d'avance.

C'est un des rares moments où l'on voit Couve perdre son impassibilité. Blème, il bredouille et s'enfuit. Le lendemain, il envoie à l'Elysée sa lettre de démission, tandis que le monde entier s'esclaffe. L'orgueil de de Gaulle va pourtant le sauver.

Le monarque refuse d'admettre que les votes d'un « tas de veaux » puissent faire obstacle à l'homme qui incarne sa diplomatie. Par défi, il maintient Couve de Murville au Quai d'Orsay. Et, par un de ces étranges paradoxes qui foisonnent dans l'existence du Guide, il apparaît que cette humiliante défaite, loin de desservir Couve, renforce sa faveur auprès du vieillard têtue.

Les dirigeants UNR ne s'y trompent pas quand, d'ordre de l'Elysée, un « Face à face » télévisé est réservé au ministre des Affaires étrangères. A leur congrès de Lille, Couve arrive second à l'applaudimètre. Derrière Malraux, il est vrai, mais devant Georges Pompidou, ce qui est l'essentiel.

La tourmente de mai-juin 1968 fera le reste. Couve a la chance d'être en Roumanie avec de Gaulle quand la situation bascule. On raconte qu'il prit, à Bucarest, la défense de Pompidou avec son art inimitable de faire comprendre le contraire de ce qu'il dit. C'est à lui, en tout cas, que de Gaulle déclara brutalement :

— Trois semaines de savoir-faire n'excusent pas six ans passés à ne rien faire.

De retour à Paris, il disparaît. On ne le verra pas dans le cabinet de Fouchet à ces heures blêmes où les autres ministres affolés guettent la rumeur des barricades et des occupations d'usines. Il attend. Il attend le soir où Pompidou croit son heure venue et ose imprudemment se proposer pour prendre les rênes suprêmes.

Quand de Gaulle revient de Baden-Baden, Couve ne doute plus de sa victoire.

Le soir du dimanche 23 juin, il apprend dans une brasserie des Batignolles qu'il est élu au premier tour député des Champs-Élysées — l'Elysée lui a fait attribuer, cette fois, une circonscription sur mesure. Peu après, il confiera, très froid, à l'ambassadeur Hervé Alphand, son ancien collaborateur du Quai :

— Le général m'a fait comprendre que j'avais à me tenir prêt.

Son pronostic : "Tout cela finira en eau de boudin"

— Parlez plus fort, monsieur le Premier ministre, rien de ce que vous avancez n'est inavouable.

C'est de Gaulle qui intervient ainsi au Conseil des ministres. Vieille habitude. Jacques Soustelle raconte qu'en 1958 Couve de Murville, frais émoulu au Quai, parlait si



Son entrain fait plaisir à voir quand il faut passer par le zinc pour être élu député. « C'est très enrichissant », dit-il, funèbre.

doucement que des ministres s'abandonnaient à la somnolence. Les Général les réveillait brusquement en tapant du plat de la main sur la table.

Dans les conférences internationales, ses airs endormis l'avaient fait surnommer « la conférence au sommeil ». Impression trompeuse. Couve est continuellement aux aguets.

Il y a du Mister Hyde et du Dr Jekyll chez Couve de Murville. Derrière l'homme que décrivent les journaux se cache un personnage tout différent.

Un exemple. On le décrit généralement comme un être aux nerfs d'acier et au flegme immuable ; c'est un angoissé aux éclats de rire étonnamment sardoniques et aux colères brutales que connaissaient bien ses collaborateurs du Quai

d'Orsay, peu soucieux de l'affronter dans les premières heures de la matinée.

Ses biographes exaltent son attachement pour sa vie de famille. Il y a longtemps que « Couvette » — charmante femme, au demeurant, mais qui n'a jamais rien voulu savoir de la politique — a reporté son intérêt sur les artistes et la gravure, dont elle a fait son violon d'Ingres. Un croquis d'elle représente Couve de Murville caché derrière un journal déployé qu'il lit affalé dans un fauteuil. C'est presque un symbole de leur vie. Il y a vingt ans, disent les intimes, que les Couve n'ont plus rien à se dire.

Le Premier ministre aime assez qu'on colporte la fameuse anecdote de Kroutchev présentant à de Gaulle son propre ministre des Affaires étrangères :

— Vous connaissez Gromyko ? Si je lui dis de s'asseoir sur un morceau de glace, il le fait jusqu'à ce que la glace soit fondue.

Et de Gaulle aurait répondu :

— Vous connaissez Couve ? Il en fait autant pour moi. Mais la glace ne fond pas.

L'histoire est fausse, bien entendu, mais l'image l'est aussi. En réalité, Maurice Couve de Murville brûle d'une sourde ardeur intérieure : celle de l'ambition.

Sa boutade favorite s'applique admirablement au crépuscule de la V^e République.

— Tout cela finira en eau de boudin, a-t-il coutume de dire.

Pour lui, le dénouement est proche. Il est dans la place. Il lui suffit d'attendre, la tête penchée à gauche et regardant de l'œil droit ses rivaux, les grands barons gaullistes déjà aux prises pour la succession.

Il a un avantage sur Giscard : il travaille beaucoup. Un autre sur Pompidou : il choisit ses fréquentations. Reste le dernier venu, mais il croit Edgar Faure trop insolent pour ne pas déplaire un jour à de Gaulle.

Sa vraie qualité — celle qui fait finalement de lui un homme d'Etat — c'est la patience. Au fil des mois, à Matignon, il se composera le personnage d'un Pinay distingué et suffisamment désabusé pour n'inquiéter personne.

Mais parfois la flamme apparaît. A Bar-le-Duc, pour son premier voyage de Premier ministre, quand on le voit, frémissant de tout son long corps, s'avancer dans la foule. A la télévision, en septembre dernier, quand Michel Droit lui demande comment il conçoit son avenir. Maurice Couve de Murville toise le prétentieux zozo d'un œil qui s'allume imperceptiblement.

— Je suis Premier ministre... cela me suffit pour le moment.

Pour le moment...



Pour Henri IV, Paris valait bien une messe. Protestant comme lui, Couve n'hésite pas — le progrès aidant — à se faire photographier aux pieds de la Vierge.



LE CHAGRIN MORTEL DU PRÉSIDENT COTY

Une silhouette hésitante et voûtée : c'est la dernière image, avant sa mort, de celui qu'on appelait « le bon Président ».

I. - Les fantômes de l'Élysée

D'étranges fantômes peuplent la nuit le Palais de l'Élysée. Sous les lambris décorés de scènes galantes par Boucher et Van Loo à la demande de la Pompadour, on dit que l'ombre légère de la favorite revient parfois hanter ces lieux où elle régna sur le cœur du roi et les affaires de la France, bien avant qu'ils ne deviennent la « Maison-Blanche » de la République. Là où sont reçus aujourd'hui les ambassadeurs accrédités à Paris, le gras financier Beaujon s'endormait, gorgé de champagne et d'ortolans, au milieu d'un harem de « berceuses ». Un « entrepreneurs de plaisirs » en fit un endroit peu recommandable sous la Révolution et Joséphine de Beauharnais y versa ses premières larmes sincères d'épouse répudiée avant de s'installer à la Malmaison.

« Bou diou ! Ça sent la femme ici ! » plaisantait Vincent Auriol : la magistrature suprême n'avait jamais pu tempérer sa bonne humeur méridionale.

1° « **Aujourd'hui, à genoux.** » — Cette nuit-là pourtant, celle du 28 mai 1958, personne ne songe à rire à l'Élysée. Balayée par la révolte militaire d'Alger, privée de gouvernement — Pflimlin a démissionné la veille — ses rouages essentiels paralysés, une République est en train de mourir. L'atmosphère est à la panique. Des rumeurs folles courent Paris. Les agents gaullistes ont largement fait répandre le bruit qu'une opération aéroportée était imminente. Dans le langage imagé qu'il affectionne, Georges Bidault illustre la situation en déclarant : « Chaque jour qui passe change notre position par rapport à de Gaulle. Hier debout, aujourd'hui à genoux, demain à plat-ventre. Et, ajoute le cher petit homme, après-demain peut-être, pour finir, sous terre ! »

2° **Un couple bien français.** — Au premier étage du Palais présidentiel la lumière a brûlé presque toute la nuit. C'est celle des appartements privés du chef de l'Etat. Dans la tourmente où sombre le régime, René Coty vit un terrible drame personnel. Cinq ans plus tôt, treize tours de scrutin — chiffre fatidique ! — ont fait de ce Normand bonhomme, incarnation des vertus bourgeoises et républicaines mais totalement inconnu du grand public, le pre-

mier personnage du pays. Quand ils apprirent l'issue de l'interminable élection de Versailles, fruit d'un compromis laborieux, les Français s'interrogèrent : « Coty ? Qui est-ce ? Le parfumeur ? » Et la bonne Mme Coty, s'attendait si peu à l'honneur fait à son époux, qu'elle reçut les premiers reporters accourus dans leur modeste appartement du Quai aux Fleurs, ceinte d'un tablier de cuisine. « Excusez-moi, dit-elle placidement, j'étais en train de faire une tarte... »

Cette simplicité, jointe à une dignité sereine dans l'accomplissement de fonctions qu'ils n'avaient pas recherchées, allaient faire des Coty un couple unanimement aimé et respecté. Les chansonniers eux-mêmes cessèrent vite de brocarder l'imposant tour de taille et les façons familières de la Présidente, son mari ayant d'ailleurs mis les rieurs de son côté en répliquant à un échotier du genre goujat : « Si la Présidente est *sans gain* elle est aussi *sans scandale*. »

Un événement dramatique allait donner la mesure de cette popularité. Le 12 novembre 1955, Mme Coty mourait foudroyé par une crise cardiaque due, a-t-on dit, à une cure d'amaigrissement. Sa dernière sortie publique avait été pour le Salon de l'Enfance, où elle avait été prise d'un léger malaise. En robuste Havraise, elle n'y attacha aucune importance. Le vendredi 11, à 11 h 30, Mme Coty recevait une délégation d'Alsaciennes en costume régional. Elle s'affaissa soudain sur le tapis du Salon Doré. Dix minutes après, grâce aux soins d'un médecin militaire, elle reprenait connaissance et décidait d'aller, comme prévu, passer le week-end à Rambouillet où devait se dérouler une chasse. C'est là qu'une seconde syncope la terrassait à 23 heures. Deux professeurs parisiens accoururent en consultation au château. Après leur départ, la malade s'assoupit. Elle mourut au cours d'une troisième crise, à 4 h 40, à l'instant où l'abbé Prexleau, curé de Rambouillet mandé en hâte levait la main pour la bénir. Brisé de douleur, M. Coty s'enferma dans son bureau refusant toute visite. Mais, dans la soirée, à un fonctionnaire qui s'excusait de le déranger pour une communication urgente, il dit : « Ne vous excusez pas. L'Etat doit continuer. » Une foule immense — 150 000 personnes au moins — devait suivre, trois jours plus tard, les funérailles célébrées à la Madeleine, de la Première Dame de France. Dans un incroyable élan de ferveur, le pays tout entier s'associa au deuil du vieil homme blessé.

3° « De Gaulle, ou je m'en vais ! » — Privé de la présence d'une compagne qui, en cinquante ans de mariage, avait été associée à tous les actes de sa vie, le Président Coty est encore plus tragiquement seul en ce printemps brûlant de 58. L'Etat dont il a la garde se désagrège. Lui, pourtant, a vu venir la catastrophe. Dans plusieurs grands discours, il a multiplié les avertissements mettant en garde le régime contre ses délicieux poisons. Mais qui écoutait ce Cassandre en jaquette et haut de forme appelant à la nécessaire réforme de l'Etat ? Et maintenant, ce drame qu'il a prophétisé, il lui faut le dénouer sans plus attendre pour épargner à la patrie des malheurs redoutables. C'est l'heure de la dernière option.

Depuis le grand éclair du 13 mai, le Président a longuement réfléchi à ce choix, dans cette pièce qui lui sert de bureau privé et de chambre à coucher. Rien n'a changé depuis son veuvage. Elle donne sur la roseraie du parc de l'Élysée. Au-dessus du lit, tendu de reps ivoire, un sobre crucifix. Sur les tables de chevet, des cigarettes à bout filtrant (M. Coty est un enragé fumeur), un téléphone blanc, une boîte de dragées (son péché mignon) et des livres. À côté d'un Montaigne, il y a sa lecture du moment : « Jours inquiétants et jours sanglants », de Jacques Chastenet.

Titre de circonstance. Le chef de l'Etat croit sincère-



Comment on passe d'une République à l'autre. En 1953, René Coty est investi de ses fonctions sous le regard de Vincent Auriol, son prédécesseur.

ment que le pays est au bord de la guerre civile. Pour l'éviter, et sauver ce qui peut l'être, il est résolu à la solution, qui pense-t-il, préservera l'unité nationale : l'appel à de Gaulle.

Lui, si respectueux de la liberté parlementaire, il va prendre pour forcer l'acceptation d'une assemblée encore rétive, une initiative dont le dernier précédent remonte à Alexandre Millerand : le message aux Chambres.

« Je me suis adressé au plus illustre des Français... » disait ce message qui fut lu le 30 mai, aux députés par M. André Le Troquer, président de l'Assemblée. Considéré comme un chef d'œuvre d'habileté par les techniciens, ce message se terminait par une petite phrase capitale : « Au cas où les députés n'accepteraient pas l'homme de mon choix, j'en tirerais immédiatement les conséquences inéluctables. » En clair, M. Coty mettait sa démission dans la balance. Auquel cas, M. Le Troquer, l'opposant le plus déterminé à de Gaulle, aurait assuré l'intérim présidentiel comme le prévoyait l'article 41 de la Constitution. Le risque était grand, M. Le Troquer n'ayant pas caché son intention de « constituer un gouvernement de Front Populaire pour s'opposer aux factieux ». Mais il n'eut connaissance du texte complet du message que quelques secondes avant de gagner la tribune. Trop tard donc pour battre le rappel de ses amis.

Cette habileté tactique allait précipiter les événements. Mais M. Coty était si peu sûr de réussir qu'il avait pris ses précautions. Dans la nuit du 29 au 30 il avait fait préparer une valise par son valet de chambre Albert Barreau et commandé à son fidèle collaborateur Georges Raynal de louer en secret sous un nom d'emprunt un appartement dans un grand hôtel parisien, d'où il aurait gagné ensuite par des voies détournées son domicile habituel, rue Gabriel-Monod.



Janvier 1959. Au tour de de Gaulle. Coty qui a facilité son retour, doit céder la place, emportant la « IV^e » avec lui comme remerciement.

4^o **Le guéridon de Waterloo.** — Deux faits nouveaux allaient éviter à l'Histoire cette réédition de la fuite à Varennes. La publication dans le « Figaro » des lettres échangées entre de Gaulle et le Président Auriol qui vient apparemment rassurer le groupe socialiste. Une initiative de Guy Mollet lèvera les dernières hésitations.

Le leader de la S.F.I.O. a fait savoir au général de Gaulle qu'il se tenait à sa disposition pour « voir ce qui est possible ». Au lendemain du 13 mai il avait pourtant envisagé, plutôt que de céder devant la menace des paras, de « se faire tuer sur les barricades à la tête des mineurs du Nord » (1). Marceau-Pivert devait, avant de mourir quelque temps plus tard, accuser Guy Mollet d'avoir trahi le socialisme par son ralliement (2).

Rien ne s'oppose donc plus à l'investiture. Le processus touche à sa fin. De Gaulle a gagné et le Président Coty respire. C'est lui, vieux serviteur de la République, qui aura finalement fait gravir au futur guide la dernière marche avant le pouvoir. Mais il a l'intime conviction d'avoir évité ainsi d'affreux déchirements.

C'est un homme transfiguré, sûr d'avoir accompli son devoir, que trois visiteurs rencontrent le lendemain du message. Michel Debré et Triboulet ont tenu à féliciter et remercier celui qui pour quelque temps encore demeure le chef de l'Etat. Les salons de l'Elysée sont déserts. Tout l'intérêt politique se concentre sur Matignon où de Gaulle, ce même matin, a fait apporter ses bagages. Sous l'œil surpris de Debré, Triboulet, Normand comme M. Coty, se jette dans les bras du Président. Dans son émotion il

(1) Déclaration à Robert Abdesselam, venu en émissaire d'Alger.

(2) J.-A. Faucher : « La Cinquième République ».

renverse au passage un bouquet de pivoines posé sur un guéridon. Signe prémonitoire ou dernière nasarde des fantômes de l'Elysée qui savent qu'une époque s'achève ? C'est sur ce même guéridon que Napoléon au lendemain de Waterloo, avait signé son abdication.

II. - "Au revoir, M. Coty"

1^o « Cette potiche, ce plastron... ». — Oui, c'est bien vers une abdication à terme que se dirige l'honnête, le trop confiant M. Coty. S'il en a jamais douté, de Gaulle va brutalement lui ouvrir les yeux. A Bône, le 6 juin 58, il déclare : « Tout ce qui est à la tête de l'Etat doit être renouvelé. »

Très vite d'ailleurs, vont apparaître les divergences entre l'hôte de l'Elysée et celui de Matignon. De tempérament discret et timide, voire émotif, René Coty est un « homme tranquille », pur produit de la sage France des notables. Ce n'est pas cette France-là qui intéresse le revenant de Colombey, tout habité de « grands desseins » et bouillant d'agir autrement qu'en inaugurant les chrysanthèmes.

En public du moins l'hostilité est encore feutrée. A chaque Conseil des ministres, de Gaulle donne gravement du « Monsieur le Président » à son vis-à-vis. Il l'assure du « respect et de la reconnaissance de la Nation. » Mais, en privé, le ton est tout autre. Coty et Auriol sont traités de potiche. « Je ne serai pas comme eux, un histrion, un plastron... », ironise le chef du gouvernement. Rapporté à l'Elysée, le propos choquera profondément le courtois M. Coty qui découvre avec effarement quel personnage est exactement celui qu'il continue d'appeler son « poulain ».

Il est vraisemblable qu'à ce climat s'ajoute d'obscurs ressentiments nés des années de guerre. Sénateur de « L'Union Républicaine » à l'époque de la défaite, René Coty a, comme la majorité de ses collègues, voté le 10 juin 1940 la délégation de pouvoir au maréchal Pétain. Imagine-t-on cet ancien poilu de 14 refusant sa confiance au vainqueur de Verdun ? Mais il n'acceptera pas en revanche les charges que voulait lui confier le gouvernement de Vichy. Son vote lui vaudra néanmoins d'être déclaré inéligible à la Libération.

« C'est un peu sur la recommandation de de Gaulle que j'ai voté les pleins pouvoirs à Pétain », devait expliquer par la suite M. Coty dans une correspondance échangée en 1945 avec M. Marcel Lucas, membre du Comité de Libération de Rouen, qui devait faire relever de son inéligibilité le futur Président de la République.

2^o **Informé mais pas consulté !** — Président en sursis, le vieil homme continue cependant loyalement à jouer le jeu. En octobre 58, il a encore confiance. « De Gaulle mène bien sa barque. Voyez l'Algérie, ça bouge ! » dira-t-il. Mais très vite ses dernières illusions tombent. Le climat s'est brusquement tendu après le succès du référendum. Le chef de l'Etat n'est consulté sur rien. Il ne le sera pas, notamment, sur la fameuse tentative de la « paix des

braves » offerte aux fellaghas. « Je vais tenir une conférence de presse... Je m'adresserai à la rébellion... », s'était borné à indiquer de Gaulle.

L'usage veut qu'avant chaque délibération du Conseil des ministres, le chef du gouvernement confère pendant un quart d'heure en tête-à-tête avec le chef de l'Etat des questions à l'ordre du jour. De Gaulle rompt avec cette habitude et décide que M. Coty ne sera plus consulté mais informé. Il entend montrer qu'il est le maître absolu.

3° **Le coup de la revue.** — C'est à peine s'il respecte les formes. « Lorsque nous arrivions ensemble au Conseil, le général était bien obligé de prendre ma droite, et je sentais qu'il en souffrait. »

Le protocole fait des prouesses pour s'adapter à la situation. Au cours d'un service solennel célébré à Notre-Dame à la mémoire de Pie XII, on donna au général le siège habituellement réservé au Nonce apostolique (3) pour qu'il puisse se trouver exactement en face du Président de la République et à la même hauteur. Pour la revue du 14 Juillet 58, on imagina un scénario encore plus incroyable. Selon l'ordre des préséances établi par un texte de 1907, de Gaulle devait se trouver en quatrième position pour assister au défilé dans la tribune officielle en tant que chef du gouvernement. Mais en temps que ministre de la Défense nationale (il cumulait les deux titres), sa place était au côté du chef de l'Etat dans la voiture découverte qui passait devant le front des troupes. On décida donc d'organiser une revue de la flotte à Toulon dans l'après-midi du 14 Juillet. Ainsi de Gaulle put s'envoler aussitôt après la première partie du scénario, sans avoir à subir la seconde.

4° **Sur le trottoir.** — En novembre 58, de Gaulle met brusquement fin à l'incertitude qui pèse sur les milieux politiques. Il décide de briguer la magistrature suprême. Sans trop y croire. René Coty avait espéré que les étapes de son effacement n'iraient pas aussi vite. Il souhaitait secrètement avoir la satisfaction de terminer son septennat. Et puis, de Gaulle n'avait-il pas dit en mai : « Je reviens au pouvoir pour deux ans. » Mais, un matin, le doute est levé. Cette fois, le général y met les formes. Il se fait toute humilité en s'adressant au Président de la République : « Voici le problème qui se pose... je m'interroge... à votre avis, dois-je solliciter le mandat présidentiel ? » Son interlocuteur n'est pas dupe de cette tartufferie. Il s'incline non sans avoir adressé au visiteur la réponse du berger normand à la bergère : « Que ferai-je avec un Premier ministre de votre taille ? »

Sa dernière avantie, le vieil homme la subira, après la cérémonie de la passation des pouvoirs, le 9 janvier 1959. Enfin arrivé à ses fins, de Gaulle, de bonne humeur, veut bien évoquer « la dignité exemplaire » de son prédécesseur. Les larmes aux yeux, M. Coty, toujours soucieux de réconciliation nationale, proclame que « le premier des Français est désormais le premier en France ». Mais à l'Arc de Triomphe où les deux présidents, l'ancien et le nouveau se sont rendus en cortège officiel, de Gaulle expédie l'homme qui l'a tiré de son exil d'un désinvolte « Au revoir, Monsieur Coty ». Et il lui tourne le dos, pour plonger vers les anciens combattants.

Déséparé, les bras ballants, René Coty se retrouve sur le trottoir, seul avec ses plus intimes collaborateurs. Pas pour longtemps. Au moment où il gagne sa voiture pour se rendre directement au Havre, la foule rompt les barrages et s'élance en criant « Vive Coty ! Merci Mon-

sieur Coty ! ». On craint un moment que le véhicule ne soit renversé. Le président est bouleversé par cet élan de sympathie populaire. Il le sera encore plus, les jours suivants, devant le déferlement de cartes postales suscité par la campagne du « Figaro ». Par centaines de milliers les Français disaient leur affection au citoyen exemplaire qui s'en allait discrètement après leur avoir évité le pire.

III. - "C'était un diviseur.."

1° **Le tournant.** — Trente mois plus tard, dans l'appartement ultra-moderne meublé en chêne clair qu'il occupe au sixième étage du Palais de Chaillot et qu'il appelle « son cloître », René Coty reçoit un éditeur venu lui demander d'écrire ses mémoires. Ses fonctions au Conseil Constitutionnel où il siège de droit, lui ont valu cette résidence parisienne, propriété de l'Etat. L'ancien président vient de subir une opération aux yeux. Mais cet ennui de santé a à peine ralenti son activité. Il répond personnellement à toutes les lettres, est assidu aux séances des « Sages » et à celle de l'Institut où il a été élu en remplacement de Marcel Plaisant. Quand il ne peut pas venir, il prend la peine de s'excuser par écrit. La seule chose qu'il refuse, c'est de parler politique.

« Mes mémoires » ! Vous attendrez longtemps, dit-il. Et d'ailleurs, si je me décidais je les intitulerai « Mes erreurs ».

Boutade d'un homme déçu mais qui préfigure un étonnant chapitre de l'histoire de la V^e République et du destin de René Coty. 1962 est l'année du tournant décisif, celle où tout pouvait encore changer. Il reste six mois à vivre au dernier président de la IV^e. Et, dans ce laps de temps, le plus honnête des Français va se révolter contre le plus illustre. Avec une détermination que seuls ses intimes ont connue, il décidera de s'opposer par tous les moyens au pari le plus hasardeux de De Gaulle, ce référendum d'octobre modifiant l'élection du chef de l'Etat. Sans la maiadie qui allait l'emporter, le vieil homme d'Etat aurait peut-être pu faire échouer ce qu'il appelait un « coup d'Etat constitutionnel ». *Son appel au pays était prêt.*

De l'émotion soulevée par l'attentat manqué du Petit-Clamart, de Gaulle va tirer le prétexte qu'il cherchait depuis longtemps. « Ah ! les s... me reprochent de ne rien prévoir pour ma succession ! Eh bien, j'ai décidé que... » Sept jours plus tard, il annonce son désir de réviser la Constitution pour « assurer la continuité de l'Etat ». Les électeurs sont invités à décider par référendum si le Président de la République doit être élu au suffrage universel. C'est une violation caractérisée de l'article 89 de la Constitution. Dans le pays, les protestations déferlent. Un vaste mouvement d'opposition se constitue. Les gaullistes en sont effrayés. Leur chef, naturellement, n'en a cure, passant du sarcasme graveleux (« Est-ce qu'on viole sa femme... ») à la demesure grandiloquente (« Moi qui depuis vingt ans, incarne la légitimité »).

2° **Les barricades de la légalité.** — Mais le gardien de la légalité, c'est, pour l'instant, le Conseil Constitutionnel.

(3) « La Croix », 17 octobre 1958.

L'influence du Président Coty y est grande. Elle contre-balance largement celle du féal Léon Noël. Ce soir d'automne où sous les lustres du Palais-Royal les Sages délibèrent à huis clos, l'ancien défenseur du gréviste Jules Durand, s'insurge. Cette fois il ne donnera pas à l'homme du 18 Juin un autre blanc-seing pour chausser les bottes de Napoléon III. Il est écouté : sept voix sur neuf se prononcent contre le projet.

De Gaulle, naturellement passe outre. « La légalité c'est moi... depuis des années je porte la France sur mes épaules. » C'est la crise. Pour la première fois depuis la naissance du régime, le gouvernement Pompidou est renversé par une motion de censure. La Chambre rétive est dissoute.

Au lendemain de la chute du cabinet, l'historien Raymond Tournoux est reçu par M. Coty. Dans une page étonnante (4), il raconte ainsi cet entretien capital : « L'ancien Président de la République m'apparaît en état de violente révolution intérieure. Il m'accueille tel un combattant sur les barricades de la légalité :

On viole la Constitution ! Nous avons déjà connu cela. C'est l'application de la théorie de Bethmann-Hollweg, le chiffon de papier !

La réforme du général de Gaulle est dangereuse, mais là n'est pas le plus important à mes yeux. Lorsqu'on fait fi d'un article, on peut faire fi de toute la Constitution. L'article 11 ouvre une brèche par laquelle on peut se précipiter. Lorsqu'on fait plébisciter un article de la Constitution on peut faire plébisciter n'importe quoi.

Pourquoi cette réforme ? Je ne sais absolument pas. De Gaulle est grisé par le pouvoir absolu. Connaissez-vous un homme qui n'ait pas été grisé par le pouvoir absolu ?

Et puis de Gaulle est un très grand homme. Napoléon aussi était un très grand homme. Le Consulat a été une période magnifique. Après quoi, finalement, l'Empereur a dû affronter l'Europe coalisée contre lui. Il a subi aussi, on l'oublie, la désaffection d'une partie du peuple français ».

Dans la suite de l'entretien, le Président aura des mots terribles. Il compare de Gaulle au général Boulanger, l'accuse d'agir non comme un « rassembleur », mais comme un « diviseur ». N'a-t-il pas rejeté dans l'opposition des hommes qui lui étaient profondément attachés ?

3° « Trop c'est trop... ». — Ce même jour, M. Coty expose au journaliste comment il entend barrer la route au coup d'Etat. Il a déjà jeté sur le papier le projet d'un appel solennel aux 35 000 maires de France. Il leur demanderait de ne pas ouvrir leur bureau de vote le jour du référendum. « Trop c'est trop... », insiste-t-il, il y a détournement de contrat. Je ne laisserai pas la Constitution traitée comme un chiffon de papier. »

On imagine, de quel poids eût pesé un pareil éclat dans la bataille incertaine qui allait suivre. Mais le destin devait en décider autrement. De hautes personnalités, qui avaient promis leur concours, hésitent à s'engager dans le camp des « non ». Et, brusquement, René Coty voit sa santé décliner. C'est un homme torturé, hanté par le sentiment d'avoir été abusé qui quitte Paris pour Le Havre. Ses concitoyens ne reconnaissent par leur bon président en cette silhouette voutée, hésitante, qui s'astreint, chaque jour, à aller se recueillir au cimetière Sainte-Marie devant la simple dalle de granit où repose sa femme. Au retour d'une de ses promenades sous les rafales glacées, il doit s'aliter.

Cependant ce n'est pas ce coup de froid qui va miner ses dernières forces, mais un chagrin d'ordre familial :

son gendre, le Dr Georges, a accepté de se présenter à la députation sous l'étiquette gaulliste. Le 22 novembre, aux petites heures de l'aube, son chauffeur, M. Gacquere, resté à son service lorsqu'il avait quitté l'Elysée, découvre le président mort dans sa salle de bain, foudroyé par une congestion cérébrale.

4° La comédie des obsèques. — Sa maladie aura même enlevé à M. Coty la satisfaction d'accomplir son devoir d'opposant en allant voter « non » au référendum. Mais la mort lui évitera la déception de voir de Gaulle l'emporter à l'arraché. Lui, en tout cas, est profondément déçu. Il rêvait d'obtenir 70 % des suffrages. Il en a 62,25 %, ce qui représente 46 % des inscrits.

C'est assez dire quel renfort décisif l'appel de l'ancien président aurait apporté au camp des « non ». La majorité gaulliste, déjà mince, pouvait basculer.

Le général d'ailleurs a senti passer le vent du boulet. Pendant toute une nuit à Colombey, et enfermé avec sa hargne et son dépit, il envisage de ne pas regagner Paris ; puis décide de « sauver une troisième fois la France ».

Mais, le danger passé, il reste à maquiller l'Histoire. Les obsèques de René Coty vont fournir l'occasion d'une comédie qui devait sidérer tous les assistants. Accouru au Havre, de Gaulle annexe le cercueil de celui qui a dénoncé le « plébiscite ». Feignant d'ignorer la présence des leaders de l'opposition, le général atteste avec superbe que son prédécesseur n'exerçait son mandat « qu'en vue de servir l'intérêt national ».

« Monsieur Coty, devait-il dire, n'a jamais voulu que ce qui était juste et ce qui était bien. » Phrase machiavéliquement calculée pour laisser croire à la postérité que le vieux républicain libéral, avant de mourir, avait donné sa caution au nouveau régime.

En l'ensevelissant sous l'éloge, de Gaulle pensait sans doute condamner définitivement à l'oubli celui qui avait permis son retour au pouvoir avant de devenir son adversaire. Mais l'Histoire sait attendre. A travers les confidences amères de ses derniers jours, c'est le testament politique du plus honnête des Français qui se dessine. Il n'est pas à l'honneur du plus illustre.



Dessin de Pinatel paru dans « Le Trait ».

(4) « La Tragédie du général », Plon, éd.



L'Europe des casseroles

EN matière de cuisine, tous les Français sont nationalistes. D'un nationalisme intégral. Ils prennent leurs vacances à l'étranger pour des raisons multiples mais n'ont, au retour, qu'un sourire de mépris pour l'huile espagnole, le ragoût yougoslave, la feuille de vigne grecque, la saucisse autrichienne. Ils s'indignent en Italie de se voir servir des pâtes en début de repas, reniflent avec inquiétude les soupes de poissons qui n'ont point le label « bouillabaisse » et exhalent, partout, avec entêtement, des regrets de camembert. Quant au gigot bouilli d'Angleterre, qu'ils ne connaissent point, c'est, avec la cuisine américaine, leur cible favorite.

Les cuisines étrangères ? Ils n'en acceptent que les moins authentiques et à Paris. Ils fréquentent les échoppes sino-vietnamiennes et s'empoisonnent dans l'enchantement du bon Mao ou se bourrent de pizza (cet étouffe-chrétien que le plus pauvre des pauvres napolitains ne mange que lorsqu'il n'a rien d'autre à se mettre sous la dent). Ils font leur joie de l'odieuse fondue bourguignonne, invention d'un Suisse satanique.

Et puis ils reviennent à leur « calendo ».

Cette supériorité de la cuisine française, évidente en ce qui concerne ce qu'il est convenu d'appeler la « grande cuisine », existe encore dans la cuisine folklorique, la cuisine de nos provinces. C'est, là, une supériorité de variété. La France, de Dunkerque à Perpignan, ouvre un éventail régionaliste incontestablement complet. Mais si l'on sait, on mange fort bien à Bruxelles, à Lausanne, à Londres, à Barcelone, à Florence. On mange même fort bien en Hollande, en Suède, au Danemark, en Ecosse ou à Berlin. Encore faut-il savoir et ne pas refuser l'expérience, puis des accords gustatifs nouveaux, qui peuvent surprendre.

L'amusant est que souvent, dans ce refus des coutumes gourmandes d'ailleurs, le Français, sans le savoir, se condamne lui-même ou, plutôt, condamne ses aïeux. En méprisant le Britannique qui, après son dessert (entremets ou fruit) se régale de fromage (avec un verre de porto), il oublie qu'il en était ainsi, autrefois, chez nous. D'où l'expression « entre la poire et le fromage » qui, autrement, eût été « entre le fromage et la poire ». Et Joseph du

La Cloche d'Or
LE VRAI RESTAURANT DE NUIT DE PARIS

Grande carte et petits soupers
Jusqu'à 6 heures du matin

GRATINEE - CRUSTACES - COQUILLAGES
3, RUE MANSART - Réservation : TRI.48.88
Fermé dimanche PARKING ASSURE

RASPOUTINE

Le Restaurant Cabaret Russe
des Champs Elysees

Dans un décor comme on croit en rêver,
vous passerez une soirée de boyard...

tous les soirs de 21h à l'aube
58, rue Bassano ELY: 04-31

L'AUBERGE ESPAGNOLE DE PARIS
LA VENTA
DINER-SPECTACLE Cuadro Flamenco
33, R. GUENÉGAUD DAN 69 85 (f. dimanche)

ET SES DÉJEUNERS D'AFFAIRES

L'AUBERGE ESPAGNOLE DE PARIS
LA VENTA
DINER-SPECTACLE Cuadro Flamenco
33, R. GUENÉGAUD DAN 69 85 (f. dimanche)

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

VIA VENETO ELY. 86-34

DÉJEUNERS D'AFFAIRES
DINERS - SOUPERS
FRANCO DE ANGELIS
à la guitare
13, rue Quentin-Bauchart
fermé dimanche

Dans une grange de la Butte Jacques
LE BOUC a conservé l'ambiance bon
enfant de Montmartre. Diners campagnards,
chansons, attractions. VOUS
PASSEREZ UNE SOIREE COMPLETE

la grange au bouc
42 r. Chevalier de la Barre
Tous les soirs 19h à l'aube
ORN: 78-95 - Fermé Dim.

LES ARETES

165, Bd Montparnasse. DAN.25-98
DÉJEUNERS D'AFFAIRES. DINERS
Un vrai restaurant de poissons...

SOUPEURS après spectacle

OUVERT TOUTS LES JOURS

DANS UN CADRE 18*

LE MOUSQUET

Jacques Leblanc, maître-rôtisseur
GRILLADES AU FEU DE BOIS
SPÉCIALITÉS DU VAL-DE-LOIRE
22, r. Champ-de-Mars, Paris 7° 468.52.69
FERMÉ LE DIMANCHE

MARTIN-ALMA
COUSCOUS au MECHOUI

ROTI ENTIER à la BROCHE
PAELLA PASTILLA MAROCAINE

Salon élégant de 10 à 50 couverts
On livre à domicile. Ouv. tous les jours
44, r. J.-GOUJON. ELY. 28-25 et 28-78

La Gauloise
Pierre CAMBIN propriétaire

SPECIALITES BASCO-BEARNAISES ET LANDAISES
ET SES FRUITS DE MER

59, av. Motte-Picquet-15° SEG.11-64
Parking assuré - Fermé dimanche

Chesne, dans son « Pourtrait de la Santé » (1610) conseillait de débiter le repas par les fruits, exactement comme nos modernes diététiciens !

En réfutant le mélange aigre-doux des Nordiques, en ricanant devant la côtelette aux confitures, il oublie que la cuisine française du Moyen Age (la grande époque de la cuisine, à mon avis) proposait les mêmes oppositions de saveur. Et que c'était là la « vraie » cuisine française, l'actuelle n'étant qu'une cuisine latinisée, largement étrangère, depuis l'occupation des fourneaux par les cuisiniers florentins de « Madame Catherine ».

Dans cette vallée de Loire où triompha en premier cette cuisine italienne qui devait ensuite envahir la France entière et la détourner d'une autre vocation gourmande plus solide à mes yeux (et à mon palais), en Touraine, donc, on sert encore une noisette de porc aux pruneaux à la sauce de laquelle on ajoute, en dernier ressort, de la gelée de groseilles et de la crème fraîche, recette qui vient en droite ligne du Moyen Age, de l'esprit français, ou franc, avant l'usurpation italienne.

Autre recette « gothique », cette tête de veau en tortue si délectable, si « construite », que l'on ne trouve plus qu'en Belgique (à Liège, dans toutes les charcuteries). Plat parfaitement en accord avec le ciel d'Ile-de-France, le ciel des Flandres, le ciel des ducs de Bourgogne et cher à Georges Simenon (chez qui j'en dégustai une, admirable, cet été à Epalinges). La victoire des Armagnacs fut une autre défaite de la cuisine franque (assimilée à la gauloise et quelque peu matinée de german), au bénéfice de la cuisine latine sans doute parfaite sous son ciel mais non en situation sur les 3/4 de notre sol.

Cela étant entendu, il faut dire et redire, au moment où l'on tente de faire l'Europe, qu'il y a partout de bonne cuisine. Celle du folklore. Celle issue des femmes. La cuisine, c'est d'abord, c'est avant tout, une affaire de femme.

Au contraire de celle des chefs, la cuisine des femmes sait « raison garder ». Je la retrouve en pays vaudois dans un « papet » de poireaux, avec les rôtis et la saucisse au chou ; en Ecosse

avec l'admirable haggis ; à Londres avec les pies ; à Bruxelles avec les « choesels » ; avec la soupe aux pois et la morue espagnole ; avec les maultaschen souabes ; le minestrone italien ; le silbullar suédois et les fricadelles. J'irais, s'il le faut, la chercher en U.R.S.S. dans le bouillon de gribouis (champignons séchés), gloire de la baba ; au Canada dans la chaudronnée de poissons et la tarte au sirop d'érable ; chez Johnson dans la soupe aux boulettes ou le Philadelphia pepper-pot ; aux Antilles dans le calalou ; au Brésil dans la feijoada.

Ce sont là des plats qui valent tous les essais culinaires destinés à nous souffler d'une mousse de je ne sais quoi un filet de sole ; à nous enpouâcrer une volaille de foie gras chaud alors que, de toute éternité, le foie gras a été créé pour être dégusté froid, en appétit de repas ; à nous saloper le caviar dans une pomme de terre et le homard par de l'alcool à gogo !

« La patrie, disait Maurice Donnay, c'est une assiette peinte. »

Peinte aux couleurs « fondues » des soupes, des ragouits, des matelotes, des étouffades et des hochepots.

Et puisque l'on parle de faire l'Europe, commençons donc par l'Europe des cuisines !

Aux fourneaux des aieules nous irions chercher les étoiles de notre drapeau : il y aurait l'étoile cassoulet et l'étoile hareng de la Baltique, l'étoile poulet Vallée d'Auge et l'étoile walsh rarebit, l'étoile choucroute garnie et l'étoile coq au vin. Et l'on irait se régaler sans perfidie chez nos cousins du waterzoï, nos frères de la wienerschnitzel, nos oncles du sabayon et nos copains de la sauce menthe.

Il y a certes beaucoup plus de bons plats en France, mais ils sont si souvent ratés ! Mieux vaut placer notre orgueil ailleurs que dans cette soi-disant suprématie du bifetèque-frites et du café au lait croissant si détestable du matin. Mieux valent les provinces que les nations, dont le sol se reflète dans les mœurs comme dans les casseroles. Il nous faut apprendre l'Europe des Cuisines.

Et puis la faire. Fourchette en main !

Shéhérazade

3, rue de Liège - TRI. 85-20
le plus ancien cabaret-restaurant russe de Paris
Roger BAURIEUX et ses tziganes
UN CADRE DES MILLE ET UNE NUITS
et une cuisine russe de Gde Tradition
TOUS LES SOIRS de 21 heures à l'aube

A L'ALLIANCE

CHEZ THÉRÈSE ALBAN
Ris de veau aux morilles - Poulet sauté
au vinaigre - Côte de veau sous la cendre
et le « Bouribou » (canard au sang).
13, r. Vivienne (M^o Bourse). CEN. 44-48
PMR : 30 F - Fer. Dim.

Le Galant Verre
12, rue de Verneuil - 7^e
M. GIRARD présente
Ses créations
et
Ses classiques
F. lundi
BAB. 37.81



La Poularde
Landaise
4, R. St PHILIPPE DU ROULE (B) ELY 20-25
Foie Gras. Confits. Pipérade
Cassoulet. Andouillette aux herbes
PATISSERIES maison. F. sam soir et dim



BRASSERIE
LIPP
Choucroute-Bière
Saucisses Francfort
Harengs Baltique
151, boulevard Saint-Germain - 548-53-91
Fermé le lundi



LES MEILLEURES
GRILLADES ET
TRIPERIES DE PARIS



A LA VILLETTE
porte de Pantin
SUR 200 MÈTRES *Av. Jean-Jaurès*
212 L'HORLOGE. BOT. 71-01
192 AU COCHON D'OR. BOT. 39-81
190 CHEZ DAGORNO. NOR. 02-29
188 AU BŒUF COURONNE NOR. 89-52
184 FERME de la VILLETTE NOR. 60-96
182 AU PETIT NORMAND. BOT. 14-57
A 10 minutes de l'Étoile
par le PERIPHERIQUE
Parking facile

EL CATALAN
LE MEILLEUR SPECTACLE
FLAMENCO DE PARIS
DINER à 21 h. BAR : Concert Flamenco
CHANT DANSE ET GUITARE
MENU : 38 F TOUT COMPRIS et à la CARTE
16, r. des Grands-Augustins (6^e). DAN. 46-07
Fermé Dimanche



VAGENENDE
142, boul. Saint-Germain
AUTHENTIQUE CADRE 1900
Tous les jours
4 SPECIALITES
GASTRONOMIQUES
Fondue bourguignonne
SOUPERS après spectacle jusq. 2 h mat.
Ses Fruits de Mer
Rés. : DAN. 68-18



PETIT COURRIER



La perfection n'est pas de ce monde. Malgré tous nos soins, il peut arriver que des erreurs de détail échappent à nos vérifications, surtout dans nos récits historiques. Pour que la scrupuleuse exactitude du CRAPOUILLOT ne puisse jamais être mise en doute, même à propos de vétilles, il importe que les corrections opportunes soient faites. Aussi est-il entendu que ce « petit courrier » accueillera régulièrement toutes les précisions que nos lecteurs et nos rédacteurs voudraient apporter.

Commençons par notre numéro 1, « Le Petit de Gaulle illustré ».

◆ Sous une photo parue en page 6, notre légende indiquait « Les quatre fils de Gaulle en août 14. » Erreur ! Les correspondants qui nous l'ont signalée auraient pu être des lecteurs du premier CRAPOUILLOT, « gazette poilue » fondée dans les tranchées par Jean Galtier-Boissière. Une lettre remet les choses au point.

« Les fils de Gaulle en août 14 ? Absolument pas. Il n'y avait à l'époque ni tenue bleu horizon ni Croix de guerre (créée en 1915) ni fourragère. A mon humble avis, cette photo a dû être prise en 1919. »

Pierre Giraud
Guinarthe
Sauveterre-de-Béarn.

Votre humble avis est le bon. Le fait que le capitaine Charles de Gaulle arbore la fourragère (réapparue en 1916 alors qu'il venait d'être fait prisonnier à Verdun) montre que ce cliché martial n'a pu être posé qu'après l'armistice.

◆ Dans le même numéro (page 45), nous indiquions que le général Giraud, après avoir été évincé par de Gaulle à Alger, s'était retiré au Maroc au château-Giroud. Erreur !

« J'étais le propriétaire du château de L'Hermitage (dit château-Giroud) à Mazagan, près de Mostaganem, en Algérie. C'est là que le général Giraud fut placé en résidence surveillée et c'est dans l'allée des mûriers qui mène de la terrasse du château au parc qu'il fut blessé au cours d'un attentat. »

P. Marlier
40, boulevard Viala
Marseille.

◆ Pour en finir avec « Le Petit de Gaulle illustré », relevons un lapsus qui a échappé (page 48) à nos lecteurs. M. Luizet n'était pas préfet de la Seine à la Libération mais préfet de Police.

◆ Dans le numéro 3 du CRAPOUILLOT, première série des « Histoires Secrètes de la V^e », deux erreurs nous ont été signalées. La première (page 46) concerne une légende de photo dans laquelle « Le Soir » est qualifié de quotidien communiste marseillais. M. Roland Peras, M. H. Ajaccio et M. Auguste Barde qui habitent la région nous rappellent que « Le Soir » est en réalité l'édition vespérale du « Provençal », quotidien du député-socialiste Gaston Defferre. Le contraste entre les deux manchettes successives ne peut donc honnêtement être imputé au parti communiste.

◆ Notre seconde erreur est plus coquine. Evoquant certains hommes politiques qui défrayèrent en leur temps la chronique polissonne, nous évoquions Paul Doumer aboyant à quatre pattes dans un mauvais lieu.

« A mon avis, il doit s'agir de Louis Barthou et c'est Léon Daudet qui fit les fameuses révélations sur cet individu peu recommandable. »

« Ce doit être la similitude de leurs destins qui doit être à l'origine du lapsus de votre chroniqueur puisque Barthou comme Doumer, mourut assassiné. »

L. Rivet
22, rue Berthot
Dijon.

Vous avez raison bien sûr. Merci également à MM. Sadoux (de Tours), Lamouille (de Trie-s.-Baise) et Renard (de Paris) grâce à qui nous avons l'occasion de disculper l'irréprochable auteur de la « Lettre à mes fils ».

◆ M. Gubernatis, de Marseille, a relevé de surcroît une omission :

« Vous avez oublié le nom d'un ancien président du Sénat, Antonin Dubost, qui trouva, raconte-t-on, une mort glorieuse dans un lupanar de la rue des Martyrs. »

Le président Félix Faure — nous ne l'avons pas non plus mentionné mais notre liste n'était pas exhaustive — se contenta d'un « glorieux » trépas à l'Élysée.

✱

Merci à tous.

L'EQUIPE DU « CRAPOUILLOT »

PROCHAINS NUMEROS A PARAITRE

● Pour les Fêtes

LA BONNE VIE

accompagnée du Guide Gastronomique du « Crapeuillet » :
les 200 adresses où vraiment bien manger en France.

● Début 1969

LEURS FIGURES

(Tome premier)

Un nouveau et féroce
« Dictionnaire des Contemporains »

● En préparation

ESPIONS
BARBOUZES
ET POLICE POLITIQUE

JUSTICE 69

Le Palais Indiscret ;
magistrats et avocats en liberté ;
les coulisses des dernières grandes causes.

HISTOIRES SECRETES

de la V^e

(Tome III)

Ce numéro vous a intéressé ?...

... alors n'attendez pas
que les tirages soient intégralement épuisés
pour lire les précédents numéros du

CRAPOUILLOT

NOUVELLE SERIE



TIRAGE SPECIAL : 10 F



PRIX NORMAL : 7,50 F



Il reste encore quelques exemplaires. Vous pouvez vous les procurer en les réclamant directement aux bureaux du journal. Mais notez bien la nouvelle adresse :

49, AVENUE MARCEAU, PARIS (16^e)

Envoi franco contre remboursement ou paiement par chèque bancaire, mandat-lettre, virement au compte chèque postal Paris 19.618.03

Un musée interdit pour les bibliothèques qui ferment à clef

Pour la première fois, un ouvrage nous conduit par l'image dans le domaine interdit des œuvres les plus érotiques de tous les temps. Lo Duca a littéralement pillé pour vous, dans le monde entier, les réserves des Musées Nationaux auxquelles le public n'a jamais accès et les collections particulières les plus secrètes. "L'Érotique de l'Art" vaut à lui seul plus que toutes les collections "très particulières" puisqu'il contient 807 reproductions (en noir et en couleurs) d'œuvres érotiques des plus prestigieux artistes de tous les temps. Relié en cuir véritable, à tranche dorée, décoré à l'or fin 24 carats, cet ouvrage, qui comprend 576 pages, deviendra le joyau de votre bibliothèque (Attention ! n'oubliez pas de la fermer à clef).



L'ÉROTIQUE DE L'ART



BON DE COMMANDE

à adresser à la librairie du Palimugre, 20, rue Dauphine Paris 6^e.

Je certifie être âgé de plus de 21 ans et vous commande l'ÉROTIQUE DE L'ART.

Je règle

comptant au prix de faveur de 240 F.

en 4 versements mensuels de 64 F dont ci-joint le premier.

J'effectue ce versement par chèque bancaire mandat poste

chèque postal à v/CCP Paris 3895-68

Nom _____ Prénom _____

Profession (facultatif) _____

Adresse _____

Signature _____

Si cet ouvrage ne me convenait pas, je le retournerais en bon état dans les 5 jours à dater de la réception et serais immédiatement remboursé.

ÉRIC LOSFELD

rentrée 1968

EMMANUELLE ARSAN

l'Anti-Vierge 30,85F

Epître au Pape

(lettre ouverte à Paul VI
sur la pilule) 4,60F



CHARLES DELAUNAY
Django, mon frère 30,85F

JEAN BERANGER
Essai

sur le jeune cinéma scandinave 37,00F

ERNEST DE GENGENBACH
L'expérience démoniaque 30,85F



**CLAUDE
DES ORBES**
Emilienne 30,85F

dans la même collection :

PHILIPPE DE JONAS
... Et vice-versa 24,60F

E.T.A. HOFFMANN
Sœur Monika un volume relié 30,85F

JEAN SADINET
Les Plaisirs du Roi un volume relié 37,00F

Collection E.L.

3 ROMANS DE SCIENCE-FICTION

WALTER LEWINO
l'heure 10,20F

FEREYDOUN HOVEYDA
le losange 10,20F

LOUIS THIRION
la résidence Psycartown 10,20F

dans la même collection :

JOSÉ PIERRE
D'autres chats à fouetter 15,40F

CHARLES AUTRAND
l'obsession 10,20F

JEAN SILVE DE VENTAVON
Le coffret d'ébène 10,20F

HENRY MILLER
Jours tranquilles à Clichy 15,40F

JACQUES STERNBERG
C'est la guerre, Monsieur Grüber 15,40F

Toi, ma nuit 12,35F

BORIS VIAN
Les Fourmis 10,20F

ARRABAL
Fêtes et rites de la confusion 12,35F

Pour être tenu au courant de l'actualité
des Éditions ERIC LOSFELD (surréalisme
ouvrages bizarres et fantastiques - S.F.
Cinéma - Curiosa - Bandes dessinées)
demandez à être abonné gratuitement
à la revue ARCANES en écrivant à la
librairie **LE TERRAIN VAGUE**

14/16, rue de Verneuil - PARIS 7^e
(ccp. 13-312-96 PARIS)

LE PETIT LIVRE ROUGE DU GÉNÉRAL



Un « PETIT LIVRE ROUGE »

tout le contraire de celui de Mao.

Robert Rocca a exhumé les promesses non tenues, les prédications démenties par les faits, les phrases pour lesquelles on espérait le manteau de l'oubli.

UN RECUEIL D'UNE PERFDIE PARFAITE

aux EDITIONS DE LA PENSÉE MODERNE
48, rue Monsieur-le-Prince, Paris-6^e

un livre qui fera grincer les dents

HISTOIRE DE LA GUERRE 39-45

par

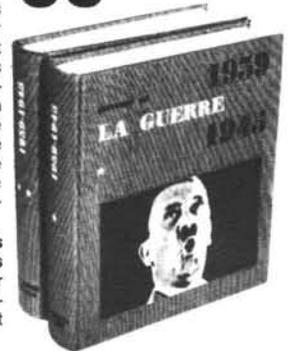
GALTIER-BOISSIERE

Gaullistes, pétainistes, communistes, anglophiles ou phobes, germanophobes ou philes, voici un ouvrage qui déplaira à tous, à droite comme à gauche,..... sauf à ceux qui aiment la vérité et le talent. Galtier-Boissière est un esprit libre : le célèbre directeur du Crapouillot n'a jamais été inféodé à aucun parti. Cette indépendance absolue lui permet d'étaler le dessous de toutes les cartes, de montrer les fils secrets qui tiraient les avantageuses marionnettes que nous avons vu s'agiter sur la scène du monde et, en laissant parler les témoins les plus gênants, les documents les plus accablants, de déboulonner les plus vénérables statues. La vérité historique éclate ainsi à chaque page de cet ouvrage de bonne foi, écrit d'une plume endiablée, avec la féroce allégresse du justicier et qui restera comme l'histoire à la fois la plus solide et la plus passionnante de la Guerre 39-45.

Ses 744 pages sont réunies en 2 forts volumes reliés toile 2 couleurs, illustrés de 465 documents choisis non pour leur attrait esthétique mais pour leur authenticité et dont les légendes sont souvent des chefs-d'œuvre d'humour noir.

L'ouvrage est en vente à la Librairie Pilote 22, rue de Grenelle, Paris 7^e, qui vous l'adressera, franco de port et d'emballage et avec droit de retour, au prix de 96 f payable cinq jours après réception des volumes (ou 3 mensualités de 33 f). Hâtez-vous donc de profiter de ces conditions exceptionnelles, en demandant immédiatement les 2 volumes pour examen gratuit car cette œuvre explosive qui connaît un succès sans précédent risque de voir ses premières éditions épuisées en quelques jours.

96^F



ou 3 mensualités de
33^F

SOYEZ UN
Couple heureux
PLANIFIEZ VOTRE FAMILLE

Lisez l'ouvrage efficace écrit par le Docteur WEILL-HALLE
préface : SIMONE DE BEAUVOIR

L'ENCYCLOPÉDIE DE LA
Régulation des naissances

Un ouvrage magistral, objectif, étudiant sérieusement tous les procédés contraceptifs, leurs avantages, leurs inconvénients et leurs applications. Croquis et schémas facilitent une bonne compréhension par tous. Vous vous amerez sans angoisse, sans intervention du hasard, tout en respectant la morale. L'équilibre de votre foyer dépend de ce "Livre du Bonheur".

BON DE LECTURE GRATUIT
(réservé aux adultes)

Veuillez m'adresser sous emballage discret, l'Encyclopédie de la Régulation des Naissances, pour examen. Si je conserve ce livre, j'en réglerai le prix, soit 48 F comptant ou 3 mensualités de 17 F (plus frais d'envoi). Sinon, je vous le retournerai dans les 8 jours, intact, dans son emballage d'origine. Je ne m'engage à rien d'autre. Je suis majeur(e).

Nom, Prénom
Adresse

à retourner à : **Le MONDE d'AUJOURD'HUI** Signature
18, rue d'Issy - 92-Boulogne

430 PAGES
Nombreuses illustrations
Présentation discrète et élégante



Bon pour examen gratuit à adresser à la Librairie Pilote 22 rue de Grenelle Paris 7^e. Veuillez m'adresser l'Histoire de la Guerre 39-45 de Galtier-Boissière. Si je ne renvoie pas dans les 5 jours les 2 volumes intacts dans leur emballage d'origine, je réglerai par chèque chèque postal à votre C.C.P. PARIS 13905 31 mandat. le montant total soit 96 F la 1ère de 3 mensualités de 33 F.

Nom..... Profession.....
Adresse

N° CCP ou bancaire

Signature

DES LIVRES POUR LES HOMMES

AUCUNE BÊTE AU MONDE

par le Colonel Bigeard
photos Sergent-chef Flament

LES DIEUX MEURENT EN ALGERIE

par Jean Lartéguy
photos Sergent-chef Flament

PISTE SANS FIN

par le Colonel Bigeard
photos Sergent-chef Flament

APPELES EN ALGERIE

par Marc Flament et Michel le Cornec

Chaque photo est un choc. Les phrases courtes, musclées sont le reflet des gens de guerre qui ont voulu ces livres. Tous les hommes souhaitent avoir dans leur bibliothèque les classiques de ces conflits où s'illustrèrent les paras.

A découper ou à recopier et à retourner aux :

Editions de la Pensée Moderne
48, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6^e)

Je soussigné

..... rue

n° ville

dept.

désire recevoir la série

« GRANDS ALBUMS »

proposée par le «Crapouillot » au prix exceptionnel de 115 F, franco domicile que je règle :

1. par chèque bancaire joint ;
 2. par virement postal au compte Editions de la Pensée Moderne, Paris 8852.21.
 3. contre remboursement de F 115.
- En 2 colis.

Signature



SERIE « GRANDS ALBUMS »
les 4 ouvrages : 115 F.

LIBRAIRIE DU CRAPOUILLOT

3, place de la Sorbonne - Paris (5^e)

Chèque Postal : 417-26 Paris - Téléphone : 033-87-91

DERNIERES RENTREES EN MAGASIN

BEAUX ILLUSTRES

Œuvres de Malherbe (Odes, Stances, Chansons, Sonnets, poésies diverses et fragments, lettres choisies). — **Œuvres complètes de Boileau**. — **Œuvres poétiques de J.-J. Rousseau** réunies en un seul vol. in-4° sous tr. jolie rel. romantique demi-veau rouge, dos à nerfs très orné. Très bel ex. de cette édit. sur 2 col. du « Panthéon Littéraire ». Paris A. Desrez 1837 80,00

Topffer : **Nouvelles genevoises**. Gd in-8° (17 X 28) ill. par l'auteur, sous rel. demi-chagrin tabac, dos à nerfs orné, tr. dorées, 4^e éd. (qq. mouill. à la partie sup. de qq. p.) Paris Garnier 1855 75,00

Œuvres illustrées de George Sand. Préfaces et notices nouvelles par l'auteur, ill. de dessins de **Tony Jahonnot et Maurice Sand**. (Consuelo - Procope le Grand) in-8° (18,5 X 27,5) sous rel. d'ép. demi-basane (frotté premier plat de la couv. usag.) Paris Blanchard 1855 30,00

Lemercier de Neuville : **Nouveau Théâtre des Pupazzi**. Texte et dessins naïfs : « Le bain du Consul », « La Grande Dame et l'Auvergnat », « Le Conseil municipal de Saint-Potin », « 52 Millions, savez-vous ! », etc. In-16 sous tr. belle rel. (signée Thierry) demi-maroquin olive, dos à nerfs tr. orné, tête dorée, tr. non rognée, couv. cons. Paris Librairie Générale Hilaire 1882. Recherché 80,00

Paul Iribe : **Les robes de Paul Poiret**. In-4° carré (30 X 32) sous le carton. orig. Tirage limité à 250 ex. sur Hollande ill. de 10 grands dessins en couleurs sur les premières robes du célèbre couturier. Paris 1908. Très rare .. 150,00

OUVRAGES DIVERS SOUS BELLES RELIURES

Voltaire : **Le Huron ou l'Ingénu**. In-12 contenant deux parties en un seul vol. sous rel. demi-veau ép. Lausanne 1767 100,00

Lucien Rosny : **Histoire secrète d'un écu de six livres transformé en une pièce de cinq francs**. In-16 sous carton. papier marbré, tr. non rogn. Paris Imprimerie Hocquet an XII (1804) 60,00

Curieux roman sur la Révolution. Joli ex. malgré qq. petites déchirures à des coins de papier (qui n'atteignent pas le texte).

Henry Becque : **Les Corbeaux**. In-8° (16 X 22) sous rel. plein vélin à recouvrements, dos très orné, tête dorée, tr. non rogn. couv. cons. **édition originale** de cette pièce célèbre. Paris Tresse 1882 (bel ex. tr. bien relié) 100,00

Batacchi : **Nouvelles**, trad. de l'italien (« La vie et la mort du Prêtre Ulivo », « Le Roi Barbacane, et Grace Elvira », « Le Faux Séraphin », « Laissons les choses comme elles sont », etc.). In-12 sous une tr. jol. rel. (signée Thierry) demi-maroquin grenat à coins, dos à nerfs tr. orné, tête dorée. Tirage limité à 250 ex. sur Hollande. « Imprimé aux frais du traducteur, se vend à Paris chez Isidore Li-seux » 1880 100,00

Anquetil : **L'intrigue du Cabinet sous Henri IV et Louis XIII**, terminée par la Fronde : 2 vol. in-8° sous jolie rel. demi-veau fauve, dos orné. Ex-libris « A Paris chez Jeanet et Cotelle » 1819. Les 2 vol. en parfait état (rare) 60,00

Jacques Cazotte : **Le Diable amoureux** avec une préface de **Gérard de Nerval**. In-16 sur Hollande sous tr. jolie rel. demi-maroquin à coins, tête dorée, tr. non rogn. (signée Thierry) ill. de 6 eaux-fortes par **A. Lafauze**. Jouaust 1883 100,00

Barbey d'Aureville : **Lettres à Trébutoin**. 2 vol. in-8° (14 X 22) sur Hollande, tirage restreint, sous une très jolie rel. (signée Thierry) demi-chagrin cerise, dos à nerfs (couv. cons.) Paris, Blaizot 1908 (état de neuf) 150,00

GUERRE 70 - COMMUNE

H. de Villemessant : **L'Autographe. Evénements de 1870-1871**, ainsi que quelques documents antérieurs à cette époque. 2 vol. in-8° oblong à l'italienne sous rel. pleine toile édit. (le premier plat de la couv. du 2^e vol. est un peu passé, mais en bon état) tr. dorées. Le 1^{er} vol. comporte une introd. de **Jules Janin**, le 2^e une préface d'**Alphonse Karr**.

Plus de 350 autographes de célébrités de 1870-1871, des dessins, des documents extraordinaires. Une histoire de la Commune par les autographes. Les 2 vol. **très rares** et recherchés 200,00

« ...Ce qu'il y a de plus frappant dans cet album, c'est une très nombreuse collection de lettres qui nous montrent à nu, se confes-

sant, s'accusant, se trahissant eux-mêmes, la plupart des personnalités grotesques et terribles — le plus souvent grotesques et terribles à la fois, ce qui est un des caractères de cette triste époque — qui ont été mêlées à nos récentes calamités... »

DOCUMENTS POLITIQUES SUR LA DERNIERE GUERRE

Documents diplomatiques 1938-1939 (ministère des Affaires étrangères). Pièces relatives aux événements et aux négociations qui ont précédé l'ouverture des hostilités entre l'Allemagne d'une part, la Pologne, la Grande-Bretagne et la France d'autre part. Un vol. gd in-8° (20 X 30) de 359 p. Imprimerie nationale 1939 30,00

Les Documents secrets de l'état-major général français (Auswärtiges Amt 1939/1941 N° 6) un vol. gd in-8° (20 X 30) de 400 p. Berlin 1941 50,00

Entreprise allemande sur la pénurie française (Commission consultative des dommages et des réparations) gd in-8° (20 X 30). Imprimerie nationale 1947 40,00

Presse - Industries cinématographiques - Industries et Arts du Livre - Radiodiffusion - Œuvres d'Art - Spectacles.

ALBUMS 1900

Forain : **Nous, vous, eux**. Gd in-4° (27 X 33) bien rel. carton. papier bois, couv. ill. cons. mais réparée. **Envoi autog. de Forain**. Bel état. Paris vers 1890 100,00

Albert Guillaume : **Des Bonshommes**. Album pet. in-folio pleine percal. marron ép. Parfait état. Paris Simonin Empis vers 1900 80,00

ENCRE DE CHINE DE GUERRE DE JEAN GALTIER-BOISSIERE

La Relève (22 X 35) 200,00

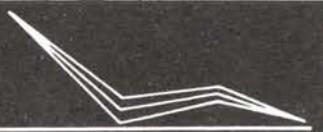
La Plaine de Carençy (22 X 35) .. 200,00

L'Eclatement (22 X 35) 180,00

Ces trois tableaux ont été exécutés par Jean-Galtier-Boissière pendant la guerre 1914/1918.

... NOUS VOUS RAPPELONS QU'EN DEHORS DES OUVRAGES ANNONCES DANS CE CATALOGUE, NOTRE LIBRAIRIE PEUT VOUS FOURNIR RAPIDEMENT TOUS LES OUVRAGES DE LIBRAIRIE GENERALE QUE VOUS DESIREZ.

CONDOR



n'a qu'une seule politique...

LA DETENTE

CONTRE LA FATIGUE, MALADIE DU SIECLE... LE FAUTEUIL DE RELAXATION

CONDOR

Le fauteuil de relaxation automatique CONDOR a été créé sous contrôle médical pour maladies nerveuses, affections cardiaques, troubles circulatoires, colonne vertébrale, fatigue générale, etc...

Robuste et luxueux, élégant en toutes positions (du fauteuil au lit) CONDOR est d'un confort sans pareil.



CONDOR

Hall d'exposition et bureaux :

212, rue La Fayette (métro : Louis-Blanc)

Tél. : 205.28.35

ouvert toute la semaine (samedi compris)

CATALOGUE CR sur demande

100 coloris et revêtements différents s'adaptant à tous les intérieurs.

Une prestigieuse sélection Discopilote

L'INTEGRALE DES SYMPHONIES DE BEETHOVEN

par Bruno Walter

Les neuf Symphonies de Beethoven ! Il n'est sans doute pas d'Œuvre plus justement célèbre ni plus souvent enregistrée. Jamais pourtant ces pages grandioses ne furent plus imprégnées de poésie, d'intériorité, de lumineuse maturité, ni traversées d'un souffle aussi juvénile que dans l'impérissable version que Bruno Walter enregistra, à la veille de sa mort, à la tête de "son" orchestre - l'Orchestre Symphonique Columbia.

Nous vous rappelons que L'INTEGRALE DES SYMPHONIES DE BEETHOVEN bénéficie de la cote maximum dans le Guide des Disques (Editions BUCHET CHASTEL) 3 lyres: importance de l'Œuvre - 3 doubles croches: interprétation et qualité des disques.

Véritable testament musical du grand chef d'orchestre, cette Intégrale "historique" restera sans doute pour les mélomanes la version de référence de l'Œuvre. C'est celle que DISCOPILOTE a choisi de sélectionner pour vous. A la qualité parfaite de la prise de son stéréophonique, les ingénieurs de la C.B.S. viennent d'ajouter les perfectionnements de la nouvelle gravure universelle 1968 (stéréo audible également en monophonie sur un appareil ordinaire), spécialement réalisée pour le coffret que nous présentons.

En accord avec cette firme, nous sommes heureux de vous proposer aujourd'hui ce luxueux coffret toile de sept disques microsillon, comportant une étude complète sur les neuf symphonies de Beethoven par Marcel Marnat, au prix exceptionnel de 149,50 F (environ le prix de quatre disques courants) au lieu de 234,30 F, ce qui met cette version prestigieuse au prix des collections les plus populaires.

N'hésitez pas à profiter de l'opportunité qui vous est offerte par DISCOPILOTE d'acquérir cette Intégrale "toute neuve" et, à notre avis, la plus belle. Vous la réglerez à votre gré, au comptant 149,50 F ou en 3 mensualités de 49,85 F (sans augmentation) ou en 6 mensualités de 26,50 F.

Hâtez-vous de nous adresser le bon ci-dessous car le prix actuel ne peut être garanti que pour peu de temps.

**Orchestre: Columbia Symphony Orchestra
Chœurs: (9^e symphonie) "Westminster
Symphonic Choir"
Direction: BRUNO WALTER**

Disques



Sélection Discopilote

BON de commande à adresser à DISCOPILOTE
22, rue de Grenelle - PARIS 7^e - tél. : 222-82-40.

Veillez m'adresser le coffret INTEGRALE DES SYMPHONIES DE BEETHOVEN dirigée par Bruno Walter. Je vous réglerai, dès réception, comptant 149,50 F la première des trois mensualités de 49,85 F la première des six mensualités de 26,50 F par mandat, chèque bancaire, chèque à votre C.C.P. Paris, DISCOPILOTE 4015-34.

Nom

Profession

Adresse

N° de C.C.P. ou bancaire

Banque Signature :

Adresse bancaire